

TOUTES LES NOUVELLES QUI VALENT D'ÊTRE PUBLIÉES

la revue

TERREBONNE □ SAINT-LOUIS □ MASCOUCHE □ LACHENAIE □ LAPLAINE □ SAINT-FRANÇOIS

Fondée en mai 1959 • Terrebonne, mercredi le 14 février 1979 - 20^e année - No. 40

25¢

chez NAPOLI
 PIZZERIA - RESTAURANT

 471-9211
 471-9219
 471-9212
 471-9213
 Livraison gratuite

 Les élèves de
 la poly:
 "Nous battons
 tous les
 records"
 Page 10

\$Million
 Loto
 Canada

 ENCORE PLUS... \$700 EN PRIX
 Retournez vos sachets au plus tôt
 Voir annonce en page 13
 Gracieuseté de
 MICHEL COURCY INC. & C.J.E.N. 90
 436-1011

L'affaire des conduites d'eau:

● **SAINT-LOUIS-DE-TERREBONNE:** remise en question de l'appui à Mascouche jusqu'à un consensus qui suivra une étude de l'engagement financier de la municipalité

● **LACHENAIE:** l'appui à Mascouche conditionnel à l'acceptation par celle-ci d'un protocole d'entente de quatre points essentiels dont la participation financière de Mascouche au futur égout sanitaire régional.

Terrebonne est prête à faire les canalisations d'eau potable pour Mascouche aux frais de celle-ci

La ville de Terrebonne est prête à entreprendre les travaux pour une nouvelle canalisation d'eau potable de 20 pouces dans le boulevard des Seigneurs depuis la rue Saint-Sacrement jusqu'aux limites de Mascouche dans la rue Masson si les \$300,000 nécessaires pour cette entreprise sont financés par la ville voisine.

Cette décision unanime du conseil municipal de Terrebonne a eu l'effet d'une douche d'eau froide sur l'assemblée qui réunissait mercredi soir dernier la plupart des membres des conseils municipaux de Lachenaie, Mascouche, Saint-Louis-de-Terrebonne et Terrebonne dans l'enceinte de la mairie terrebonnoise. C'est le Dr François Pa-

quin, M.D., maire de cette ville qui a passé le message écrit qu'il avait préparé en coopération avec son conseil. M. Paquin a fait un bref historique de la question de l'eau potable dans la région débutant en 1964 par la construction de la centrale de filtration qui alimentait alors, outre Terrebonne (population: 6,888 âmes), Mascouche (1,800

âmes) et Lachenaie (1,900 âmes). Il a rappelé que l'agrandissement de la centrale était dû uniquement aux besoins des autres villes. Il a mentionné le fait qu'en 1977 Terrebonne avait construit, en coopération, une station de refoulement afin d'isoler le bassin de réserve du chemin Gascon pour mieux alimenter le secteur de Mas-

couche-Heights, causant à certains moments des perturbations dans le réseau sud et occasionnant cinq bris majeurs coûtant des milliers de dollars absorbés seulement par Terrebonne.

 Page 6:
 Nos articles


TOUS LES MEMBRES des administrations municipales de Lachenaie, Mascouche, Saint-Louis-de-Terrebonne et Terrebonne assistaient à une rencontre mercredi soir le 7 février afin d'en venir à une entente concernant les installations de conduites d'eau potable. (Photo: LA REVUE)

Mascouche demande une ordonnance aux SPE pour obliger Terrebonne à construire une conduite d'eau

La Ville de Mascouche a demandé au ministre de l'Environnement, M. Marcel Léger, d'émettre une ordonnance afin d'obliger la Ville de Terrebonne à construire une conduite d'eau de 20 pouces dans son territoire, pour que les citoyens de Mascouche ne soient plus privés d'eau. La proposition en a été faite à une assemblée extraordinaire le mercredi soir 7 février, suite à une réunion des quatre municipalités à l'hôtel de ville de Terrebonne. La ville de Terrebonne ayant refusé carrément

de contribuer financièrement à cette conduite, Mascouche a pris les devants et demandé au ministre de décréter l'exécution de ces travaux immédiatement.

Dans les "attendu" de la résolution de Mascouche, on mentionne le fait que les municipalités de Lachenaie et de Saint-Louis-de-Terrebonne en sont venues à un accord de principe pour participer financièrement à la construction des trois conduites dont celle dans Terrebonne.

Mascouche a également adopté trois autres résolutions dans le même sens:

- une demande d'appui au ministre Jacques Parizeau, député de l'Assomption à l'Assemblée nationale;
- une demande d'appui aux organismes de Mascouche pour qu'ils envoient aux ministres Marcel Léger et Jacques Parizeau des lettres d'appui;
- une demande d'appui aux municipalités de Lachenaie et Saint-Louis auprès des mêmes ministres.

Terrebonne se dote d'un gérant municipal

(MFDL) Après avoir, pendant plusieurs années, mis sur les tablettes un projet visant à doter Terrebonne d'un gérant municipal, le conseil a procédé la semaine dernière à l'engagement de M. Ronald Barbe qui assumera dorénavant ce poste, le plus haut dans le domaine de la fonction publique municipale.

M. Barbe que nous avons interrogé la semaine dernière, cumule plusieurs années d'expérience dans le domaine municipal ayant été comptable et directeur de la comptabilité, gérant-secrétaire-trésorier, à trois reprises et consultant pour une firme privée.

Natif d'Ottawa, M. Barbe a fait ses études primaires, secondaires et universitaires dans cette ville. Il est diplômé d'administration de l'Université d'Ottawa et possède des crédits en statistiques avancées.

Après ses études, il travailla à Sept-Îles d'abord en tant que comptable puis comme directeur de la comptabilité pour la compagnie Québec Cartier Mining qui assure la gérance au niveau municipal. C'est à cet endroit, dit-il, qu'il fait ses premières armes dans le domaine municipal. Il y demeurera pendant 14 années.

Suite page 2



M. Ronald Barbe, gérant de la Ville de Terrebonne. (Photo: LA REVUE)

Inauguration de la campagne des maladies du Coeur

(LDG) C'est jeudi dernier en soirée, sur le mail des Galeries de Terrebonne, qu'avait lieu l'inauguration officielle de la campagne de la Fon-

dation des Maladies du Coeur du Québec pour la ville de Terrebonne. Teintée d'une atmosphère amicale et détendue, cette soirée toute simple, ani-

mée par M. Jean-Marc Fontaine, réunissait plusieurs membres de l'Age d'Or, responsable de la

Suite page 2



A l'occasion de l'ouverture officielle de la campagne de la Fondation des Maladies du Coeur du Québec à Terrebonne, Mad. Pauline Aubin, régente du Cercle Marguerite de Provence et Syndic du Cercle d'Etat "Les Laurentides", remettait à M. Claude Desjardins un chèque provenant des dons des membres du Conseil d'Etat des Filles d'Isabelle. Mad. Aubin et M. Desjardins sont ici entourés de MM. Jean-Marc Fontaine, vice-président honoraire de la campagne et M. André Paquette, Grand Chevalier des Chevaliers de Colomb de Terrebonne, qui sont les instigateurs de cette cueillette.

Le projet de piscine compromis?

Page 2, notre article

Pas de référendum à Lachenaie

Il n'y aura pas de référendum à Lachenaie dans l'affaire du centre communautaire. Le maire Dupré a exprimé cette décision de son conseil lors de l'assemblée de lundi soir, suite au dépôt de 492 signatures de contribuables de cette ville

(il en fallait au moins 300) lors des journées d'enregistrement les 5 et 6 février.

M. le maire a ajouté que le conseil étudierait d'autres possibilités de salles en coopération avec le conseil scolaire.

Le tournoi de hockey "Bienfaisance" débute samedi à l'aréna



Ces gens ont tout mis en oeuvre pour vous offrir un spectacle de choix à l'occasion du quatrième Tournoi Bienfaisance Optimiste-Molson. Il se compose de (première rangée) Fernand Saint-Denis, Yvon Daunais, Gilles Héroux, Lyne Deshaies et Réal Martel; sur la deuxième rangée, Claude Beausoleil, président honoraire, Marcel Corbeil, président du Club Optimiste de Terrebonne, Diane Caron et Réal Vaillancourt; sur la troisième rangée, Guy Dufour, Richard Daigle de la compagnie Molson, Réjean Crevier, Roger Therrien, Michel "Molson" Fuller, Bernard Mondoux, président du tournoi, Jean-Marc Fontaine, Léo Mondoux et Pierre Gauthier. (Photo: LA REVUE)

BOTTES MOTONEIGE
 importées de bonne qualité

 Enfants 6-10
 Junior 11-13
 Rouge: \$5.99
 Bleu: \$7.99

 200 TONNES
 de CHAUSSURES
 à votre
 disposition

LA MERCERIE • AU VIADUC ENR.
 • Hommes • Femmes • Enfants
LE VILLAGE DE LA BOTTE
 580, BOUL. DES SEIGNEURS 471-1977
 TOUTES MARCHANDISES A PRIX COUPES
 MARCHÉ CHARGÉ ET CHARGÉE

SPECIAL
 Bottes thermos
KODIAK
 Sans
 bout d'acier \$49.99
 Avec
 bout d'acier \$54.99

Souliers Sport
 Marque Morgan
 pour hommes
 Rég.: 39.99
GRAND SPECIAL:
 \$9.99



URGENT



Pour ceux et celles qui veulent se créer une

RENTE VIAGÈRE (REER)

à même l'IMPÔT 1979

Il ne vous reste que d'ici la fin de février.

Pour toutes informations à ce sujet communiquez avec

AUGUSTIN PAPINEAU

Téléphones: 471-6414 668-1430

Représentant La Solidarité

Compagnie d'assurance sur la vie du Québec



Le secondaire I sera offert aux élèves anglophones

(MFDL) L'école Holy Rosary offrira dès septembre 1979 l'enseignement du secondaire I aux élèves anglophones du territoire dont le nombre est approximativement de 62 élèves. Cette décision prise à l'occasion d'une assemblée spéciale du conseil des commissaires fait suite à une étude menée par le service de l'enseignement et un sondage effectué par le comité d'école Holy Rosary.

Les 62 élèves seront répartis en deux groupes et cotoieront les élèves du niveau primaire. Un investissement de \$19,750 comprenant les dépenses de mise en opération, le mobilier et l'aménagement d'une classe laboratoire sera nécessaire.

Quatre raisons ont motivé cette décision d'implanter le secondaire I à Holy Rosary: l'école dispose des locaux et du personnel; les enfants n'auront pas à être transportés; un tel service

permettra aux enfants d'acquiescer une plus grande maturité et ainsi leur adaptation à l'école polyvalente. D'autre part, le Conseil scolaire des Manoirs voit d'un très bon oeil ce projet puisqu'il rejoint sa politique d'implantation progressive d'écoles secondaires de premier cycle.

Le secondaire II

Si le projet d'implantation de secondaire I a été accepté par les commissaires, d'offrir éventuellement le secondaire II dès septembre 1980 s'inscrirait très bien dans cette politique d'implantation d'écoles de secondaire premier cycle.

Ce projet se réalisera si la diminution moyenne au cours des dernières années se poursuit. Les treize locaux disponibles à Holy Rosary se répartiraient de la façon suivante: neuf pour le primaire, deux pour le secondaire I et deux pour le secondaire II.

Discothèque Salle Bienvenue

M. Arthur Jobin, propriétaire de la Salle Bienvenue au 1060, rue Belcourt, invite les couples et personnes de 18 ans et plus à venir danser le vendredi et le samedi soir dans

sa salle où il y aura discothèque. L'entrée est de \$3 par personne. On est prié d'appeler pour confirmer en composant 471-8280.



Voici un exemple de planimètre que la Ville de Mascouche permettra d'installer. Au centre, une carte de la Ville avec des indications concernant les services municipaux, gouvernementaux et scolaires. Tout autour, des cartes d'affaires de marchands finançant l'installation et l'entretien. (Ce planimètre est installé à Bois-des-Filion). (Photo: LA REVUE)

Un planimètre pour Mascouche

(MFDL) Une entreprise spécialisée de Montréal a convaincu le conseil municipal de Mascouche de faire installer un planimètre, une sorte de panneau indiquant les emplacements des services municipaux, parcs, centres d'achats, écoles, plan topographique des rues, etc., et entièrement défrayé par les annonceurs, à l'une des entrées de la ville avec

possibilité d'en installer trois en tout.

Ce planimètre que l'on retrouve dans nombre de municipalités ne coûterait absolument rien à Mascouche, la compagnie s'engageant à faire l'installation, l'entretien, à recruter des annonceurs et à remplacer d'année en année le plan topographique remanié.

Réfection du pont Lac La Plaine

(MFDL) Les citoyens de Mascouche qui empruntent fréquemment le pont du Lac La Plaine seront heureux d'apprendre que leur conseil municipal a transmis une demande au ministère des Transports pour que celui-ci procède dans

les plus brefs délais à sa réfection.

Dans sa demande, le conseil indique que ce pont représente actuellement beaucoup de danger pour les usagers de ce pont.

Campagne (Suite de la page 1)

vente des fleurs; les Chevaliers de Colomb qui sont à l'origine de la tenue de cette campagne; les Filles d'Isabelle qui participeront à la collecte à domicile; le Club Optimiste de Terrebonne, le conseil municipal représenté par MM. Daunais, Vaillancourt ainsi que M. le maire Paquin, président honoraire de la campagne, ainsi que les membres du comité organisateur. Somme toute, des gens qui ont tous à cœur la réussite de cette campagne, dont

l'objectif a été fixé à \$5,000.00.

M. Pierre Després et Mad. Raymond, tous deux infirmiers participant à cet événement en prêtant leurs services à la tenue d'une clinique d'hypertension gratuite qui avait lieu les jeudi, vendredi et samedi au centre commercial.

La campagne se poursuit jusqu'au dimanche 18 février, alors que des bénévoles effectueront une collecte à domicile.



ERRATUM

PARTIES DU TOURNOI BIENFAISANCE OPTIMISTE MOLSON

Voici la rectification d'erreurs qui se sont glissées dans les pages centrales du programme des parties du Tournoi Bienfaisance Optimiste Molson; ci-inclus dans cette édition. Veuillez vérifier avec la page 16 du journal pour les parties 13 à 19.

LA PARTIE 13 opposera Ter-Vai et North Stars Decelles. LA PARTIE 14 opposera Université de Montréal et Nick Pizzeria. LA PARTIE 15 opposera Tapis Saint-Constant et Le Routier Bel-O. LA PARTIE 16 opposera Olympiques et Croteau Automobile. LA PARTIE 18 opposera Restaurant Vaudreuil et Sports Expert. LA PARTIE 19 opposera Les Francs-Tireurs et Brasserie Ontario.

ERRATUM

Dans notre annonce, édition du 7 février 1979 de LA REVUE, le prix aurait dû être indiqué comme ci-dessous:



ISOLANT RIGIDE KOROLITE 1 POUCE

\$3.49

LA FEUILLE

LES MATÉRIAUX BOFER

Limitée

1198, St-Henri Mascouche

474-2118 - 474-1828

Le projet de piscine serait-il compromis?

La Plaine participera-t-elle au projet conjoint de piscine à la polyvalente Armand-Corbell?

Si l'on en croit les opinions émises par de nombreux individus et organismes du milieu (Comité des Loisirs du Lac André, Les Loisirs du Carrefour, le Comité de Liaison P.Q. section La Plaine) sans compter les conseillers qui se sont prononcés contre un tel projet, on peut douter de la participation de La Plaine.

Si le règlement d'emprunt n'est pas accepté par

la population de ce secteur, le Conseil scolaire des Manoirs devra reprendre presque en entier son projet et le resourcer aux municipalités de Lachenaie, Saint-Louis-de-Terrebonne et Terrebonne. Avec le retrait d'une municipalité, les investissements à absorber par les trois partenaires seront plus élevés. Ces municipalités acceptent-elles ce nouveau partage des coûts?

Une autre question se pose également si La Plaine se retire. La reprise des procédures auprès des au-

tres municipalités ne serait-elle pas trop longue et ne viendrait-elle pas compromettre définitivement le projet? Car, dans une correspondance de la Direction des Réseaux du ministère de l'Éducation au Conseil scolaire des Manoirs en janvier on incitait le Conseil scolaire à réaliser le plus rapidement possible ce projet. En lisant entre les lignes, on peut imaginer que le ministère retirerait la subvention de \$200,000 si une entente n'intervenait pas rapidement.

En bref de Lachenaie

Le maire Roland Dupré de Lachenaie participera le samedi 24 février à un colloque à Montréal en marge de la loi 125 régissant l'aménagement urbain.

Le conseiller Marcel Therrien a été assermenté au début de l'assemblée du conseil lundi soir.

Le conseil a entériné le renvoi de Mad. Micheline Pion du secrétariat municipal (M. le maire et le conseiller Fedak votant contre cette mesure).

Le conseiller Yvon Beaulieu a donné avis de présentation d'un règlement pour normaliser les adresses de maisons dans certains secteurs dont le Coteau.

Gérant (Suite de la page 1)

En 1972, il est nommé au poste de gérant-secrétaire-trésorier pour la Ville de Gagnon qui possède alors un très haut budget. Il y demeurera pendant deux ans et demi. Avant de quitter cet emploi, il élaborera le système municipal de la ville de Fermont en attendant qu'un conseil municipal soit élu.

A Mont-Laurier où il restera deux ans, il assumera les fonctions d'un gérant-secrétaire-trésorier. Mont-Laurier, ajoutera-t-il, se compare à la Ville de Terrebonne au point de vue population.

En 1976, il travaille à Sainte-Catherine, une ville qui connaît à ce moment un essor considérable. A cet endroit aussi il assumera la gérance, le secrétariat et la trésorerie.

En 1977 et 1978, il agira en tant que consultant pour la firme Maurice Girard.

Outre son expérience professionnelle, M. Barbe a également cotoyé pendant 13 ans le monde scolaire. Il a été commissaire d'école pour un Conseil scolaire local, pour une régionale, premier président du premier Cégep de la province et directeur-général par intérim de cette nouvelle institution pendant six mois.

M. Barbe est marié et père de cinq enfants.

Fait à noter, le premier Barbe s'installa au Québec en 1740, Jacques Barbe de Saint-Nicolas en France, choisissait Terrebonne pour y installer sa famille. M. Ronald Barbe est l'un de ses descendants.

Pour un bon coup de main! Les Petites Annonces 471-3719



C'est intéressant de faire affaire avec:



B. DESNOYERS Inc.
HUILE A CHAUFFAGE

145, rue St-Joseph Terrebonne

471-7607

Gagnez \$100 par mois jusqu'en juin 1979

tiré au sort parmi nos clients.

GAGNANT DU MOIS:

Bernard Meunier

726, rue Saint-Louis, Terrebonne

GAGNEZ JUSQU'À 10 1/4%* composé annuellement grâce à la

RENTE A INTERET GARANTI de la Great-West

C'est le régime d'épargne par excellence

Elle regroupe les meilleures propriétés du Certificat de placement garanti et de la rente.

Chaque dollar placé rapporte de l'intérêt. Il n'y a pas de frais d'acquisition ni de liquidation, pas de frais de maintenance ni d'administration, absolument aucun frais.

Elle vous rapporte un taux d'intérêt élevé et garanti et, elle vous le garde à l'abri de l'impôt jusqu'à votre retraite.

C'est un régime très souple; vous pouvez garantir votre taux d'intérêt pour des périodes variant entre un et dix ans, selon votre choix.

La meilleure propriété de la Rente à intérêt garanti, c'est de pouvoir être utilisée comme un Régime enregistré d'épargne-retraite, un excellent moyen d'alléger votre fardeau fiscal, dès aujourd'hui.

*Taux d'intérêt sujet à révision sans préavis.

Pour plus de détails, appelez-moi maintenant!

André Sabourin Terrebonne,

849-2213

Great-West

COMPAGNIE D'ASSURANCE-VIE

DISCO CENTRE

HOTEL CENTRAL TERREBONNE
790, rue Saint-Pierre

ORCHESTRE "MONTREAL SOUND"

En vedette vendredi et samedi: **GERALDINE HUNT**
Vedette du disque et de la télévision

INFORMATIONS: 471-8001

INSCRIPTION AU CONCOURS TEL: 471-8001

INVITE DE LA SEMAINE: **JOHN TRAVOLTA NO 2**

ANIMATEUR: **DANIEL GAUTHIER**

• Salle de réception pour MARIAGES - ANNIVERSAIRES, ETC.
Salle à manger de 8h a.m. à 3h p.m.

CONCOURS DE DANSE DISCO "LA FIEVRE DU JEUDI SOIR"

Le jeudi soir à 10h30

PROFESSEURS DE DANSE

• Les Champions du Québec
• Les Champions du Vieux-Québec
• Les Champions de "Et ça tourne"
• Daniel Hébert et Johanne Young

CINEMA DE TERREBONNE

471-3121 471-5121

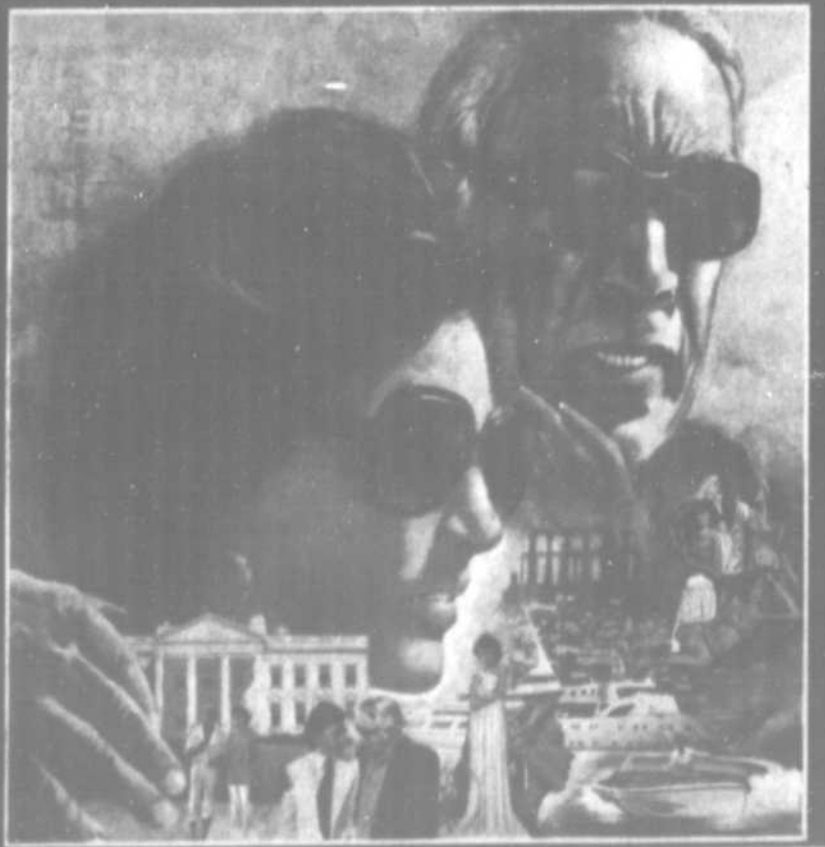
Vendredi: 7h45 - Samedi: 1h30, 7h45
Dimanche: 1h30, 7h45 - Lundi: 7h45

Anthony QUINN Jacqueline BISSET

L'EMPIRE du GREC

version française de "THE GREEK TYCOON"

14 ANS



2 E FILM AU PROGRAMME:

Le plus grand suspense de l'année!

POUR TOUS

Version française de "ROLLER COASTER"



CHAUSSURES MIRACLE

200 tonnes de
chaussures
"Grand choix
bas prix"

564, boul. des Seigneurs
Terrebonne 471-1977



Terrebonne, mercredi 14 février 1979

Ferronnerie
M. JACQUES Ltée
Quincaillerie
"NO-NA"
Livraison gratuite
803, St-Pierre
coin Ste-Marie
TERREBONNE
471-3333

La brochure "L'Île des Moulins": une véritable oeuvre d'art

Le directeur général adjoint du Patrimoine au ministère des Affaires culturelles, M. Jean-Guy Théorêt, a présidé dimanche après-midi au lancement de la monographie "L'Île des Moulins" dans le Bureau seigneurial à Terrebonne, en présence de nombreux invités. Cet ouvrage de 64 pages, dont plusieurs en quatre couleurs, est publié par le ministère en collaboration avec la Société d'Histoire de la région de Terrebonne et le comité aviseur de l'Île des Moulins.



En plus d'un historique complet de l'Île, l'ouvrage fait état des futurs projets d'aménagement, qu'entrevoient le ministère et les citoyens pour l'emplacement de l'Île, le ministère considérant comme une entreprise culturelle et touristique rentable les bâtiments aménagés sur cette Île. Rappelons que l'Île des Moulins est actuellement le deuxième plus grand projet de restauration au Québec, après la Place Royale.

Journée bénéfique pour les Amis du Tournesol

Dimanche 18 février, plusieurs organismes de la région se donneront rendez-vous à l'arène de Mascouche à l'occasion d'une journée qui se veut au bénéfice des Amis du Tournesol dans le cadre de la campagne pour les enfants infirmes.

Les majorettes Olympiques ainsi que le Club de

Patinage artistique l'Oiseau Bleu donneront une démonstration de leur savoir-faire. Ce spectacle sera suivi d'une joute de hockey mettant aux prises la Ligue Le Gardien et les Amis de Mascouche.

Il y aura remise de trophées et remise d'une bourse du Club de Motonage de la Vallée de Mascouche à la Société des Enfants infirmes du Québec.

Conférence de Me Paquette

La Chambre de Commerce de Saint-Jérôme organise un dîner-causerie le lundi 19 février, 1979, à 18h30 à l'Hôtel Lapointe. Le conférencier, invité est Me Claude Paquette, président de la Fédération des commissions scolaires catholiques du Québec (F.C.S.C.).

Le sujet de cette conférence est "L'éducation, d'est trop important...". Il est à prévoir que Me Claude Paquette abordera les thèmes qui touchent le débat actuel sur l'autonomie et les pouvoirs des commissions scolaires.

Une causerie à ne pas manquer pour tous ceux qui œuvrent et qui s'intéressent au monde de l'éducation.

Les billets pour assister à ce dîner-causerie au coût de \$10 sont disponibles auprès de Madame Céline Racine, secrétaire de la Chambre de Commerce de Saint-Jérôme, 336 rue Labelle, Suite 100, Saint-Jérôme (438-6434) ou à la Commission scolaire Saint-Jérôme auprès de Madame Lise Robillard à 436-5040.

Au Ciné-Club cette semaine

Comme deuxième film sur le thème du couple, le Centre Culturel nous propose "STOP", un film couleur de 85 minutes pour tous, de l'O.N.F.

Ce film aborde les problèmes de communication auxquels les jeunes couples doivent faire face et qui souvent les divisent. Pour mieux éclairer les spectateurs, il joint le réel au fictif, souligne les contradictions qui habitent les êtres et marque la différence qui existe entre l'aspect conscient et l'aspect inconscient de leur personnalité. A travers les héros du film, une femme et son mari (coureur automobile de profession), "STOP" nous ramène à l'être humain et à son univers d'ambiguïtés fondamentales.

Rendez-vous donc, mercredi 21 mars, au Centre Culturel de Terrebonne (786 La Chapelle) à 20h.

Taxi à La Plaine

M. Gaston Bélanger, du 618, rue Athanase, à La Plaine, nous informe qu'il offrira très bientôt à la population un service de taxi. Plus d'informations dans nos prochaines éditions.

Admission \$1.75.
Bienvenue à tous!

Collecte à domicile

(LDS) Dans le cadre de la campagne de Fondation des Maladies du Cœur, des bénévoles frapperont à vos portes dimanche 18 février, entre 13h et 16h, pour recueillir vos dons. Des reçus vous seront remis pour fins d'impôts.

Laissez parler votre cœur et donnez à la Fondation du Québec des Maladies du Cœur.

Mad. Monique Desjardins
Responsable de la collecte à domicile



LIONEL DURAND



PIERRE H. GOULET

VOICI les représentants de La Métropolitaine officiellement autorisés d'assurer le service dans cette région.

Ils seront très heureux de recommander un programme d'assurance qui répondra efficacement à vos besoins personnels. De plus, pourquoi ne pas avoir bientôt un entretien sur les rentes de retraite et d'autres moyens à prendre pour assurer l'avenir financier de votre famille.

VOUS CONSTATEREZ QUE VOTRE AVENIR NOUS TIENT À CŒUR.

LIONEL DURAND

PIERRE H. GOULET

Bureau: 438-1251

Rés.: 471-6220
Après 5h

Rés.: 438-1231
Après 5h

La Métropolitaine
Où l'avenir, c'est tout de suite

Un service du CLSC

(LDS) Mesdames Fedora Léveillé, Reine Messier, Mad. Rock Beaudoin, M. Claude Desjardins et Mad. Grondin (sur notre photo de g. à dr.) qui ont été opérées à cœur ouvert, n'ont plus à se rendre à l'Institut de Cardiologie de Montréal une fois par mois pour qu'un contrôle sanguin mensuel soit fait. Depuis maintenant deux ans, le CLSC Lamater leurs facilite les choses en prélevant lui-même les échantillons de sang sur nos cinq concitoyens. Ces derniers tiennent à remercier les dirigeants du CLSC ainsi que garde Favreau (sur notre photo à l'extrême droite) qui depuis deux ans leurs évitent du temps et des pas.

CONSULTEZ LES
PROGRAMMES DES
CINEMAS OMEGA
DE MASCOUCHE
PAGE 7 DE
CETTE EDITION

NE REMETTEZ PAS À DEMAIN... LA RENCONTRE AVEC VOTRE COURTIER D'ASSURANCE



Assurances incendie, vol, automobile, responsabilité, etc... sont négociées en votre nom par votre courtier, aux meilleurs conditions, pour vos besoins à vous.

VOS COURTIERS LOCAUX

Assurances Bernard Inc.

183, Sainte-Marie

471-3871

Rés.: 669-1807

Jetté, Bousquet, Lafamme Inc.

730, Saint-Louis

471-4141

Corbeil & Fils Assurances Inc.

780, boul. des Seigneurs

471-3733-34

André Desjardins Assurances Inc.

451, boul. des Seigneurs

471-2855

Gérard Vézina Assurances Ltée

(Place des Seigneurs)

878, boul. des Seigneurs

471-3749

POUR UN SERVICE DE QUALITÉ

imprimerie des
Manoirs Inc.

231, rue Sainte-Marie, Terrebonne

471-3536

A la Métropolitaine
un régime de pension
vous est assuré



N'est-ce pas là ce que vous entrevoiez pour votre régime de pension... l'assurance d'avoir de l'argent à votre disposition quand vous en aurez besoin.

A la Métropolitaine, nous connaissons à fond les régimes de pension et pour cause: nous sommes des pionniers en ce domaine. Lorsqu'il s'agit d'assurer aux régimes de pension de grande ou petite taille une gestion économique et hautement professionnelle, nous sommes de vrais experts et chez nous un régime de pension vous est assuré.

Munissez-vous d'un régime sur lequel vous pouvez compter. Appelez aujourd'hui-même.

Je désire, sans obligation de ma part, obtenir plus de renseignements au sujet des services offerts par La Métropolitaine.

NOM: _____

Adresse: _____

Tél.: _____

A retourner à l'adresse ci-après.

JACQUES FORTIER

Représentant de ventes

2525, boul. Marois, pièces 475
Chomedey, Laval H7T 1S9
Bureau: 681-2586
Domicile: 471-7376



La Métropolitaine
Où l'avenir, c'est tout de suite

POSE D'ONGLES CIMENTES

471-9997
1384, rue Joubert,
Île Saint-Jean,
Terrebonne

Mireille Bilodeau

Dans un décor authentiquement québécois [1830]

UN ACCUEIL CORDIAL.
UNE AMBIANCE CHALEUREUSE
UN SERVICE IMPECCABLE.
DES VINS CHOISIS.
UNE TABLE GÉNÉREUSE.

Table d'hôte tous les mdis à partir de \$3.90

889 Saint-François Xavier, Terrebonne
Réservations le soir: 471-9503
Licencié, principales cartes de crédit

BERNINA - OMEGA

VENTE ET SERVICE
REPARATION
toutes marques garanties

Centre de Couture
"Terrebonne"
J.C. PLANTE (prop.)
471-8386
187, chemin Gascon

VIE DE MON VILLAGE

A. Breaud,
prêtre-curé de Mascouche

Ca sent les boules à mites

Quand j'ai annoncé la retraite paroissiale, du 17 au 23 février 1979, un jeune papa vient me glisser à l'oreille, après la messe: Monsieur: "Ça sent les boules à mites, une retraite paroissiale..."

Curé: "Ça dépend comment on la voit et comment on la vit. Evidemment si on vient tout simplement écouter un prédicateur étranger, sans se laisser atteindre en profondeur par la Parole de Dieu, rendu au jeudi soir la retraite n'aura pas changé grand chose. Mais ça peut se vivre autrement."

Monsieur: "Pouvez-vous me dire comment il faut vivre ça pour que ça rapporte?"

Curé: "D'abord y venir avec un esprit positif, pas pour y chercher des "bibites". Participer avec un esprit de foi pour se laisser atteindre par la Parole. Se réserver, au cours de ces journées, des espaces de prière, de réflexion d'échanges. Pourquoi ne pas en parler entre époux, avec les grands enfants, avec quelqu'un au travail?"

Monsieur: "Vous en demandez pas mail?"

Curé: "Ce n'est pas tout! Si on veut que ça rapporte il faut suivre le tout pas seulement un ou deux soirs, rendre son cœur accueillant pour que l'Esprit le remplisse de Sa lumière et de Sa Force; vraiment entrer en une période spéciale où "les affaires de Notre Père et de Nos Frères" vont nous occuper plus que nos besoins quotidiens."

Monsieur: "Vous avez l'air d'y croire?... Je pensais que vous faisiez ça seulement pour faire plaisir aux plus vieux..."

Curé: "Ça peut paraître ça, car eux viennent plus que les jeunes, mais les jeunes devraient essayer de faire un peu de ménage dans leur esprit et leur cœur - la retraite est un bon moment pour ça - peut-être se rendraient-ils compte que ça vaut la peine d'être vécu."

Monsieur: "Vous m'en donnez envie. Si je ne vous avais pas parlé je ne serais pas venu. Mais là ça se peut que j'en fasse l'expérience."

Curé: "La retraite est un moyen pour approfondir sa FOI raviver son AMOUR et affirmer son ESPÉRANCE. Si tu emploies ce moyen comme il faut tu as les chances d'y voir autre chose qu'une vieille affaire sortie des boules à mites pour le mardi gras!"

A. Breaud,
prêtre-curé de Mascouche

Remerciements

M. Emile Gagnon et son fils Michel Veilleux, ainsi que M. et Mad. Jean-Marie Proulx remercient sincèrement toutes les personnes qui leur ont témoigné des marques de condoléance lors du décès de Mme Emile Gagnon, le 7 octobre 1978, soit par offrande de messes, de fleurs, visites au salon, assistance aux funérailles. Les personnes qui ont osé s'inscrire sont priées d'accepter ces remerciements comme personnels.



FLEURISTE
LA BOUTIQUE SENSATIONS
190 ST-ANDRÉ, TERREBONNE, 471-6646

474-4119 474-4118

FM **Funérarium de Mascouche**

PROP. LUCIEN GAGNON ET FILS
850 MONTÉE MASSON MASCOUCHE P.Q.
A VOTRE DISPOSITION 24 HEURES SUR 24

SALON FUNÉRAIRE
JOS. GUAY & FILS

471-3832

Directeur de funérailles
LEOPOLD GUAY, prop.

756, St-Louis
Bureau: 284, rue St-André
Terrebonne

Service ambulance jour et nuit

RESIDENCE FUNÉRAIRE
ST-LOUIS
FUNERAL HOME

Cyrille Joyal
Roland Thuot
Directeur de funérailles

939, rue Saint-Louis
TERREBONNE

Air climatisé 471-4092

Ambulance Terrebonne Enr.
Service jour et nuit
979, rue Saint-Louis, Terrebonne 471-3809

monUMENTS

TOUS GENRES • TOUS PRIX
AUSSI: LETTRAGE DE MONUMENTS
François Charbonneau, gérant
Mme L. Charbonneau, présidente
471-8033 • 471-8056

Terrain d'échantillons,
face au 45, Chapleau

LUCIEN CHARBONNEAU & CIE
52, rue Lepage Terrebonne
Aussi: pierre à bâtisses



Les évêques des diocèses de Joliette et de Saint-Jérôme, Mgr René Audet et Mgr Charles Valois livraient leur message devant les commissaires et les membres du comité de parents le mardi soir 6 février. Le président du Conseil scolaire des Manoirs présidait l'assemblée. (Photo: LA REVUE)

Le message des évêques

(MFDL) Mardi dernier avait lieu une rencontre entre les évêques du diocèse, Mgr René Audet et Mgr Charles Valois, et les membres du comité de parents et les commissaires du Conseil scolaire des Manoirs.

Essentiellement, les évêques ont repris les grands thèmes de leur "Message des évêques aux responsables de l'éducation du Québec" publié en octobre 1978, et faisant suite au débat amorcé l'an dernier par la publication du Livre Vert sur l'enseignement primaire et secondaire.

Ce qu'il faut retenir de cette rencontre est la grande ouverture d'esprit de nos évêques et leur humanisme envers cette population pour laquelle les intervenants en éducation oeuvrent. Ces intervenants, ont ajouté les évêques, doivent se concerter afin de réaliser et favoriser la croissance et l'épanouissement complet d'un être humain "ad-venir".

C'est l'évêque de Joliette, Mgr Audet qui, interprétant les grands bouleversements des années passées et la contestation étudiante, disant que cette contestation avait une signification heureuse puis-

qu'elle remettait en cause, de l'intérieur, les principes mêmes de l'école. L'école, a ajouté l'évêque, doit être au service de la personne, des hommes, et non une usine à fournir de la main-d'oeuvre.

L'évêque de Saint-Jérôme, pour sa part, constatait qu'aujourd'hui l'école était beaucoup plus permissive, donc plus soucieuse des valeurs adoptées par les jeunes; "des valeurs humanistes" a ajouté l'évêque.

Un sujet controversé a également été abordé par les évêques, celui du droit des parents à l'école de leur choix. Ils référaient à cet enseignement de la morale naturelle. "Il faut accepter une plus grande diversité de modèles dans un respect de la démocratie, un système "pluriel" où à l'intérieur d'écoles confessionnelles se retrouvent d'autres alternatives, d'autres façons de penser".



Mariages à

Sainte-Anne

(LDS) Les mariages suivants ont été célébrés en l'église de Sainte-Anne-des-Plaines dernièrement.

Normand, fils de M. et Mad. Jacques Dagenais et Hélène, fille de M. et Mad. Ronald Bertrand.

Marc-André, fils de M. et Mad. Wilfrid Bernier et Micheline, fille de M. et Mad. Jean-Paul Ouellet.

Baptêmes à

Lachenaie

(LDS) L'enfant suivant a été baptisé en l'église de Lachenaie, dimanche dernier.

Joseph, Réal, Mathieu, fils de M. et Mad. Roch Harrison (Oriette Lavalée). Parrain et marraine, Réal Harrison et Francine Lavalée.

Baptêmes à

Mascouche

(LDS) Les enfants suivants ont été baptisés en l'église de Mascouche dimanche dernier.

Marie, Pierrette, Sandra, fille de M. et Mad. Pierre Barrette (Johanne Perreault). Parrain et marraine, M. et Mad. Robert Barrette.

Marc-André, fils de M. et Mad. André Létourneau (Louise Deschatelets). Parrain et marraine, Gilles et Louise Létourneau.

Décès Duguay

A Mascouche, le 8 février, est décédé à l'âge de 33 ans, M. André Duguay, époux de Ghyslain Girard, demeurant au 3293 rue Chamblay à Mascouche.

Les funérailles ont eu lieu samedi le 10 février du Funérarium Lucien Gagnon, 850 Montée Masson, en l'église de Saint-Henri de Mascouche. Inhumation au cimetière de Mascouche.

Outre son épouse il laisse dans le deuil ses enfants, France, Line et Daniel, ainsi que de nombreux parents et amis.



MÈRE MARIE-ANNE
Née dans la Côte de Terrebonne, fondatrice des Soeurs de Sainte-Anne.

Pour toute correspondance: récits de fa-veurs, intentions à recommander, veuillez vous adresser au

CENTRE-MÈRE MARIE-ANNE
1950, rue Provost, Lachine, H8S 1P7

Noces d'Or

cinquante ans
1929-1979

M. et Mme Alphonse Lebel (née Yvonne St-Louis) ont célébré leur 50e anniversaire de mariage samedi, le 3 février en la salle Le Patio de Terrebonne. Ils étaient entourés de leurs enfants: Mme Gisèle Dagesse, M. et Mme Robert Mercier (Stella), M. et Mme Maurice Beaulieu (Charlotte), M. et Mme

Pierre Richer (Colette), M. et Mme Gérard Lajoie (Marcelle), M. et Mme Roger Brien (Noëlla), M. et Mme Réal Lebel, M. et Mme Aimé Dufour (Nicole) et M. et Mme Robert Lebel, les frères et sœurs des jubilaires, leurs 22 petits-enfants et une arrière-petite-fille, ainsi que parents et amis étaient de la fête.

Cliniques de vaccination

Il y aura cliniques de vaccination pour les nourrissons et enfants d'âge pré-scolaire contre la diphtérie, la coqueluche, le tétanos, la poliomyélite, la rougeole, la rubéole et les oreillons par le Département de Santé Communautaire à ces endroits:

Terrebonne: le lundi 19 février, au CLSC Lamater, 978 Moody, de 10h à 11h30 et de 13h30 à 15h30.

Mascouche: le mardi 20 février, au sous-sol de l'église, de 14h à 16h.

Lachenaie: le mercredi 21 février, à la sacristie, de 14h à 16h.

femme d'Adam

Dans "L'épopée de Gilgamesh", un document précédant la Genèse, il est question de Lillith, femme aux serres et aux jambes recouvertes de plumes, qui selon la tradition juive devint la première femme d'Adam. Dans l'épopée de Gilgamesh il est aussi question du déluge repris plus tard dans la Genèse.

L'unité Domrémy Lamater a son local

L'unité Domrémy parainée par le Club Lions Mascouche-Terrebonne s'est installée la semaine dernière dans un petit local situé au 198 rue Saint-André à Terrebonne.

Tel que publié récemment, cette unité offre des services d'information, de référence et une oreille

attentive à tous ceux qui subissent le problème d'alcoolisme ou de toxicomanie. Le but premier à atteindre est la réadaptation et la réintégration dans la société des alcooliques et toxicomanes.

Le local, opéré par des personnes bénévoles est ouvert tous les mardis et

jeudis de 1h30 à 4h30. On peut aussi communiquer par téléphone au 471-2185.

Une cérémonie d'ouverture aura lieu d'ici quelques jours et à cette occasion, plusieurs autres informations vous seront communiquées.



Le Théâtre Parminou est une coopérative de théâtre d'une dizaine de membres dont les objectifs sont d'allier la pratique théâtrale à des buts politiques et culturels de manière à susciter des transformations sociales, et participer au renouvellement de la culture populaire. Le Théâtre Parminou, dont nous voyons ici trois membres, participera à la soirée "Au Tiers-monde, y'a ben du monde", présentée à la polyvalente Corbell le 2 mars dès 19h30.

Au tiers-monde , y'a ben du monde

(LDS) Dans le cadre de la campagne Carême de Partage, le groupe Développement et Paix de Saint-Jérôme invite le public de la région à participer à une tournée de sensibilisation au Tiers-Monde intitulée "Au-Tiers-Monde, y'a ben du monde". Cet événement sera présenté le vendredi 2 mars, dès 19h30, à l'auditorium de la polyvalente Armahd-Corbell à Terrebonne.

La soirée "Au Tiers-Monde, y'a ben du monde" est animée par la coopérative de théâtre Parminou. Dans cette soirée se mêlent humour, sérieux, improvisation et débat, comédiens et participants, bref, une soirée où "Le Tiers-Monde est Parminou".

La soirée débute avec le visionnement de film "La dernière tombe à Dimba-za" tournée clandestinement en Afrique du Sud en 1972. Ce film présente la situation que vivent 22 millions de noirs, métis et indiens d'Afrique du Sud. C'est à partir de là que les comédiens de la troupe et les participants réagiront et qu'ils seront amenés à prendre conscience que les causes du sous-développement sont présentes chez nous et qu'elles ne sont pas plus inoffensives ici qu'ailleurs.

Les billets (\$1. l'unité) sont en vente au secrétariat de la polyvalente, et dans les presbytères de la région Lamater. En ce qui a trait aux groupes, ils pourront réserver leurs billets auprès de M. André Daoust en composant 471-6651.

LA REVUE, journal hebdomadaire, est publiée par la Revue de Terrebonne Inc., 231, rue Sainte-Marie, à Terrebonne, province de Québec (Code postal: J8W-3E4) et imprimée par l'imprimerie Richelleu Re-to-Litho.

Toute correspondance doit être adressée à case postale 55, Terrebonne, P.Q.

Corrider de la 2e classe, permis 0218. Dépôt légal à la Bibliothèque nationale du Québec.

Distribuée gratuitement dans les municipalités de Terrebonne, Saint-Louis-de-Terrebonne, Lachenaie, Mascouche, La Plaine et Saint-François (Laval). Coût de l'abonnement extérieur: \$15, partout au Canada.

Tous droits réservés. La reproduction des textes d'information et d'annonces publicitaires est interdite à moins d'une permission écrite du directeur.

TELEPHONES:
471-3948 et 471-3719

DIRECTEUR:
Aimé Despatie
ADMINISTRATION:
Jean-Pierre L'Ecuyer

SOUTIEN:
Thérèse Deneault-Charbonneau
PUBLICITAIRE:
Guy Lepage

REDACTION:
Marie-France Despatie-L'Ecuyer
Lucie Desjardins-Sgröl

CORRESPONDANTS:
André Côté
Agathe Simard
Albert Rossi

TYPOGRAPHIE-MONTAGE:
Denis-Normand Gravel
Johanna Courcy-Daneault

COMPOSITION:
Michelle Bacon
Diane Beaucoteil

La Garde recueille les vieux journaux

La Garde Saint-Louis-de-Terrebonne vous invite à mettre de côté des maintenant les vieux journaux. Ses membres passeront dans les demeures de Terrebonne samedi le 24 février pour les recueillir.

Cette cueillette permettra d'amasser des fonds pour l'organisation des fêtes.

Les qui marqueront le 20e anniversaire de la Garde en mai prochain.

Les anciens membres de la Garde voudront bien se manifester dès que possible à l'occasion du 20e. S.V.P. composez un des numéros de téléphone suivants: 471-1312 ou 471-0626.

POURQUOI TANT CHERCHER?

Pour une
décoration
intérieure de choix

667, Léon Martel, Terrebonne Guy Venne, prop.

Tapisserie: 20% d'escompte!

Rideaux

Draperies

Valences

Pôles décoratives

Service à domicile

471-4368

TOILES SUR MESURES

Filts de verre 100% opaque				Vinyle			
Unit	Rég.	Vente	Frang.	Unit	Rég.	Vente	Frang.
48 X 70	23.35	18.95	25.35	48 X 70	18.10	12.70	18.95
54 X 70	28.50	21.30	28.95	54 X 70	18.10	14.50	22.05
63 X 70	44.05	35.25	43.05	63 X 70	28.90	23.15	31.90
72 X 70	59.00	40.50	49.60	72 X 70	31.45	25.30	34.85
77 X 70	66.15	54.55	66.05	77 X 70	48.50	38.40	48.95
84 X 70	82.10	65.70	78.20	84 X 70	58.35	46.85	58.20
96 X 70	92.55	74.05	88.95	96 X 70	81.30	69.00	87.70

L'INFORMATION MUNICIPALE

La salle communautaire de Mascouche Les citoyens appelés à se prononcer les 15 et 16 février

(MFDL) Le règlement d'emprunt de \$555,000 pour la salle communautaire ayant été adopté par le conseil municipal de Mascouche lors de son assemblée régulière du 5 février, les journées d'enregistrement pour les élec-

teurs-proprétaires qui sont contre cet investissement pourront voter les 15 et 16 février, de 9h à 19h, à l'Hôtel de ville de Mascouche, 3034 rue Sainte-Marie. Pour que le règlement soit refusé, plus de 500 personnes doivent

signer le registre. Dès ce moment, le conseil a deux alternatives: abandonner le projet ou aller au référendum. Si moins de 500 personnes signent le registre, le conseil peut aller de l'avant dans ce projet.



LA NOUVELLE CORONA à arrière ouvrant de Toyota, avec les nouvelles lignes de 1979 complètement redessinées pour le sedan quatre portes et la familiale. Les dimensions d'extérieur sont les mêmes que celles des modèles 1978 mais l'espace d'intérieur a été augmenté, de même que pour la valise arrière. La nouvelle Corona sera bientôt en montre chez Léveillé Automobiles, 501, boulevard Terrebonne, à Terrebonne. (A.)

Amendement au zonage à Mascouche Journées d'enregistrement les 15 et 16 février et les 1er et 2 mars

(MFDL) Les amendements au règlement de zonage numéro 400, soit les règlements 400-A, B, C et D feront l'objet d'un scrutin secret des électeurs-proprétaires les 15 et 16 fé-

vrier pour le règlement 400-A et les 1er et 2 mars pour les règlements 400-B, C et D, de 9h à 19h, à l'hôtel de ville de Mascouche, 3034 rue Sainte-Marie. Ces amendements au

règlement de zonage en vigueur sont très complexes et il serait bon que chaque contribuable aille consulter les documents à l'hôtel de ville, pendant les heures normales de bureau.

La salle communautaire

Le CAM demande de voter contre

Le C.A.M. incite les citoyens de Mascouche à voter contre le règlement 412 (Salle Communautaire) en se rendant à cet effet, à l'Hôtel de ville de Mascouche, les 15 et 16 février prochains. Un minimum de 500 signatures sont requises. Si le règlement est adopté, une taxe spéciale suivra dès l'émission des obligations.

Plusieurs raisons justifient notre prise de position. En voici quelques-unes:

*Au début c'était un projet d'environ \$200,000.00 et qui est vite monté à \$350,000.00 avec une promesse de subvention de \$86,250.00. Il nécessite présentement un investissement de \$641,250.00 avec une même subvention de \$86,250.00.

*Pour en arriver à seulement \$641,250.00, l'on a dû retrancher des plans originaux, la piste de jogging et changer quelque peu l'apparence extérieure en utilisant des matériaux moins dispendieux.

*Le Centre Communautaire de Lachenaie a coûté \$708,000.00 avec une subvention de \$200,000.00.

MASCOUCHE	LACHENAIE
Hôtel de Ville \$1,000,000 et plus	
Salle Communautaire \$555,000 et plus	
Bibliothèque (Inexistante)	Centre Communautaire
Salles de réunions (Inclus dans les coûts de l'Hôtel de Ville)	
Stationnement	
TOTAL: \$1,555,000 et plus	\$508,000
Si la Salle Communautaire est relocalisée, les frais pour un stationnement seront en sus.	

Leur Centre Communautaire inclus un nouvel hôtel de ville (Mascouche: au-delà de \$1,000,000.00), une bibliothèque (Mascouche: aucune), et des salles de réunions (Mascouche: dans le gymnase) à Lachenaie, les coûts comprennent un stationnement de 160 véhicules.

*Cette salle répond-elle bien aux besoins de la population? (une demande ferme de location faite par le Club Optimiste pour leur bingo hebdomadaire?).

*Quels seront les coûts d'entretien?

*A-t-on réalisé un inventaire des équipements déjà existants?

*La salle de 800 personnes n'est-elle pas trop grande?

*L'administration actuelle a l'intention d'aménager le gymnase en "Roulathèque". Des dépenses additionnelles de quel ordre? Nouveau plancher ou plancher temporaire? Système de son...Système d'éclairage...

La Salle Communautaire de Mascouche nous apparaît être un éléphant blanc.

Citoyens de Mascouche, faites votre devoir, s'il n'y a pas 500 signatures, nous pourrions nous vanter d'avoir accepté une autre augmentation de taxes.

Pierre Simard,
président
474-2088

La BFD peut-elle vous aider?

Aide financière
Gestion-conseil
Formation en gestion
Information sur les programmes
gouvernementaux disponibles
à l'entreprise

YVAN GOINEAU

Représentant de la BFD
vous accueillera à

Terrebonne le 20 février 1979
Pour rendez-vous, composez (514) 436-6441

Vous avez besoin de fonds pour la mise sur pied, la modernisation ou l'expansion de votre entreprise et vous ne pouvez vous les procurer ailleurs à des conditions raisonnables? Vous vous intéressez aux services de gestion conseil et de formation en gestion offerts par la BFD? Vous désirez obtenir des renseignements sur les programmes gouvernementaux disponibles à votre entreprise? Notre représentant se fera un plaisir de répondre à toutes vos questions:

BFD
BANQUE
FÉDÉRALE
DE DÉVELOPPEMENT

GALERIES DES LAURENTIDES,
St-Antoine, Qué. (514) 436-6441

Nouveaux horizons ouverts à la petite entreprise

Demande de feux prioritaires sur la route 25 à Mascouche

(MFDL) Le conseil municipal a réitéré sa demande au ministère des Transports pour qu'il fasse l'installation de feux prioritaires de virages à gauche à l'intersection de la route 25 et de la rue Sainte-Marie.

Dans sa résolution, le conseil fait valoir que cette installation permettrait de libérer plus rapidement la voie centrale de la route 25 et améliorerait ainsi la circulation nord et sud sur cette route. On sait combien, surtout les fins de semaine, la circulation est dense à cette intersection. La demande de la ville est donc très justifiée.

PETITES
ANNONCES
MEME LE
SAMEDI
471-3719

BEAUSOLEIL

DEUX BEAUSOLEIL METRO POUR VOUS SERVIR A TERREBONNE

930, Boul. des Seigneurs
Place des Seigneurs

529, rue Saint-Louis, 471-4158

METRO

BOEUF
Première qualité A1 Marque Rouge
POUR CONGELATEURS
Disponible
au 529 rue Saint-Louis

**PAPIER
DE TOILETTE**
COTTONNELLE
couleurs variées,
paquet 4 rouleaux

.99

POMMES
"McINTOSH"
atmosphère contrôlée
produit du Québec
de fantaisie
panier
de 3 litres

.89

**FESSE DE
JAMBON**

prêt à servir
découenné sans jarret
un bout ou l'autre

1.18
lb

**FLAMINGO
DIND-O-JUS**

Imprégnées surgelées
Canada catégorie "A"
moins de 12 lb

1.19
lb

**RÔTI D'ÉPAULE
DE PORC
FRAIS**

partie paleron

1.08
lb

**FILETS DE
MORUE**

surgelées
NICKERSON

2.69
28 oz

**RÔTI D'ÉPAULE DE PORC
FRAIS**

partie soc

1.18
lb

MINI PIZZAS
toutes garnies
SA VINO

20 oz

1.99

CRETONS
10 oz plus 2 oz gratuit
BLOPAGE

1.35

PÂTE SAUMON ROSE
surgelée
BLOPAGE

1.99

**MINI ROULES
AUX OEUFS**
BLOPAGE

1.99

**SAUCISSES
PORC/BOEUF**
BOEUF MERITE

1.29

BOEUF FUMÉ
tranché

2 oz

4/1.95

**SAUCISSES
FUMÉES**
tout bœuf
COOKIN

1.48

SAUCISSE SALAMI
tout bœuf
COOKIN

1.59

SALADE DE CHOIX
24 oz avec dessert
carnet 13 oz
COOKIN

1.35

(Les deux parts)

**PAMPLEMOUSSES BLANCS
"INDIAN RIVER"**

produit de la Floride gr. 48

8/.98

CAROTTES
produit du Québec
Cat. Canada No 1

5 lb .69

OIGNONS JAUNES
culture du Québec
Cat. Canada No 1

5 lb .59

RADIS
produit des États-Unis
Cat. Canada No 1

1 lb .33

**JUS
DE TOMATES**
HEINZ
Canada Fantaisie,
bte 19 oz

3/.89

**KETCHUP
AUX TOMATES**
HEINZ
bte 20 oz

.77

**EAU DE JAVEL
CONCENTRÉE**
LAVO
128 oz

.68

**NOURRITURE
POUR CHATS**
PAMPER,
saveurs variées,
bte 6 oz

4/.89

Faites confiance à... **METRO**

DRAPERIES D. LEMIEUX INC.

935, rue Saint-Michel
TERREBONNE

DRAPERIES SUR
MESURES

SERVICE A
DOMICILE

Près du boul.
des Seigneurs,
une rue à l'est
de la rue Moody

*Choix de tissus et couleurs
*Confection de tous styles
*Décoration de valances
*Couvre-lit *Tapisserie
*Tapis - Tuiles - Prelart

471-9748

**SPECIAL! ESCOMPTE SUR
TAPISSERIE 20% et 30%**

L'eau potable, une analyse de la situation

-Par Aimé Despatie

Un rapide tour d'horizon du problème des relations intermunicipales dans le domaine de la distribution de l'eau potable nous amène aux réflexions suivantes:

-MASCOCHE défend avec aplomb son point de vue et ne s'embarrasse d'aucune opposition d'où qu'elle vienne. Son premier magistrat est une très forte personnalité qui a le verbe haut et les gestes tranchants. M. Forest pense d'abord et avant tout à sa ville et ses concitoyens, ce qui est normal. Il demande, il exige qu'on lui accorde tous les avantages pour que sa municipalité progresse à un rythme accéléré. Quand il demande la collaboration des autres conseils municipaux, c'est habituellement à sens unique car il a préparé ses dossiers de telle manière qu'il n'a à offrir aucun service municipal à ses voisins. On pourrait lui rappeler que sa coopération aux problèmes intermunicipaux est loin de ses appels désespérés à ceux-ci: (a) quand on a demandé l'appui du conseil de Mascouche pour presser le ministère des Transports de commencer les travaux d'élargissement du chemin Gascon et de la rue Moody (dans Saint-Louis, Lachenaie et Terrebonne), il a répondu que ce n'était pas le rôle de Mascouche de drainer la population de cette ville à Terrebonne; (b) au plus fort de la pénurie d'eau potable l'été dernier, Mascouche a fait installer dans la montée Masson une pompe de surpression qui a empêché les citoyens de Lachenaie d'avoir de l'eau en quantité suffisante. Lorsque le conseil de cette ville s'est opposé à une telle pratique, le maire de Mascouche a répondu que son premier devoir était vis-à-vis ses concitoyens, pas ceux des autres villes; (c) en 1963, la municipalité de Saint-Louis avait amorcé des pourparlers avec Mascouche pour un puits commun dans le Domaine de Provence et cette dernière avait refusé, prétextant que l'eau n'était guère potable et que le rendement était douteux. Pourtant, l'an dernier, Mascouche a fait creuser un puits dans son secteur, à peu près vis-à-vis l'emplacement projeté en 1963 dans

Saint-Louis. L'eau à cet endroit, selon le maire Forest et son conseil, est excellente. Sans doute l'eau se purifie-t-elle en passant d'une municipalité à une autre.

-LACHENAIE a suffisamment d'eau potable dans son secteur ouest et son intérêt à appuyer les nouvelles canalisations vient du fait que le parc industriel prévu dans l'arrondissement du chemin Masson et des autoroutes aura besoin de beaucoup d'eau dans le futur. Les canalisations empêcheront dans l'immédiat et dans l'avenir toute pénurie. Le conseil de cette ville a promis son appui financier pour la conduite du chemin Masson en collaboration avec Mascouche.

-SAINT-LOUIS-DE-TERREBONNE n'a pas d'intérêt immédiat dans les nouvelles conduites qui sont toutes hors de son territoire et qui ne lui serviront aucunement maintenant et dans l'avenir. Toutefois, son conseil a le nez fin. Il est prévu que dans un avenir rapproché une nouvelle conduite devra être installée dans le chemin Gascon pour aller alimenter les nouveaux lotissements au sud et au nord de l'autoroute 640. A ce moment, le conseil aura besoin de l'appui de Lachenaie et Mascouche qui côtoient son territoire nord. Voilà sans doute pourquoi ce conseil a finalement donné son accord de principe à la ville de Mascouche.

-TERREBONNE est dans une position ambiguë, à notre avis. D'un côté cette ville est obligée d'alimenter ses voisins en eau potable, étant encore propriétaire de la centrale de filtration et, de l'autre, elle ne peut suffire à la demande de celles-ci parce que ses canalisations principales ne sont pas assez grosses. Logiquement, elle devrait consentir à faire de nouvelles conduites si elle était une entreprise d'affaires motivée par le profit. Ce qui n'est pas le cas. Idéalement, elle devrait consentir tous les sacrifices nécessaires pour aider les mascouchois dans le besoin, l'humanité n'étant

qu'un tout et tous les hommes étant frères. Pratiquement, les relations normales d'une société veulent que celui qui crée la demande en règle la note. C'est la position de Terrebonne actuellement.

Quand on observe la situation froidement, on s'aperçoit que la rivalité entre villes s'accroît au lieu de diminuer mais que les problèmes ont de plus en plus d'acuité. En plus, les élus de nos villes n'ont plus la sérénité qu'il faudrait pour analyser ces problèmes qui surgissent. Ils préparent leurs dossiers chacun chez soi, à catimini, et les présentent tout d'un bloc à des auditeurs non préparés, démunis d'argent frais, qui lorgnent du côté de Québec dès qu'on avance des projets d'envergure régionale.

Mascouche est accablée au pied du mur par ses citoyens et par les entrepreneurs en construction, fascinée par un avenir de capitale régionale qui lui impose des performances sans cesse plus grandes et qui oblige les autres municipalités à embolter le pas dans sa direction.

Par contre, les municipalités sont bloquées par une taxation désuète encore basée sur la propriété foncière et poussées dans le dos par leurs contribuables qui veulent de plus en plus de services. Quand on sait que les villes sont coincées par des budgets restreints, que 35% des taxes recueillies sont drainées par les salaires des fonctionnaires, que les emprunts par obligations ont une limite, il n'est pas étonnant que certaines villes veulent mettre le hola.

Y a-t-il une autre solution que ces réunions au cours desquelles on met les conseils devant un fait accompli? Lorsque vous pensez, en toute logique, que A ou B sont les deux seules issues possibles, c'est une troisième, C, qui se présente et s'impose.

Devant les divisions, les indécisions, faudra-t-il encore l'intervention du Grand Frère de Québec?

Terrebonne est prête à faire les canalisations d'eau potable pour Mascouche aux frais de celle-ci

(Suite de la page 1)

Le maire Forest
Le maire de Mascouche, M. Gilles Forest, a fait une mise au point dès le début de ses remarques: "Mascouche ne demande pas la charité" mais établit que le problème est urgent et qu'il faut hâter les travaux des nouvelles canalisations sans quoi sa population manquera d'eau dès le début de mai. L'attitude intransigente du maire de Terrebonne lui fait dire "Qu'on fasse les travaux dès maintenant et qu'on règle les frais plus tard". Finalement, M. Forest a dit qu'il ne voulait pas faire de chantage dans cette affaire mais si Terrebonne refusait cette demande, une assemblée extraordinaire, le même soir, était convoquée pour demander une ordonnance au ministre Marcel Léger de l'Environnement.

Le maire Dupré
Le maire de Lachenaie, M. Roland Dupré, a rappelé que son conseil avait accepté de coopérer avec Mascouche dans la nouvelle conduite du chemin Masson qui desservait également son secteur ouest près des autoroutes où se situera son parc industriel. Il a mentionné le fait que les villes environnantes contribuaient au financement de la centrale et des conduites par le tarif qui leur est imposé et que Terrebonne en tirait des revenus. M. Dupré a dit finalement que la co-propriété de la centrale et des conduites maitresses serait un excellent moyen de régler tous les problèmes.

Le maire Forget
M. Irénée Forget, maire de Saint-Louis, a tenu, avant de donner l'opinion de son conseil, à poser des questions aux intéressés, à savoir jusqu'à quelle limite Mascouche irait dans l'agrandissement du réseau dans son territoire et quelles conduites pourraient être mises en commun dans l'avenir. Finalement, après consultation, il a décidé que Saint-Louis serait prêt à collaborer avec Mascouche

et Lachenaie en payant sa quote-part de son approvisionnement en eau. Il n'a pas manqué de rappeler au maire Forest que sa ville n'avait pas tellement collaboré dans le passé lorsque Saint-Louis a projeté le creusement d'un puits au Domaine de Provence.

Le maire Paquin

Outre son exposé préliminaire que nous résumons plus haut, le maire de Terrebonne a mentionné les faits suivants:

- L'ingénieur Alfred Trotter a déjà préparé les plans de la conduite de 20 pouces dans le territoire de Terrebonne, canalisation distincte des autres, pour amener l'eau potable depuis la rue Saint-Sacrement jusqu'aux limites de Mascouche. On estime à \$300,000 ces travaux.

- Terrebonne est prête à entreprendre les travaux "demain matin" si Mascouche veut les finan-

cer intégralement.

- La demande d'eau n'est pas créée par Terrebonne mais par Mascouche et il est juste qu'elle paye ces travaux commandés uniquement par ses besoins.

- Seule Terrebonne supporte la dette de quelque \$3 millions pour l'agrandissement de la centrale de filtration en plus du résidu de la dette pour la première centrale en 1964.

- Malgré une augmentation considérable du débit de la centrale, mais à cause des frais de plus en plus élevés de filtration, les citoyens de Terrebonne doivent absorber cette année une augmentation de 62% dans leur tarif de l'eau potable et les prévisions pour 1980 sont encore plus élevées. Pourtant, on avait chiffré dans le passé que plus le débit serait grand moins lourde serait la facture.

- Après un conciliabule

avec ses conseillers, le maire a déclaré que le conseil de Terrebonne s'en tenait à sa décision, qu'il croyait que toute ordonnance serait pour l'obliger comme maintenant à fournir l'eau nécessaire mais pas pour contribuer à de nouvelles conduites.

- Finalement le maire de Terrebonne et son conseil croient que ce serait créer un précédent si cette ville acceptait de contribuer de ses deniers à la conduite du boulevard des Seigneurs car ce serait l'obliger, dans le futur, à participer financièrement à toutes les autres canalisations même en dehors de son territoire. M. Paquin a exprimé l'opinion qu'il ne pouvait par une telle mesure engager les conseils de l'avenir.

Les participants ont ensuite été invités à partager un léger goûter et une tasse de café. Sur ce point, l'unanimité a été totale.

Lachenaie appuiera Mascouche à certaines conditions

La Ville de Lachenaie qui avait donné son accord de principe à la Ville de Mascouche lors d'une réunion intermunicipale le 7 février à Terrebonne pour les canalisations dans son territoire, attendra que cette dernière municipalité accepte d'abord les conditions qu'elle a posées lors d'une assemblée précédente.

Le conseiller Yvon Blason de Lachenaie a demandé à ses collègues de poser un tel geste qu'il considère logique et il a été appuyé par le conseiller Fabien Beaudin. Les conseillers James Fedak et Marcel

Therrien ont fait de même alors que les conseillers Yvan Meunier et Yvon Beaulieu préféraient donner leur appui immédiatement à Mascouche. M. Meunier a exprimé cette opinion parce qu'il considère qu'on ne peut exiger de cette ville d'appuyer une des conditions posées par Lachenaie, soit la participation dans l'égoût sanitaire régional sans en connaître les coûts. Le maire a suggéré qu'on obtienne des ingénieurs un tel renseignement possible et il s'est engagé à informer le maire de Mas-

couche de ses démarches.

Rappelons que lors d'une assemblée précédente, Lachenaie avait donné son appui à Mascouche moyennant quatre conditions a) qu'une conduite de 16 pouces soit directement reliée au 20 pouces venant de Terrebonne; b) qu'un mécanisme de balancement des eaux assure une alimentation constante dans cette ville; c) que la pompe de surpression installée par Mascouche soit enlevée; d) que Mascouche participe financièrement à raison de 10% des coûts au futur égoût régional.

Que fera maintenant Saint-Louis?

Comme suite à la réception du texte de la demande d'ordonnance par la Ville de Mascouche, le conseil municipal de Saint-Louis-de-Terrebonne, par l'entremise du maire Irénée Forget a déclaré à LA REVUE,

lundi matin, qu'il retenait son acquiescement à l'accord de principe du 7 février à propos d'un appui au conseil de Mascouche, ledit texte n'étant pas nécessairement conforme à l'entente.

A-côtés de l'assemblée

'Le maire Forest (Mascouche): "Si vous n'acceptez pas le principe, êtes-vous d'accord pour soumettre le différend à un arbitre?"

Le conseiller Desjardins (Terrebonne): Terrebonne est allée assez loin. Elle coopérerait mais pas sur le dos de ses contribuables."

Un ingénieur (pour Mascouche): "Les nouvelles conduites amèneront un supplément de 144 millions de gallons d'eau à Mascouche. Le prix de l'eau va baisser de 8 cents le mille gallons."

Le maire Paquin (Terrebonne): "Le financement de \$300,000 à 20 ans, commande un déboursé de \$35,000 par année, soit \$700,000". Devant nos citoyens on ne peut

justifier un tel geste."

Le conseiller Daunais (Terrebonne): "Vous (Mascouche) savez depuis 1975 que votre réseau est désuet."

Le conseiller Beaudin (Lachenaie): "Il me semble que vous (Terrebonne) faites un profit avec l'eau. Vous avez les retombées économiques de toute la région, donc faites-nous une ristourne pour une fois!"

Le conseiller Sabourin (Terrebonne): "Seule une corporation supra-municipale pourrait régler de tels problèmes et c'est dans ce sens qu'il faut se diriger."

Le maire Paquin: "M. Forest, si vous étiez maire de Terrebonne, que feriez-vous à ma place?"

La Meunerie Québécoise s'installera au printemps dans le parc industriel

(MFDL) Une nouvelle industrie occupera dès le printemps un espace de 20,000 pieds carrés dans le parc industriel de Mascouche. Cette industrie, La Meunerie Québécoise, a en effet, acheté un terrain dans le parc industriel de Mascouche là où les services d'égout et d'égoût sont disponibles.

Nous avons demandé à son président, M. Donald Campeau, quelques détails concernant son entreprise, entre autres, s'il créerait des emplois, quel type de production il effectuerait et pourquoi avoir choisi Mascouche.

La Meunerie Québécoise est une toute nouvelle industrie qui produira comme son nom l'indique, de la

farine. Au début, cinq employés seront créés.

M. Campeau nous a aussi expliqué les raisons qui l'ont poussé à choisir le parc industriel de Mascouche plutôt qu'un autre. Selon lui, deux facteurs sont entrés en ligne de compte dans son choix. Tout d'abord, Mascouche lui a donné l'impression d'être une ville tranquille. Dans les autres parcs industriels qu'il a visités, l'affluence et la circulation étaient trop intenses.

M. Campeau a aussi choisi le parc industriel de Mascouche à cause de la proximité de la route 25 et sa facilité d'accès. Sont également entrés en ligne de compte les services déjà installés et le coût du terrain au pied carré.

La mousse de la rivière des Mille-Iles ne présente aucun danger

(MFDL) Suite à l'article de notre confrère de La Presse Rive-Nord concernant la mousse qui apparaît à la surface des réservoirs d'eau filtrée de plusieurs centrales de filtration des Basses-Laurentides (Rosemère, Sainte-Thérèse et Terrebonne) le surintendant de la centrale de Terrebonne, M. Bruno Rettino, que nous avons rejoint à ce propos la semaine dernière a tenu à nous expliquer

plus en profondeur ce phénomène qui soulignait le bien, ne présente aucun danger pour qu'il boit l'eau potable filtrée à la centrale de Terrebonne.

Selon M. Rettino, plusieurs hypothèses peuvent expliquer ce phénomène: la mousse est produite par des algues qui remontent à la surface; des matières organiques pourraient en être la source; des produits chimiques ou des détergents également.

Les Services de Protection de l'Environnement à qui l'on a confié le soin de trouver la composition de cette mousse a procédé à des tests de détergent. Ceux-ci n'ont pas été concluants. Reste la possibilité de matières organiques non-identifiables. Selon les experts, l'eau tourbillonne littéralement de matières organiques. La filtration consiste à annihiler les plus dangereuses.

En terminant, le surin-

tendant a assuré que les tests se poursuivraient tant et aussi longtemps que cette mousse persisterait. Depuis l'ouverture de la centrale, aucun phénomène semblable ne s'était produit. Revenant sur le danger éventuel que présenterait cette mousse, M. Rettino a expliqué que si les SPE avaient eu un doute ils auraient immédiatement arrêté la production d'eau potable. A suivre!

LES EQUIPEMENTS LEROUX INC.

UNE DIVISION DU GARAGE
ERNEST LEROUX INC.



VENTE-SERVICE-REPARATION

C'est le bon temps
pour votre équipement!
1075, CHEMIN DU COTEAU
TERREBONNE 471-1455

LE PLUS GRAND
CHOIX
DE LA REGION

● CHASSE-NEIGE
TOUTES CATEGORIES





\$50,000
d'inventaire
à liquider!

LA GRANDE VENTE DEMEAGEMENT

L'ÉTINCILLE

CONTINUE

**TOUT
DOIT ÊTRE VENDU!**

- LUMINAIRES
- LUSTRES
- LAMPADAIRES
- AMPOULES
TOUS GENRES

**SPECIAL SURPRISE
SUR
PLAQUES MURALES**

**ESCOMPTE DE
20% A 70%
sur marchandises
en magasin**

450, Boul. des Seigneurs

471-4125

Terrebonne

L'INFORMATION MUNICIPALE

Appel pressant aux citoyens de Saint-Louis

(MFDL) Tous les citoyens de Saint-Louis-de-Terrebonne recevront ces jours-ci une lettre circulaire de la Sûreté du Québec qui assure la protection policière sur le territoire, pour que tous se liguent contre les criminels et surtout contre les voleurs qui effectuent de véritables raffles dans les domiciles et les commerces.

Des statistiques fort convaincantes prouvent qu'une attention soutenue de la part des citoyens est le meilleur moyen de lutter contre les vols. Dans sa lettre, la Sûreté du Québec fait valoir que les résidents d'un quartier sont plus à même d'identifier les rôdeurs et véhicules suspects et de référer ces choses à la Sûreté du Québec. Cette dernière s'en-

gage à faire enquête sur tout appel, même anonyme. Aucun témoignage à la Cour n'est demandé dans ces cas.

D'autre part, la Sûreté engage tous les citoyens à mieux se protéger et à protéger ses biens en marquant au burin les objets de valeur. Cette opération est appelée "Opération Volcan" et est un service tout à fait gratuit. Pour obtenir un burin électrique, les citoyens se rendront au bureau municipal situé dans le centre commercial Les Comploirs de la Seigneurie où on leur remettra un appareil.

La Sûreté ajoute que tous les appels à frais virés seront acceptés pour toute information concernant des rôdeurs ou des véhicules suspects. Le téléphone est 472-1313.

Où en est-on avec le camion-échelle pour l'incendie?

La Ville de Terrebonne a commandé le 7 octobre 1978 (vous avez bien lu: 1978) un camion-échelle pour combattre les incendies à la société des Camions Pierreville. A ce jour aucune indication que cette importante pièce d'équipement sera livrée incessamment dans notre région.

Interrogé à ce propos, le directeur du service de police et d'incendie, M. Aimé Charron a déclaré à LA REVUE qu'il a renoncé à compter les appels téléphoniques faits à cette entreprise. Ceci outre les voyages qui ont été faits par lui à Pierreville en compagnie de certains conseillers.

La commande est pour un camion avec pompe de 840 gallons et échelle de 75 pieds de type "tour d'eau" sur laquelle on

fixe un boyau ce qui permet d'aller arroser à la hauteur désirée sans qu'on ait besoin d'un pompier dans l'échelle. L'échelle est commandée au sol et peut-être dirigée là où on veut. Elle servira également pour tout sauvetage dans un édifice jusqu'à une hauteur de 75 pieds.

M. Charron a ajouté qu'il se rendrait prochainement chez le fabricant pour voir où en est rendue la fabrication.

Les p'tites
annonces de
la Revue, c'est
pas cher
471-3719

Demande de Saint-Louis aux Affaires culturelles

(MFDL) Le conseil municipal de Saint-Louis a transmis une demande au ministère des Affaires culturelles pour permettre à la municipalité d'obtenir un montant destiné à embellir l'édifice du CLSC Lamateur présent-

tement en construction sur le boulevard des Seigneurs. C'est en vertu d'une politique du ministère que Saint-Louis pourra obtenir un montant représentant 1% de la valeur de la bâtisse évaluée à \$1,450,000.

Pour vendre
Les Petites
Annonces
471-3719

Roi DE LA Radio

Les photos du dessin peuvent légèrement différer des modèles en vente.

**TELEVISEUR
NOIR & BLANC**
A PARTIR DE:
\$98

TERREBONNE
950, boul. des Seigneurs
Tél.: 471-9850

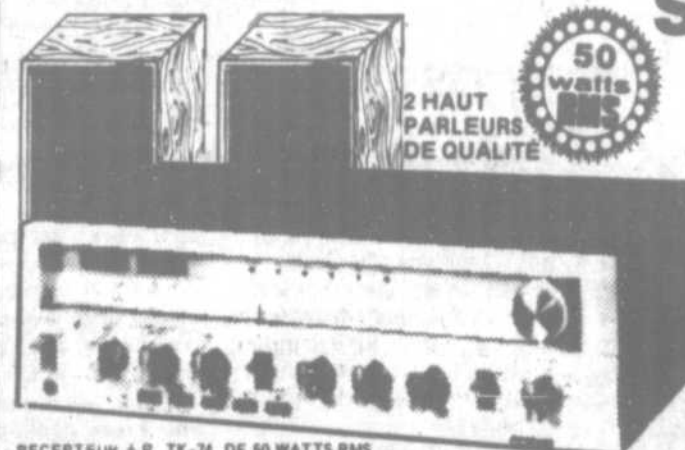
**TELECOULEUR
14"**
A PARTIR DE:

**SATISFACTION OU
ARGENT REMIS**

\$329

FINANCEMENT DISPONIBLE - CHARGE - MASTER CHARGE

**TECHNIC: AR-ELECTRO
SOUND**



\$599

RECEPTEUR A.R. TK-74, DE 50 WATTS RMS

LIVRAISON ET INSTALLATION GRATUITE

JVC

KOSSA



\$799

RECEPTEUR JVC, JR-5201, DE 70 WATTS RMS

CINEMA OMEGA MASCOUCHE

Tél.: 474-4141

Admission \$3.25 Moins de 14 ans avec carte \$1.25

OUVERT 7 JOURS PAR SEMAINE

Lundi, mardi, mercredi, jeudi: projection à 7h30

Vendredi: 7h45

SAMEDI & DIMANCHE: OUVERT A MIDI

SUPER CINÉROTIQUE

La Sexualité chez les Adolescents

les inspirations EROTQUES de MARTINE

2^e FILM

Tous les soirs à 8h

SALLE 2

2 E SEMAINE

John Travolta, la révélation de "La fièvre du samedi soir" triomphe dans... "Brillantine"

POUR TOUS

John Travolta Olivia Newton-John

MOINS DE 14 ANS \$1.25

"Brillantine"

Version française de **GREASE**

Alain Delon dans "Le Gang"

Vendredi à 7h45
Samedi et dimanche à 1h30 et 7h45
Lundi à jeudi à 7h30

SALLE 1

STATIONNEMENT GRATUIT AU CINEMA



M. PHILIPPE GASCON, artiste de Terrebonne, expose ses œuvres depuis dimanche à la Caisse populaire de Sainte-Thérèse. Sur notre document on aura reconnu MM. Réjean Juteau, président du comité d'art de la Caisse, Philippe Gascon, Marcel Charron, président du comité de surveillance, Roland Thivierge, Mad. Louise Duchesne et Mad. Janine Bellemare, du comité d'art. Celui-ci en est à sa septième année d'organisation d'expositions d'œuvres d'artistes. L'exposition Philippe Gascon se poursuivra jusqu'au 16 mars. La Caisse est située au 37, rue Turgeon, à Sainte-Thérèse-de-Blainville.

Exposition Philippe Gascon à la Caisse de Sainte-Thérèse

(MFDL) Le vernissage de l'artiste terrebonnais Philippe Gascon à la Caisse populaire de Sainte-Thérèse dimanche dernier attirait plusieurs personnes de Terrebonne et des environs et avec raison: des 36 œuvres, aucune ne pouvait manquer d'attirer les regards.

De dimensions aussi variées que les techniques employées par Gascon dans la facture de ses tableaux, les toiles rappellent souvenirs personnels ou patrimoniaux, tels "Patrick", "Simon", "L'attente", "Auto-portrait", "Les deux frères", "Les mains de mon père", ou encore "Rue Saint-André" et "La Passerelle". Paysages, scènes animalières, monuments, édifices et natures mortes complètent l'exposition.

Les œuvres de Gascon seront exposées jusqu'au 16 mars. On peut les contempler pendant les heures d'ouverture de la Caisse située au 37 rue Turgeon, Sainte-Thérèse.

MERCI DE M. BERNIER

M. Paul-Aimé Bernier, candidat aux dernières élections municipales à Lachenaie, tient à remercier les personnes qui ont pris la peine de se déplacer pour venir voter le dimanche 4 février. Il a dit regretter le peu de participation de ses concitoyens. M. Bernier félicite le candidat élu, M. Marcel Therrien et lui souhaite bon succès. Il se dit toujours disponible pour le plus grand bien de la population de cette ville.

(Photo: LA REVUE)

Conseil de Lachenaie le 5 févr.

Les membres du conseil municipal de Lachenaie se réunissent le lundi soir 5 février. Voici un résumé des débats.

Parmi les factures à payer, celle de l'hebdomadaire "Le journal régional" de Saint-Roch, au montant de \$100 a été retenue encore une fois. Pour la période de Noël, ce journal avait fait souscrire une annonce d'une page tabloïd. Sur réception du journal, on a constaté que seulement un quart de page avait été publié.

On a discuté publiquement et en présence de

Mme Micheline Pion du renvoi de celle-ci comme préposée au secrétariat municipal, de même que de l'engagement de Mlle Martine Simard, ancienne employée.

Le conseil a accepté la démission de l'inspecteur en bâtiments, M. Gaëtan Fyén.

Le conseil a accepté la rémunération de l'agent spécial, M. Marcel Corbell au tarif de \$9 l'heure.

Me Michel Delorme, avocat, a été mandaté pour défendre les intérêts de la municipalité dans la contestation de l'ordonnan-

ce des Services de protection de l'environnement du Québec, en marge de la distribution de l'eau potable depuis la centrale de filtration de Terrebonne. Les audiences dans cette affaire auront lieu les 13, 14 et 15 mars.

Une demande des instructeurs et autres responsables du hockey mineur pour des vestons totalisant une dépense de \$700, a été mise en dépôt pour étude.

M. Marcel Corbell a été autorisé à participer à des cours pour la Protection civile les 14, 15 et 16 février.

Préparation du terrain

Le conseiller Fabien Beaudin est revenu à la charge à l'assemblée du conseil municipal le lundi soir 5 février, à Lachenaie, afin que le terrain de baseball soit prêt pour le début de la saison estivale. Il a demandé que les responsables préparent des maintenant les matériaux pour un arrêt-balle et que l'on prévoit également le

nivelage et l'aménagement du terrain dès le dégel. Ce terrain est situé près de la montée Dumais et de l'autoroute 640.

PETITES ANNONCES
471-3719

Le centre communautaire de Lachenaie

Le comité conjoint Conseil-scolaire/ Lachenaie: d'autres alternatives

(MFDL) Parce qu'il ne répondrait aucunement aux besoins des élèves de Lachenaie en matière d'équipement ou de services (gymnase et bibliothèque), le comité conjoint formé de représentants du Conseil

scolaire des Manoirs et de la Ville de Lachenaie s'oppose au projet de centre communautaire de la Ville de Lachenaie, projet qui on le sait était soumis à l'ensemble de la population les 5 et 6 février.

Le comité conjoint grei à son refus deux alternatives. La première consisterait à ériger un centre communautaire à côté de l'école Saint-Charles. Cette alternative viendrait compenser le manque de locaux de service de cette école et de plus, permettrait la réalisation d'un projet de bibliothèque municipale-scolaire qu'utiliseraient les enfants de Saint-Charles et de Jean de La-fontaine.

La seconde alternative serait de reporter le projet à septembre 1980. Cependant, ce qu'ignorait le comité conjoint au moment des discussions, est le fait que Lachenaie perdrait sa subvention de \$200,000 si elle ne réalisait pas le projet entre les mois de septembre et juillet 1979. Cette alternative rejetée, ne reste que la première.

Lachenaie et le zonage agricole

Débat ponctué d'éclairs au conseil municipal de Lachenaie le lundi soir 5 février en marge d'études à entreprendre pour défendre la ville contre les intentions du gouvernement du Québec à propos du zonage agricole.

Suite à une entrevue avec le ministre Jacques Parizeau l'après-midi même, le maire a proposé, sur invitation du député de l'Assomption, qu'une demande soit faite à Québec pour obtenir les services d'experts et ce gratuitement, afin d'établir les priorités de zonages pour contrer certaines directives qui empêcheraient la construction domiciliaire dans la ville. Il a été appuyé par M. James Fedak.

En contre-proposition, le conseiller Yvan Meunier a

proposé que l'on fasse appel aux ingénieurs Leroux, Leroux, Nantel & Papin, qui s'ajouteraient les experts voulus. M. Meunier a dit qu'il ne fallait pas trop attendre des experts du gouvernement et que la municipalité avait déjà perdu trop de temps, retardant d'autant la progression du développement.

Le conseiller Fabien Beaudin a suggéré que les deux résolutions en fassent une seule, la municipalité ne s'engageant, dans les deux cas, à aucun investissement.

M. Meunier ne voulant en aucun cas retirer sa proposition et M. Beaudin ne l'appuyant pas dans cette voie, il a fallu l'intervention du conseiller Yvan Bisson pour appuyer M. Meunier.

ERRATUM

Dans l'annonce de vente pour taxes de la Ville de Lachenaie parue dans l'édition du 7 février dernier, on aurait dû inscrire à la fiche 276-43, le nom de Mme Rita Contant et non Caron, inscrit par erreur. La Ville de Lachenaie s'excuse auprès de l'intéressé.

Pour vos imprimés

Imprimerie des Manoirs

231 Sainte-Marie Terrebonne



de qualité à bas prix
REPARATION de MONTRES sur place

OUVRAGE GARANTI

Service prompt et courtis

A. McLaughlin

931, L.-Martel, 666-3961 TERREBONNE

CHARLES LEPROHON, gérant de service

M. Lionel Grenier, président, est heureux de vous présenter

M. Charles Leprohon, nommé gérant de service dans son entreprise.

M. Leprohon apporte à ses nouvelles fonctions une expérience de plusieurs années dans l'automobile et il sera responsable de l'entière satisfaction de la nombreuse clientèle de Grenier Automobiles.

M. Leprohon sera heureux de vous rencontrer bientôt.

Grenier Automobiles

Concessionnaire General Motors Pontiac - Buick

675, boul. des Seigneurs Terrebonne 471-3746

LE CLUB DE SKI DE FOND ET RAQUETTES "LE CHENAYE"

invite ses membres, et ceux qui veulent y adhérer

COMPETITION DE SKI DE FOND - SAMEDI 17 FEVRIER

CATEGORIE: HOMMES ET FEMMES 15 ANS ET PLUS



CARTES DE MEMBRES EN VENTE SUR PLACE SAMEDI

CAISSE POPULAIRE DE LACHENAIE

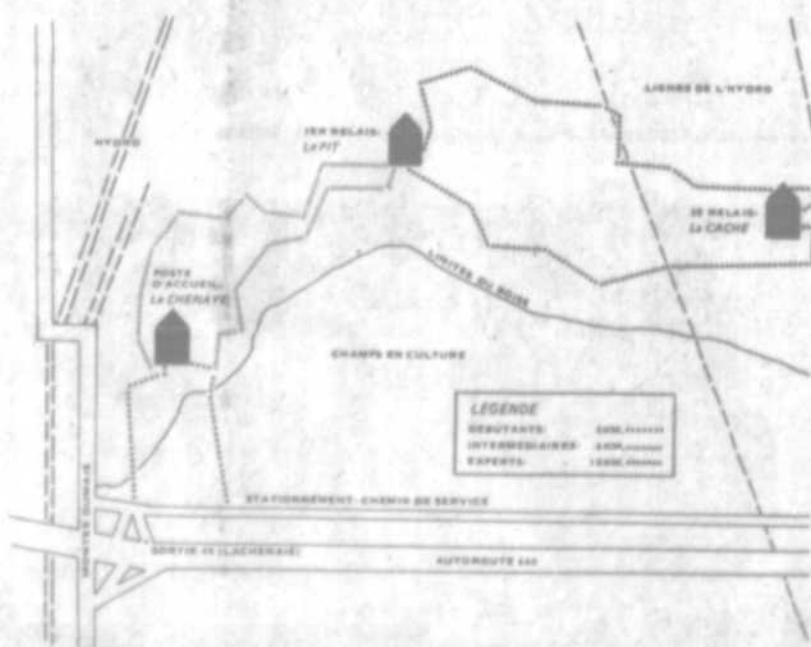
Gilles Masson, directeur
1741, boul. Saint-Charles
471-2834
Lachenaie

CIRCUIT: distance 5 km environ avec départ au poste d'accueil près de la montée Dumais. Premier départ à 14h

ENREGISTREMENT: au poste d'accueil jusqu'à 13h50

PERSONNE ne sera tolérée sur la piste après 13h45

LES PRIX: 3 trophées par catégorie, offerts par la Brasserie Molson, seront remis lors de la soirée de danse du club le 17 mars à l'école polyvalente Armand-Corbelle de Terrebonne.



Cette publicité est un hommage des annonceurs

Garage Johnny Decoste

2743, Boul. Saint-Charles, Lachenaie - 471-8327

EXCAVATIONS D. DUBE ENR.

185, Terrasses Rond 471-8064
Lachenaie

ENSEIGNES MONACO LTEE

Yvon Beaulieu, président
Néon • Plastique • Location de grue
1326 de Lanaudière Lachenaie - 471-7616

DENIS AUTO ELECTRIC ENR.

*Misc au point *Tune-Up *Freins
Concessionnaire "Artic Cat"

2965, boul. Saint-Charles Lachenaie 471-3081

DEPANNEUR BEAUSOIR

A votre service
1733 Boul. Saint-Charles
Lachenaie - 471-2255

ATELIER DE PNEUS MONTREAL-NORD TIRE SHOP LTEE

Tous les services de pneus
2210 Kennedy, 581-0240
Lachenaie

C. Bouchard

Produits d'aluminium
Portes - Fenêtres - Revêtements
1881, boul. Saint-Charles 471-2434 Lachenaie

Cours à domicile

(MFDL) Un nouveau service a été mis sur pied au Conseil scolaire des Manoirs, celui des cours à domicile pour les enfants et adultes retenus à la maison pour raisons de maladie. Les bénéficiaires de ce service devront tout

tefois remplir certaines conditions dont la principale: qu'ils soient retenus à domicile pour au moins quatre semaines consécutives ou pour plusieurs périodes de deux à trois semaines.

Pas d'augmentation des ressources même s'il y a augmentation de clientèle

(MFDL) Dans une lettre faisant état des dossiers en litige entre le ministère de l'Éducation et le Conseil scolaire des Manoirs, le directeur général du MEQ, M. Bertrand Croteau expliquait que si une diminution de la clientèle scolaire ne permet pas une diminution proportionnelle des budgets alloués, toute augmentation de clientèle ne crée pas une augmentation proportionnelle des coûts.

On se rappellera que le Conseil scolaire des Manoirs avait entrepris de démontrer, chiffres à l'appui, que cette augmentation de clientèle pénali-

sait notre Conseil scolaire. Le manque à gagner s'établit à \$149,715.

Etant donné la réponse de M. Croteau, le président du Conseil scolaire des Manoirs, Me Claude Paquette a demandé aux députés de Terrebonne et de l'Assomption une intervention politique, seule façon selon lui de régler le différend.

D'autre part, la lettre du directeur-général confirme l'allocation d'un montant de \$54,861 référant à la masse salariale de 1976-1977. La demande d'allocation supplémentaire pour 1977-1978 fera l'objet d'une analyse plus poussée.

Le ministère a également confirmé une participation financière au budget d'opération de la base de plein-air. Au total \$115,195 ont été alloués. De plus, il autorisera la construction de locaux de classe par les élèves de la polyvalente.

Concernant la construction de la piscine, le ministère incite le CSDM à réaliser ce projet aussi rapidement que possible.

Au sujet du litige entourant le centre administratif, le ministère indique qu'il devra pousser plus avant son analyse et qu'il rendra une réponse avant la fin de février.

Un secteur en expansion ...

La formation professionnelle, "Meubles et construction"

Ce secteur couvre les spécialités du charpentier-menuisier et celles de l'ébéniste.

Les connaissances de base nécessaires aux divers profils du secteur sont regroupées à l'intérieur d'un tronc commun.

Le tronc commun [Sec. IV] [210-400]

A la Polyvalente Armand Corbell, le tronc commun de sec. IV comporte des périodes d'enseignement théorique et pratique portant sur le travail général du bois, le dessin technique, l'utilisation de l'outillage et de la machinerie. Le programme d'études à ce niveau est évidemment complété par des matières

de formation générale. Travailleur de la construction II Sec. IV [217-500].

Ce profil dispensé à la polyvalente Armand Corbell permet à l'élève de maîtriser tous les aspects reliés au travail d'un chantier de construction.

Travailleur de la construction I [228-600] [Cours supplémentaire]

Après avoir réussi le cours de travailleur de la construction II, l'élève qui désire acquérir des connaissances et des habiletés supplémentaires dans cette spécialité peut suivre le cours de travailleur de la construction I.

A la polyvalente Armand Corbell la construction de

bâtiments préfabriqués permet aux élèves d'exercer leurs habiletés dans une situation réelle.

Secondaire V [année supplémentaire]

L'élève qui détient un C.E.S. avec mention "TRAVAILLEUR DE LA CONSTRUCTION II" et qui termine avec succès le programme d'étude "TRAVAILLEUR DE LA CONSTRUCTION I", reçoit du Ministère de l'éducation un certificat de Sec. V supplémentaire avec mention de la spécialité "TRAVAILLEUR DE LA CONSTRUCTION I".

Pour informations supplémentaires: M. Maurice Sarailion à 471-6805.

ATC

VOYAGES NOVASOL INC.

LES GALERIES DE TERREBONNE

1185 MOODY, TERREBONNE

471-1266

Les brochures "Skylark" printemps-été '79 sont maintenant disponibles à notre agence.

Vacances SkyLark

ISRAEL • ESPAGNE • GRECE

PRINTEMPS-ETE 79

ISRAEL

Une nouvelle destination Skylark

1 semaine à Jérusalem + 1 semaine à Tel-Aviv

à compter de \$799

Incluant le transport et l'hébergement

Choix de fascinantes excursions pour \$125

GRECE

7 nuits à Athènes 7 nuits à Athènes 7 nuits à Athènes

7 nuits à Corfou 7 nuits à Rhodes 7 nuits en Crète

\$969 \$989 \$929

Incluant transport, hôtels et 2 repas par jour dans les îles. Profitez de votre séjour pour découvrir la Grèce; circuit de 3 jours \$135 Croisière en mer Egée \$190

ESPAGNE

Passez deux semaines sur la Costa del Sol au prix des Antilles \$499

Une semaine à Torremolinos + 1 semaine de circuit.

Voyez Malaga, Granada, Madrid, Cordoue, Séville, etc.

pour à compter de \$819

ou 10 semaines Costa del Sol + 1 semaine au Maroc

Voyez Rabat, Marrakech, Fez et Tanger \$819

N'oubliez pas que NOVASOL représente et émet les billets d'avion pour toutes les compagnies aériennes sans qu'il vous en coûte davantage.

Les articles du bulletin "Le Chêne" à Lachenaie

La publication d'articles du maire Dupré dans le bulletin municipal "Le Chêne", de Lachenaie, fait parfois sourcilier certains conseillers. Voilà pourquoi le conseiller Fabien Beau-

din a demandé que ces articles soient soumis aux membres du conseil avant publication. Il faut savoir que l'entente sous lequel sont publiés ces articles porte l'inscription: "Le

maire et les conseillers vous parlent".

Le maire a acquiescé à cette demande mais en demandant que tous les autres articles lui soient aussi soumis pour étude avant publication.

Elargissement du Chemin Gascon

(MFDL) Comme en fait foi un avis de présentation d'un règlement d'emprunt du conseil municipal de Saint-Louis, l'élargissement du chemin Gascon devrait connaître dans les prochains mois sa réalisation.

On sait que cet élargissement est prévu depuis

nombre d'années mais que le projet s'est buté à de nombreux retards. Il a fallu convaincre les municipalités touchées par cet élargissement, exproprier les demeures et commerces, obtenir des Services de protection de l'Environnement leur accord, etc...

Il semble que l'annonce faite par le directeur du ministère des Transports pour la région II y a quelques mois se réalisera. Le directeur estimait le début des travaux pour le printemps 1979.

Concours d'art oratoire opti.

Le club optimiste de Terrebonne, a lancé son concours d'Art Oratoire à l'intention des garçons et filles de moins de 16 ans. Cette année le concours aura lieu à l'Ecole Secondaire St-Sacrement, le dimanche 18 février 1979 à 14h. Sous la présidence d'honneur de monsieur le Maire François Pilon, il est donc une invitation spéciale que nous lançons à toute la population de Terrebonne, en espérant que vous veniez en foule encourager nos jeunes.

Le gagnant, et le deuxième de chaque division se

méritera un trophée ainsi que \$100. au premier et \$50. au deuxième. De plus, le gagnant de chaque division sera admissible à un concours général ultérieur mettant en jeu une bourse d'études de \$500.

Le sujet officiel du concours est "Malgré ma jeunesse, je prévois". Les participants doivent traiter de ce sujet pendant pas moins de 4 minutes et pas plus de 5 minutes. L'évaluation des concurrents s'effectue selon les qualités personnelles, le contenu du discours, la présentation et le débit et l'ensemble des valeurs de

la communication.

Donc n'oubliez pas, le 18 février à 14h. Venez encourager nos jeunes à l'Ecole Secondaire St-Sacrement. Pour plus d'information, on peut communiquer avec Réal Lachapelle à 471-6254.

Michel Lacroix

Publiciste

LES PETITES ANNONCES:

MEME LE SAMEDI

TOUTE LA

JOURNEE!

ACHETEZ UNE DATSUN 79 EN FÉVRIER ET PARTEZ AVEC \$300 EN MAIN.

VENEZ CHEZ ALEXANDER DATSUN AUJOURD'HUI

4,100 ch. Gascon TERREBONNE

Route 227, 1 mile au nord de la 540 477-1444

L'avenir roule en Datsun

dit-on! C'est plus vrai que jamais cette année. Car si vous achetez un de nos modèles 79 en février, vous recevrez \$300 comptant ou une once d'or massif. Et ce n'est pas tout! Chaque Datsun s'accompagne du régime antirouille de six ans, une exclusivité. Personne d'autre n'ose offrir un tel programme. Car nous savons comment fabriquer une voiture qui résiste aux rigueurs du climat canadien. Passez nous voir et venez apprécier tous nos modèles 79 et passez à l'action car le temps est excellent.

EN FÉVRIER, LA DATSUN VAUT DE L'OR EN BARRE!

L'AVENIR ROULE EN DATSUN

DATSUN

210-310-510-SPORTRUCK-200 SX-280 ZX

prestige Inqlis

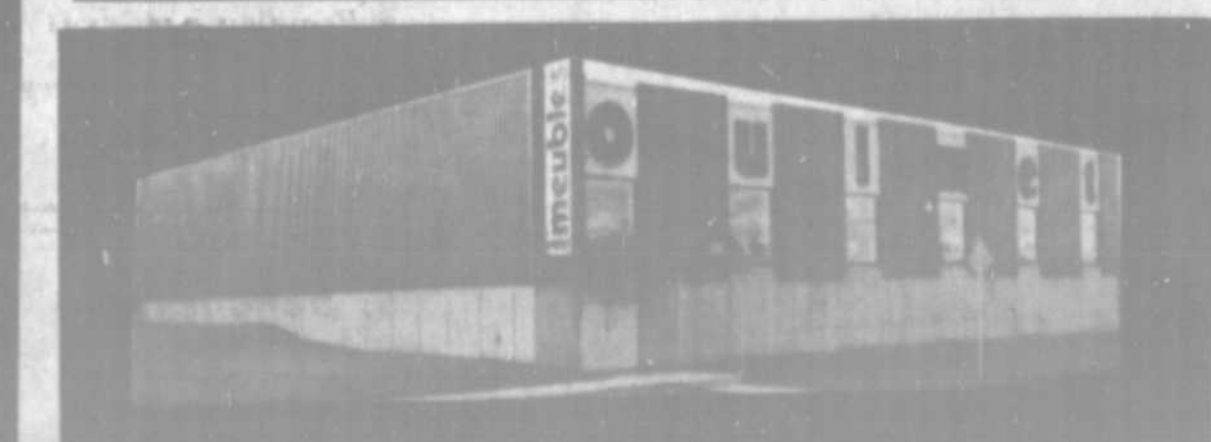
VENTE FIN DE SERIE

LAVEUSE "LIBERATOR" \$399.

LAVEUSE et SECHEUSE "SUPERB" \$679.



QUANTITES LIMITEES



ouimet

Meubles R. et P. Ouimet Inc.

1000, boul. des Seigneurs Terrebonne 471-4119

L'opinion du lecteur

Nos lecteurs sont invités à nous communiquer leur opinion sur tout sujet d'intérêt général et nous acceptons leur texte pour publication dans cette page avec grand plaisir. Autant que possible ne pas dépasser 400 mots ou une page et demie dactylographiée. Tous les articles doivent être signés. Nous n'acceptons pas les lettres anonymes.



Cette scène quotidienne est vécue par plus de 600 élèves de la polyvalente Armand-Corbelle à l'heure du dîner puisque la cafétéria ne peut loger que 450 élèves sur un total de 1100 qui doivent prendre leur repas à l'école.

"Nous battons tous les records"

Peut-être vous êtes-vous aperçus qu'on était un peu à l'étroit ici, dans la polyvalente Armand-Corbelle. L'équipe de la JEC de secondaire IV et V s'en est rendu compte. Elle s'est demandé si on pourrait améliorer cet état de choses. Nous avons donc organisé une rencontre avec M. G. St-Germain, principal, pour avoir une vue globale de la situation. En voici le résultat.

La polyvalente a une capacité d'accueil de 1500 étudiants en incluant 180 places assises à la bibliothèque. Actuellement, 1650 étudiants soit 150 de plus que la capacité maximum, évoluent, étudient et vivent 7 heures par jour dans cet espace réduit.

En outre, 1100 étudiants dînent ici, alors que la cafétéria ne dispose que de 475 places. On mange les 525 étudiants qui restent? Un peu partout, dans les corridors, les escaliers, à la place de la Concorde, au salon étudiant. La propreté et l'ordre en souffrent, c'est normal.

La direction a envisagé la possibilité d'un double dîner cependant, le contrôle des présences aux cours s'avérerait beaucoup trop ardu. On a donc cherché une autre solution. Des tables additionnelles ont été placées devant la cafétéria pour offrir un maximum de confort aux dîneurs. L'idée n'est pas mauvaise, mais on manque encore d'espace. Quelques-uns dînent au café étudiant, d'autres au local des journaux d'échecs. A remarquer il y a 50 étudiants de moins que l'an passé. C'est une amélioration notable, mais insuffisante.

Pourquoi ne pas agrandir la cafétéria par l'extérieur? direz-vous? C'est la démarche est la même que pour la construction d'une nouvelle polyvalente et que ce projet a déjà été abordé.

Contrairement à Montréal qui se dépeuple, Mascouche a subi un énorme accroissement de population depuis 5 ans. Conséquences des nouveaux besoins qu'implique cette situation, le Ministère de l'Éducation et la C.S.D.M. ont envisagé la construction d'une école secondaire dans cette ville. Réduire le nombre d'étudiants mascouchois qui viennent à Corbelle, voilà qui réglerait notre problème de surpopulation.

En septembre, les cases de la place de la Paix ont été remplacées par des locaux pour l'éducation aux adultes, avec raison puisque 1000 adultes suivent des cours ici, le soir. Les cases ont été réparties dans les corridors, rendant ces derniers plus étroits. La direction a préféré 10 minutes de bousculade chaque soir, au désordre à la place de la Paix, au grand malheur des étudiants. On se pousse, on crie, c'est un tour de force si on réussit à longer un corridor sans manquer son autobus. Tout ça, lorsqu'on est

empli les uns sur les autres. Pourquoi les étudiants du secteur général n'ont-ils pas leur case au 2^e étage? Les corridors y sont plus larges et la place n'y manque pas. Comme tous leurs cours ont lieu au 2^e, il n'y aurait pas de va-et-vient inutile. On pourrait alors ne laisser des cases que d'un côté des corridors au 1^{er} étage. L'ordre n'en serait qu'amélioré.

La place de la Concorde accueille elle aussi un surplus de population. L'air est irrespirable. Pourtant, pour une telle surface, l'aération est adéquate. Il y a trop de monde tout simplement. Il faudrait promouvoir le slogan: "Va jouer dehors!" l'air y est peut-être froid mais respirable!

Pour pallier au manque de places assises pour les dîneurs, pourquoi ne pas ouvrir des locaux de l'adaptation scolaire au 1^{er} étage? Les locaux sont utilisés au maximum, soit, mais seulement pen-

dant les cours. Pour ce qui est de l'aération, et du chauffage dans l'école, un budget a été voté à cet effet. La redistribution de l'air dans les locaux du S.A.S. et le câblage des thermostats est en voie d'amélioration.

Au point de vue sanitaire, une infirmière a été engagée récemment, voilà qui contribuera grandement à notre bien-être. Certes, il y a eu des améliorations en comparaison avec l'an passé, mais, est-il normal qu'on prenne si peu en considération les besoins des étudiants, alors que ceux-ci passent la moitié de leur vie dans les écoles???

Qu'on effectue des changements qui les affectent sans demander leur avis? C'est aux étudiants de répondre.

La JEC
(Jeunesse Étudiante Chrétienne de secondaire IV et V)

Le double horaire à l'élémentaire, un mal inutile...

Lorsqu'à la fin d'août, les parents ont vu leurs enfants fréquenter l'École St-Louis ont appris qu'eux et leurs enfants subiraient un double horaire pour quelques mois, le Comité d'école n'a pas osé réagir. Seuls quelques parents ont demandé aux commissaires les justifications nécessaires. Il était trop tard, semble-t-il, pour agir autrement.

Or, il est encore question qu'une école élémentaire, l'école des Hauts-Bols, ait à subir un double horaire en septembre prochain. Personne n'a osé remettre la décision de la Commission Scolaire des Maisons en question. Encore là, le Comité de parents n'a pas protesté, du moins pas publiquement. Sans doute estime-t-il qu'en matière de planification générale de l'enseignement, la Commission Scolaire est la seule qui soit compétente. Il serait plus juste de dire qu'elle est la seule à savoir ce qui se passe.

Certains faits pourtant parlent d'eux-mêmes. Depuis quelques années, même si l'on construit des écoles élémentaires, on en élimine d'autres. De plus en plus La Menais et Léopold Gravel se défont des élèves de l'élémentaire pour se consacrer aux élèves du premier cycle du secondaire. Une telle mesure, même si, pédagogiquement, elle se justifie, crée un entassement incroyable des élèves à l'élémentaire. Cet entassement se perpétue, et même s'amplifie d'une année à l'autre.

Ainsi à l'École St-Louis (que fréquentent mes enfants), le "tri-

ple horaire" qui devait ne durer qu'un an à la maternelle, en est à sa quatrième année. L'utilisation de la base de St-Ligori, malgré l'entourage pédagogique qu'on lui a donné, n'a pu se réaliser, il y a deux ans, que par un inimaginable système de rotation des classes. On n'en finit plus, dans les différentes écoles de Terrebonne, d'ajouter une aile par ci, une classe préfabriquée par là.

Même si un élève de l'élémentaire ne peut être déplacé facilement, on pourrait remédier à la si-

Des "gardiens avertis" à l'école de La Source

À l'école de La Source, 39 enfants de 6^{ème} année répartis en deux groupes se sont inscrits à un cours de gardiens avertis. Ce cours, depuis quelques semaines sont donnés bénévolement par Mme Michelle Coutu, membre du comité d'école et infirmière, en collaboration avec la Croix-Rouge.

Les élèves du premier groupe qui comprend 11 filles et 9 garçons font preuve d'un grand sérieux et se préparent à deve-

nir des gardiens d'enfants consciencieux. Il faut de plus noter que le cours se donne lors des après-midi pédagogiques et que les parents se sont engagés à assumer le transport des enfants.

Le cours d'une durée de 15 heures est divisé en 7 thèmes: L'organisation de la période de garde, la protection de la santé des cours donnés par Mme Coutu. Le comportement de l'enfant d'âge pré-

scolaire est expliqué par M. Gilles Ledoux, psychologue. M. Jean Bourque, orthopédiste, contribuera avec sa famille au cours sur les soins de l'enfant. Un policier de la CUM M. Yves Dorion et probablement un pompier viendront enseigner la sécurité et la prévention des accidents. Mme Coutu et M. Roger Laporte, professeur,

se chargeront du cours sur le secourisme. Une enseignante du pré-scolaire, Mme Francine Gagnon apprendra aux enfants comment amuser les tout-petits. Chaque thème est suivi d'une période d'évaluation et le cours se termine par un examen et la remise d'un diplôme de la Croix-Rouge.

Il convient de souligner cette activité intéressante rendue possible grâce aux nombreux bénévoles, puisqu'elle aide des jeunes à devenir des êtres responsables en plus de s'inscrire parfaitement dans le cadre de l'Année de l'Enfant.

Diane Paquin,
Présidente du comité
d'école de La Source

Un chauffeur d'autobus laisse de jeunes enfants...

RECTIFICATION

(MFDL) Nous recevions lundi matin un appel d'une personne impliquée dans le transport des élèves et qui tenait à faire quelques rectifications concernant une opinion du lecteur publiée la semaine dernière et qui référait à "l'abandon" par un chauffeur d'autobus de sept enfants de La Plaine lors d'une tempête.

Notre interlocuteur a tenu à dire que le blâme ne va pas qu'au chauffeur d'autobus, il n'était pas complètement responsable de cette malheureuse affaire.

Pour appuyer ses dires, ce messieur a posé une question: Pourquoi la Commission scolaire a-t-elle re-

tenu ses élèves jusqu'à 14h15 alors qu'à midi, on annonçait que les chemins étaient fermés à la circulation? Notre interlocuteur a demandé aussi s'il était préférable pour les élèves de rester pris dans un autobus, au froid, que de les confier à une personne? Ce monsieur a lui-même vécu cette situation; il est resté pris dans un domaine de La Plaine avec des élèves dans son autobus.

Le blâme porté envers ce chauffeur d'autobus n'est pas justifié de dire notre interlocuteur et devrait être partagé avec la Commission scolaire.

Donnez
généreusement!



La
Fondation
des maladies
du cœur

Le saviez-vous?...

Pour un investissement très modeste, vous pouvez devenir

DEPOSITAIRE DE LAINE A TRICOTER

Lachenaie - La Plaine - Terrebonne

Que vous soyez déjà commerçante ou non,

OUVREZ VOTRE COIN DE LAINE



Nous fournissons: les merveilleuses laines "Phildar", les fameux albums "Phildar Mailles", aiguilles, crochets et mobilier à des conditions très avantageuses.

Pour informations sans engagement: Tél.: 323-8450

Demandez Georges Legault

A REPENTIGNY
585-0100

VIA 640 à 10 minutes
de la région

CENTRE PISCINES
REPENTIGNY INC.

545 RUE NOTRE-DAME

TABLES DE BILLARD

BRUNSWICK et J.P.N.

Tables démonstrateur en vente

PISCINES HORS TERRE

Préparez votre
saison dès
maintenant

Modèles '78 en vente

**Achetez dès maintenant
et payez moins cher**

Marc Aubin

471-1805 Solr: 471-8048
546, Masson, Terrebonne, Qué.

LES FOYERS SATANQUES INC.

Vente et installation
foyers et cheminées pré-fabriquées.
Estimation gratuite.

MICHEL LINCOURT SELKIRK METALBESTOS

VEZEAU
AUTOMOBILES INC.

509 rue Saint François, Terrebonne
471-8032

TRIUMPH SPITFIRE

MINI

MINI LA VOITURE
LA MOINS CHÈRE
VENDUE ACTUELLEMENT!

UNE BONNE AFFAIRE POUR
VOTRE COMPTE DE BANQUE!

faire du ski de fond

Depuis déjà un mois Kino-Québec, les municipalités, et les clubs de ski de fond de la région offrent à la population, des cliniques d'éducation populaire en ski de fond. De plus en plus la popularité de ce sport d'hiver envahit nos pistes, pourquoi ne pas l'accompagner.

Cette semaine, une équipe de spécialiste, se rendra sur les pistes du domaine Laurier, à La Plaine afin de vous initier, renseigner et informer, sur le ski de fond. La municipalité de La Plaine est bien heureuse de vous accueillir, et offrira à tous les participants des boissons et du chocolat chaud.

Ceux qui ont le goût de jouer dehors, et qui attendaient une occasion, je vous invite les 17 et 18 février de 13 à 26 heures, sur les pistes du Domaine Laurier. Pour vous rendre, vous empruntez le Chemin Gascon (boul. Laurier) jusqu'à la rue Chartrand, vous tournez sur Chartrand jusqu'au bout, pour ensuite tourner à gauche sur Rodrigue, jusqu'à la rue Sylvestre. (Lieu de rassemblement à l'intersection de Rodrigue et Sylvestre).

Quoi de mieux, des moniteurs spécialisés pour vous aider, documents disponibles sur le fartage, l'équipement, l'achat et les techniques de base, attention particulière aux débutants, boissons et chocolat chaud.

Vous sortirez de cette fin de semaine de sensibilisation avec des connaissances en plus et des troubles en moins.

Venez apprécier et ne vous laissez pas tirer l'oreille, car les seuls perdants seront les non-participants. Kino en bref: - Va jouer dehors - Jouez gagnant, faites de l'exercice.

François Ferland
Coordonnateur du module
Kino-Québec
471-8805 poste 68

Quand le coeur vous en dit...

de Kuyper

de Kuyper

250 ml (8.45 fl. oz.)

de Kuyper

250 ml (8.45 fl. oz.)

Les fêtes de la Pleine Lune: un succès

Une fois terminées, les Fêtes de la Pleine Lune qui se déroulaient la fin de semaine passée, ont connu un très bon succès auprès d'une population qui, malgré un froid canard, affrontait les rigueurs de l'hiver pour s'en donner à cœur joie dans l'île.

Ces fêtes avaient pour

but premier de répondre aux besoins les plus variés; un bilan de ces trois jours de festivité permet de dire que l'objectif a été amplement atteint.

Les fêtes d'hiver ont connu ce succès parce qu'elles ont su offrir à une population qui aime les sports, les concours, les activités ré-

créatives et la culture, des compétitions, des concours, des activités récréatives et des manifestations culturelles.

Il faut ici féliciter ces organismes de Terrebonne qui ont participé et élaboré des activités aussi différentes et qui ont pu; de même le Centre culturel qui a assuré la coordination des fêtes.

Les Fêtes de la Pleine Lune, une expérience à renouveler l'an prochain!

Faits divers à Terrebonne

(LDS) Dimanche, le 4 février, a été signalé un vol par effraction au garage General Auto Body de la Montée Masson à Terrebonne.

Mardi, le 16 février vers 1h30, les pompiers ont été appelés à prêter assistance aux pompiers de Boies-Fillon pour combattre un incendie au 1615 Chemin Saint-Roch à Saint-Louis-de-Terrebonne, où une écurie a été lourdement endommagée entraînant la perte de onze chevaux.

Vendredi dernier, en soirée aux Galeries de Terrebonne, M. Roger Daunais de Mascouche a été victime du vol de son automobile d'une valeur de \$7,000.00. Le véhicule n'était pas retrouvé au moment de l'heure de tombée du journal.

(Photo: LE VISEUR)

Les parents de triplets obtiennent de l'aide

(MFDL) Après avoir fait "la une" de La Presse et l'objet d'articles dans le Journal de Montréal et le Rive-Nord, plusieurs organismes ou individus de la région ont entendu l'appel

à l'aide des heureux parents et offert un montant d'argent, et des auxiliaires familiales. Un comité d'aide composé des voisins de M. et Mad. Cyr a même été formé.

La municipalité de Saint-Louis a souligné l'événement en remettant un montant d'argent destiné aux triplets.

Le CLSC Lamater, malgré ce qu'on en dit dans les journaux de la métropole, met à la disposition de la

maisonnée des auxiliaires familiales à raison de trois demi-journées par semaine. A cet effet, la mauvaise impression créée à la suite de la publication d'articles de journaux n'est pas du tout fondée. Le CLSC a rectifié les allégations contenues dans ces articles, faisant valoir que compte tenu

des disponibilités, du personnel et du territoire à couvrir, l'aide apportée était très substantielle.

En somme, ce qu'il faut retenir de tout ceci, c'est que les gens savent être généreux lorsque leurs frères et sœurs sont dans le besoin. Félicitations à tous ces gens!

Personnel junior demandé

CHANTEURS OU CHANTEUSES, âgés entre 6 ans et 18 ans pour participer à une compétition intéressante organisée par le Club Optimiste de Mascouche, dans un amphithéâtre le 28 avril 1979. Expérience non absolument nécessaire, SALAIRE. Un magnifique trophée, de nombreux applaudissements et une très belle expérience. CETTE RECOMPENSE est assurée et dépend de l'effort et du talent déployé par le candidat. S'ADRESSER A: GUY LAMARRE ou (Monique) 474-2937

DANSEURS ET DANSEUSES, âgés entre 6 ans et 18 ans seul ou en groupe et capable de présenter un petit numéro sur scène et tenter ainsi de décrocher un premier prix, lors du gala Jeunesse Présente 1979, organisé par le Club Optimiste de Mascouche le 28 avril prochain. S'ADRESSER A: GUY LAMARRE ou (Monique) 474-2937.

ACTEURS, ACTRICES, MONOLOGISTES, ETC., âgés entre 6 et 18 ans capables de monter et présenter un petit numéro sur scène et tenter ainsi de décrocher un premier prix, lors du gala Jeunesse Présente 1979, organisé par le Club Optimiste de Mascouche le 28 avril prochain. S'ADRESSER A: GUY LAMARRE ou (Monique) 474-2937.

crocher le premier prix dans la catégorie variétés lors du prochain spectacle Jeunesse Présente 1979 qui sera présenté le 28 avril prochain par le Club Optimiste de Mascouche. S'ADRESSER A: GUY LAMARRE ou (Monique) à 474-2937.

Service d'incendie de Sainte-Anne-des-Plaines

Dimanche, le 18 février, de 13h30 à 15h30, le chef pompier, quelques pompiers, ainsi que l'unité mobile seront au Centre Communautaire de La Plaine situé au 675, rue de l'Eglise,

La Plaine, pour donner des informations concernant 3 à 4 modèles de détecteurs de fumée, une démonstration sur le fonctionnement d'extincteurs.

Bienvenue à tous.

Pas de patinage libre à l'aréna le samedi soir

Le régisseur de l'aréna de Terrebonne, M. Jean Marneau, informe toute la population de Terrebonne et des environs qu'il n'y aura pas de patinage libre les samedis 17 et 24 février de 8h30 à 10h, à cause du tour-

noi de hockey Bienfaisance.

Le patinage libre du samedi soir recommencera le samedi 2 mars. Toutes les périodes de patinage libre de la semaine demeurent effectives.

PORTES INTÉRIEURES/ RAMPES EN CHÊNE

Cadrages et pinthes en bois franc
Moules assorties
Tout pour la rénovation et finition intérieure



BOISERIES RAYMOND INC.

SALLE DE MONTRE
5505 Avenue Dupont
Montréal
326-2202
CATALOGUE COULEUR GRATUIT

GARAGE ERNEST LEROUX INC.

575, rue Masson TERREBONNE

Concessionnaire 471-4111

DODGE-CHRYSLER



à votre service depuis 40 ANS

- Prix compétitifs
- Excellent service après-vente
- Achetez d'une maison de confiance

Ouvert le soir 5 jours par semaine

BIENTÔT DISPONIBLE - UN IMMEUBLE DE PRESTIGE

POUR BUREAUX DE PROFESSIONNELS ET HOMMES D'AFFAIRES

ESPACES AU CHOIX: DE 600 à 7,000 pieds carrés
AU PREMIER PLANCHER

À LOUER

471-0102

À LOUER

CET IMMEUBLE
ULTRA-MODERNE SERA SITUÉ

BOULEVARD SAINT-CHARLES OUEST LACHENAIE

CARACTERISTIQUES

- Immeuble à l'épreuve du feu
- Vaste stationnement pour 30 voitures
- Dénivellement
- Chauffage, éclairage compris dans la location

AUSSI DISPONIBLE:

LOCAL COMMERCIAL

3,500 pi. car. AU REZ-DE-CHAUSSEE

POUR OCCUPATION EN
JUILLET 1979
APPROXIMATIVEMENT

RESERVATIONS
ACCEPTÉES
MAINTENANT

Le jour Le soir
ENTREPRISES GUYVON INC. 471-0102 • 471-3129

● ARPENTEURS

PIERRE LACAS
arpenteur-géomètre3100, boul. Mascouche 474-2426
Mascouche**LAROSE, LABRE et MELNIER**
ARPENTEURS GÉOMÈTRES

Gaétan Meunier

741, Rue Saint-Pierre
Terrebonne 471-5498**ALFRED TROTTIER**
INGÉNIEUR-CONSEIL 661-9210**BLONDIN & POULIN**ARPENTEURS-GÉOMÈTRES
Gilles Poulin, B.Sc., A.G.800, rue Montrose, Duvernay (Ville de Laval)
661-0580

● ASSURANCES

*Marcel Laporte*Tél.: 471-9132
467-7061**Laporte, Fréchette
& ASSOCIÉS**
COURTIERS D'ASSURANCE-VIESalaire et plan d'épargne
Assurance-groupe, fonds de pensionAucun cas refusé assurance-vie, 20 ans et plus.
Soumission sur demande672 Armand Corbell
Terrebonne Qué. J6W 1W5Heures de bureau:
9 heures a.m.
à 5 heures p.m.

Téléphone: 585-4311

PATENAUDE & MARTEL INC.
Courtiers d'Assurances Agrées

184 Notre-Dame, Repentigny, P.Q.

● AVOCATS

FOREST & RENAUDAVOCATS
Gilles Forest-André RenaudAdresse postale: 224 rue Notre-Dame
Repentigny, P.Q., J6A 2R5
Sur rendez-vous: 581-3250
4750, boul. des Seigneurs
Saint-Louis-de-Terrebonne

866-6544

DENIS HARDY, B.A., L.L.L.
AVOCATBureau tous les jours
9H A.M. A 5H P.M.
Le soir sur rendez-vous33 ouest, rue Blainville Ste-Thérèse
Suite 204, édifice J.L. Blanchard**Jean-Richard Laurence**
D.E.C. B.Sc. (ECON.), M.A. (ECON.), L.L.L.

AVOCAT

Bureau: jour et soir

471-2313

455, boul. des Seigneurs Terrebonne

CLAUDE LEMIRE,

AVOCAT

3025, rue Sainte-Marie
Mascouche, de 9h à 17h
474-1055 - 474-1431 Le soir sur rendez-vous**PAQUETTE, GODIN et SIMARD**
Avocat

CLAUDE PAQUETTE

André Godin 240 St-Jacques
Fernand Simard 842-9914
Pierre Boivert 845 Place Eymard
Ghislaine Champoux Terrebonne
Michel Fortier 471-4598
Diane Sabourin

● CHIROPRACTIENS

Tél.: 471-9190

Yves Bellavance, d.c.
Docteur en chiropratique

761, rue Lachapelle Terrebonne, Qué.

471-9190

Dr LUC-J. GAGNON
CHIROPRACTICIEN

Sur rendez-vous

781, rue L.-Lachapelle Terrebonne

● COMPTABLES

Jacques Belzile, c.a.

Comptable agréé - Chartered Accountant

1402 de Montcalm
Terrebonne J6W 3T8, Québec
Tél.: 471-3499**Lemieux, Cantin & Cie**

COMPTABLES AGRÉÉS / CHARTERED ACCOUNTANTS

500, PLACE D'ARMES, SUITE 2378,
MONTRÉAL (QUÉBEC) H2Y 2W2

Tél: 844-1151

Montréal

Tél: 581-7931

Repentigny

BILODEAU & ASSOCIÉS

Comptables agréés

Pierre Bilodeau, C.A., M.B.A.

3,100, boul. Mascouche 474-2428 Mascouche

Lemire & Associés

COMPTABLES AGRÉÉS

CLAUDE LEMIRE, C.A.

315, RUE CLAUDE LACHENAIE
471-6439

Bureau le soir, de 7h à 9h - Samedi: 10h à 4h

Yvon Séguin, c.a.

COMPTABLE AGRÉÉ

694, rue Armand-Corbell Terrebonne

● DENTISTES

DR. ABDEL, D.D.S.

chirurgien-dentiste

Face à la polyclinique de Terrebonne.

Bureau sur semaine, à partir de 9h30 a.m.

878, Place des Seigneurs

Terrebonne 471-1771

Dr. Jean Bordeleau, D.M.D.**Dr. Jean-Noël Lacroix, D.M.D.**

Chirurgiens-Dentistes

CENTRE PROFESSIONNEL MASCOCHE

3100 BOUL. MASCOCHE, SUITE 245

Mascouche 474-2461

Dr. Gilles Choquette, D.M.D.

Chirurgien-Dentiste

Du lundi au samedi sur rendez-vous

901 boul. des Seigneurs (suite 102)

Terrebonne, Qué., J6W 1T8 471-5352

DR GABRIEL MORO

Chirurgien-dentiste

TOUS LES JOURS SUR RENDEZ-VOUS

741, rue St-Pierre

Terrebonne 471-3231

● DENTUROLOGISTES

*Jean Beaudry*
Pierre Beaudry

Tél.: 471-2131

Beaudry & Beaudry, d.d.

DENTUROLOGISTES

2300 CHEMIN GASCON, ST-LOUIS DE TERREBONNE

471-5391 ou 667-7760

(Sur rendez-vous)

CLINIQUE DE DENTUROLOGIE
Confection et réparation de prothèses dentaires

Pierre Duval, d.d.

PIERRE DUVAL

Denturologiste

1446, Dumont
(Route 25 et montée Masson) TERREBONNE

● INGENIEURS-CONSEIL

**LEROUX, LEROUX, NANTÉ,
PAPIN et ASSOCIÉS**

INGÉNIEURS-CONSEILS

Les estimateurs professionnels
Leroux, Beaudry, Picard et Associés Inc.

116, Place Crémazie 384-4226 Montréal

POUR INSERTION D'UNE CARTE D'AFFAIRE
DANS CETTE PAGE: 471-3719
TARIF MINIMUM POUR CONTRAT DE
6 MOIS ET PLUS.

● IMMEUBLE

Courtier en immeubles

Tél.: 471-6782
471-1536**Raoul Chartrand**Prêts sur hypothèque
Vente et achat de maisons et terrains

Bur.: 478, St-Louis

Terrebonne, P.Q.

● MEDECINS

Dr. J.P. Forest, M.D.

Gynécologue

468 rue Saint-Louis,

Terrebonne

Pour rendez-vous: 471-2537 ou 274-7875

Dr. Maurice St-Amand, M.D.

MÉDECINE GÉNÉRALE

BUREAU SUR RENDEZ-VOUS SEULEMENT

594, rue Théberge 471-8830 Terrebonne

Polyclinique médicale
BUREAU DES SPECIALISTES•Chirurgien •Gynécologue •Pédiatre
•Cardiologue •Oto-rhino-laryngologiste
•Urologue •Dermatologue •Diététiste
•Chirurgie plastique901, Boul. des Seigneurs, Terrebonne
Sur rendez-vous: 471-2252**Polyclinique médicale**
de Terrebonne901, boul. des Seigneurs
Terrebonne

471-1117

Dr Pierre Baril, M.D.**Dr Daniel Beaudoin, M.D.****Dr Pierre Dufort, M.D.****Dr Jean-Guy Larose, M.D.****Dr Marcellin Lemaire, M.D.**MEDECINE GENERALE
BUREAU SUR RENDEZ-VOUS**SALLE D'URGENCE**Sur semaine: 9h a.m. - 10h p.m.
Samedi-dimanche: 10h a.m. - 9h p.m.

● NOTAIRES

471-3731

BLANCHARD et AUGER

NOTAIRES

741, rue Saint-Pierre

Terrebonne

Gravel, Gravel & Dagenais

Notaires

145, Saint-André
Terrebonne
471-9222 - 3001Léopold Gravel,
Robert Gravel,
Pierre Dagenais**MICHEL PARENT**

NOTAIRE

263 des Braves

471-7431

Terrebonne

● OPTOMETRISTES

**LISE-ANNE CHASSÉ**

DOCTEUR EN OPTOMÉTRIE

EXAMEN DE LA VUE

VERRES DE CONTACT

POLYCLINIQUE TERREBONNE

SUITE 103

901 BOUL. DES SEIGNEURS

TERREBONNE, QUÉ.

471-1680

EXAMEN DE LA VUE

Dr L. Fournier, O.D.

Optométriste

VERRES DE CONTACT

Bureau tous les jours sur rendez-vous

741, rue Saint-Pierre, Terrebonne

471-4027

Robert Lambert**Jocelyne Lemieux**

OPTOMETRISTES

VERRES DE CONTACT

LES GALERIES TERREBONNE

471-1668

**Hockey mineur de
Mascouche et Lachenaie**La ligue de hockey mineur de Mascouche et Lachenaie local
Classement des équipes à date 7/29 (1978-1979)

ATOMES						
EQUIPES:	PJ	P	N	PP	PC	PTS
Les Castors, Lachenaie	25	03	1	102	32	43
Les Lutins, Lachenaie	25	08	2	074	53	32
Les Loups, Mascouche	25	11	1	092	66	27
Les Marmottes, Mascouche	26	11	5	052	66	25
Les Renards, Mascouche	25	03	17	1	037	76 15
Les Coyottes, Mascouche	26	04	20	2	037	99 10
PEE-WEE						
EQUIPES:	PJ	G	P	N	PP	PC PTS
Les Vautours, Mascouche	25	17	04	4	80	38 38
Les Scorpions, Lachenaie	26	14	06	6	77	52 34
Les Léopards, Lachenaie	24	15	07	2	87	54 32
Les Aigles, Mascouche	24	12	06	4	63	90 29
Les Condors, Mascouche	24	08	2	4	48	55 20
Les Anguilles, Lachenaie	25	06	5	2	53	79 16
Les Eperviers, Mascouche	25	05	7	53	75	17 17
Les Léopards, Lachenaie	23	03	3	3	39	93 09
BANTAM						
EQUIPES:	PJ	G	P	N	PP	PC PTS
Les Panthères, Mascouche	23	13	06	5	79	53 31
Les Cougars, Mascouche	24	11	10	3	62	51 25
Les Tigres, Mascouche	26	11	12	3	77	70 25
Les Braves, Lachenaie	24	10	12	2	58	58 22
Les Lions, Mascouche	24	09	11	1	48	76 22
Les Voltigeurs, Lachenaie	25	09	13	1	46	62 21
MIDGET						
EQUIPES:	PJ	G	P	N	PP	PC PTS
Les Elans, Mascouche	22	12	06	4	52	37 28
Les Ours, Mascouche	24	12	09	3	54	48 27
Les Caribous, Lachenaie	21	07	11	3	46	45 17
Marqueur: Fernand Dubois						

Marqueur: Fernand Dubois

**Hockey mineur
de Terrebonne**En date du 8 février inclusivement,
Compilé par: Christiane Deshaies

ATOME							
EQUIPES:	PJ	PG	PP	PN	BP	BC	PTS
Iberville	20	11	05	4	71	48	26
Lafontaine	17	09	04	4	55	45	22
Champlain	16	07	09	0	4	53	14
Frontenac	18	06	10	2	51	45	14
Vaudreuil	19	07	12	0	5	82	14
PIE-WEE							
EQUIPES:	PJ	PG	PP	PN	BP	BC	PTS
Toronto	20	14	05	1	71	46	29
Chicago	20	12	05	3	68	44	27
Canadien	20	09	06	3	59	40	21
Buffalo	21	09	09	3	55	55	21
Boston	21	01	18	2	23	90	04
SATAM							
EQUIPES:	PJ	PG	PP	PN	BP	BC	PTS
Coeur	20	14	04	2	69	51	30
As	20	11	05	4	57	54	26
Trébie	21	11	09	1	62	92	23
Roi	21	05	14	2	30	58	12
Pique	10	04	13	3	81	62	11
MIDET							
EQUIPES:	PJ	PG	PP	PN	BP	BC	PTS
Sabres	3	13	06	1	84	66	27
Nordiques	2	08	11	1	84	69	17
Casuels	2	08	12	0	56	70	16
18-35 Ans							
EQUIPES:	PJ	PG	PP	PN	BP	BC	PTS
Les Commandos	12	6	4	2	78	52	14
Grenier Automobile	12	4	6	2	65	78	10

Le "Carrefour communautaire"

Les fêtes de la Saint-Jean à Lachenaie

CONTRIBUABLES DE LACHENAIE

Lisez cet article et vous comprendrez où va au moins UNE PARTIE DE VOS TAXES!

(Dossier à suivre)

SAVIEZ-VOUS que nous payons actuellement \$850 par mois pour le nouveau bureau municipal et aussi \$450 pour l'ancien bureau (qui est vide depuis novembre 1978), c'est-à-dire l'ancien bureau en arrière de l'église, et ceci nous devons le payer jusqu'au 1er juillet 1979.

SAVIEZ-VOUS aussi que le conseil s'est passé un règlement (et vite!) pour se voter une augmentation de salaire. Le maire, avant, recevait \$0.40 par contribuable et les conseillers chacun \$0.15 par contribuable. Voici que le nouveau règlement (le numéro 420) prévoit que le maire recevra \$0.70 ou une augmentation de 75%; les conseillers recevront \$0.55 ou une augmentation de 375%.

SAVIEZ-VOUS aussi que le conseil a acheté une voiture de \$6,770 au secrétaire. Dans ceci, je ne veux pas accuser le secrétaire car c'est le conseil qui a décidé. D'ailleurs, un article a paru dans les journaux récemment à ce sujet. J'aimerais savoir du conseil municipal si, dans le Québec, il y a d'autres ou une autre ville qui achètent des voitures au secrétaire.

RÉSULTATS DES ÉLECTIONS DU DIMANCHE 4 FÉVRIER 1979

Le maire a eu, je pense, son vote des électeurs en présentant son candidat qui est arrivé bon troisième. Quant au conseiller M. Beaudin qui appuyait son candidat, il a eu également son vote des électeurs car son candidat est arrivé deuxième. Quant à M. Marcel-Therrien qui est arrivé bon premier, je crois qu'avec ce résultat les contribuables de Lachenaie semblent vouloir reprendre leurs affaires en main.

AUTRE DÉFAITE DU CONSEIL

Une autre défaite pour le conseil actuel pour le règlement du centre communautaire. Le premier jour, le règlement fut contesté par 307 propriétaires (et il en fallait seulement 300). Après la deuxième journée d'enregistrement, on en est arrivé au total de 492 signatures. J'espère maintenant que le conseil a compris et qu'il ne nous fera pas encore dépenser de l'argent en passant un référendum à ce sujet.

En guise de conclusion, messieurs du conseil, je vous demande avec un groupe de citoyens de Lachenaie, au lieu de dépenser nos taxes comme vous le faites actuellement, si vous étiez sages, vous devriez vous faire un devoir de démissionner et laisser le soin à d'autres personnes d'administrer nos biens. Cette fois-ci, les contribuables se prononceraient avec un vote majoritaire se je me base sur les récentes élections et l'arrêt des procédures pour le centre communautaire. Messieurs, sachez que si les Arabes ont leur pétrole et le Québec son électricité comme richesses, Lachenaie a ses payeurs de taxes.

Donat Doganieri
1195, rue Sarrazin
LACHENAIE

Assemblée générale annuelle

Tel que le prévoient ses règlements généraux, la Société des fêtes de la Saint-Jean de Lachenaie tiendra le 19 février 1979 son assemblée générale annuelle. Celle-ci aura lieu à l'école Saint-Charles, à 19h30.

Toutes les personnes intéressées à assister à cette assemblée y sont cordialement invitées.

L'ordre du jour figure-

ront les points suivants: lecture et adoption de procès-verbal de la dernière assemblée, rapport du président, rapport financier, amendement aux règlements généraux, élection du nouveau comité, recommandations et varia.

Pour obtenir plus d'informations, on peut communiquer avec M. René Paquette au 471-9923.

Soirée récréative de l'Age d'Or

Le Club de l'Age d'Or de Lachenaie organise une soirée récréative qui aura lieu le 16 février à 20h à l'école Saint-Charles à Lachenaie. L'admission: \$1.50 pour les membres, \$2 pour les non-membres. Des cadeaux seront distribués.

Pour informations: 471-8943 et 581-5811.

Rita Piché
sec. adjointe

Le CLLA remercie

Le comité des Loisirs du Lac André Inc. tient à remercier tous les citoyens qui ont assisté à la soirée western qui avait lieu le 20 janvier à la Salle André Paquette à La Plaine. La soirée qui se déroulait dans une ambiance très amicale, s'est avérée une réussite. Merci également aux dames du CLLA qui ont mis la main à la pâte pour la confection et la présentation du buffet.

Souignons que les recettes accumulées retourneront à la jeunesse par le biais des loisirs.

Le Comité des Loisirs du Lac André et tous les enfants de ce secteur tiennent à remercier le Club Optimiste de La Plaine pour son don de \$100 qu'il a remis le 23 janvier au président Claude Filion.

Claude Filion
président du CLLA

Octogones de Lachenaie

Le Club Octogone de Lachenaie met à votre disposition un service d'hôtesse. Si vous préparez une soirée, ne tardez pas à communiquer avec Lynne Boudreau au 471-8078 pour les arrangements préalables. Il serait bon de nous aviser un mois à l'avance.

Tu as entre 14 et 18 ans, tu as le goût d'occuper tes temps libres; viens nous rencontrer au Club Octogone, on va s'occuper de toi. Tu découvriras parmi nos membres un climat d'amitié qui te fera vite oublier le temps où tu ne savais jamais quoi faire et avec qui le faire.

Communiquez avec Lynne 471-8078 ou François 581-7238.

Invitation

Tous les gens du troisième âge de Lachenaie sont invités à faire partie du mouvement. Les rencontres ont lieu tous les mercredis après-midi à l'école Jean de La Fontaine de 13h30 à 17h. Des cours divers, parties de cartes, jeux de toutes sortes et sorties sont au programme.

625 macarons!

(RG) Lors du festival d'hiver Bois-des-Filion, Danielle Besner duchesse représentant le corps musical ALLIANCE Bois-des-Filion/Terrebonne, vendait le montant de 625 macarons.

Elle fut par le fait même, la meilleure vendeuse. Nos félicitations à Danielle Besner fille de Elise et Pierre Besner, deux directeurs de l'ALLIANCE.

Un "Carrefour communautaire" POUR LES ASSOCIATIONS

(LDS) LA REVUE, journal hebdomadaire qui se veut au service de la communauté à tous les niveaux, invite tous les organismes récréatifs, culturels, sociaux, sportifs et autres à lui faire part de leurs activités.

LA REVUE se fera un plaisir de publier ces nouvelles à l'intérieur de sa rubrique: le "Carrefour communautaire". Les articles pourront être composés par la responsable de cette section, Mad. Lucie Desjardins-Sgroi, qui pourra rédiger pour vous, vos communiqués à partir de notes que vous lui transmettez par la poste (231 rue Sainte-Marie, Terrebonne, J6W 3L5) ou par téléphone (471-3710, 471-3719). En cas d'écrit, joignez vos noms et numéro de téléphone.

Les associations ajoutent considérablement à la vie communautaire de notre région et LA REVUE se veut pour eux un porte-parole.

Ralliement des motoneigistes au profit des enfants infirmes

En plus de la très grande participation de Monsieur Gérard Contant, propriétaire de la maison Gaston Contant Inc., à St-François, Laval; en plus de mettre son établissement à la disposition du Grand Ralliement des Motoneigistes comme poste de vérification, d'offrir gratuitement le café et des délicieux beignets "Maison", en plus de mettre un véhicule "Snowmobile" à la disposition des personnes ne pouvant faire de la motoneige mais désirant faire le parcours; la

Maison Gaston Contant Inc. accordera 10% de rabais à toutes les personnes, motoneigistes ou non, qui achèteront ou se procureront des pièces de motoneige et vêtements chez Gaston Contant Inc., 6310 boul. des Mille-Îles, St-François, Laval (666-6676) si ces achats sont effectués durant la journée du 17 février 1979. De plus afin d'aider la cause et venir en aide à la Société pour les enfants infirmes du Québec, la maison Gaston Contant Inc.,

remettra à cette société quinze pour cent (15%) des ventes de cette journée. Alors qui dit mieux? Le Comité d'organisation du Grand Ralliement des motoneigistes de Laval, au profit de la Société pour les enfants infirmes du Québec remercie grandement la Maison Gaston Contant Inc., pour ce beau geste et invite tous les marchands, particulièrement les dépositaires de motoneiges à suivre son exemple.

Moi j'y participe...et vous???

Le bingo à BDF

(RG) Un bingo a lieu tous les dimanches soirs à 19h45 au sous-sol de l'Eglise Saint-Maurice.

Ce bingo est organisé afin d'amasser des fonds pour notre jeunesse afin de lui donner la chance de continuer ses loisirs.

Le Comité Associé qui comprend les groupes suivants: Les Loisirs de Bois-des-Filion, Club Optimiste, l'ALLIANCE B.C.-des-Filion/Terrebonne et le Comité Civil Escadrille 757 sont les responsables de ce bingo et invite tous ceux qui aiment le bingo à venir s'amuser avec nous tout en contribuant aux fonds qui sont remis à chacune de ces organisations qui s'occupent bénévolement de notre jeunesse.

Alors! Dimanche soir c'est un rendez-vous!

Age d'Or de Sainte-Anne

Le Club de l'Age d'Or de Sainte-Anne-des-Plaines organise une soirée, samedi le 24 février à l'école Monseigneur Chaumont. L'orchestre Gaston Alary fera les frais de la musique et un goûter sera servi. Bienvenue à tous.

Compétitions au Club Le Chenaye

Les membres du Club de ski de fond et raquettes Le Chenaye sont invités à participer ce samedi 17 février, à une compétition de ski de fond divisée en deux catégories: hommes et femmes, 15 ans et plus. L'enregistrement se fait jusqu'à 13h30 et le départ à 14h, du poste d'accueil près de la montée Dumais et de l'autoroute 540 dans Lachenaie. La participation est limitée aux membres mais on pourra se procurer des cartes à \$5. pour l'année. Pour informations: Alain Robitaille au 471-7052.

Carnaval Opti

Le carnaval "Année de la jeunesse" du Club Optimiste de Mascouche se déroule ce samedi 17 février, par des activités sportives au parc La Mennais, débutant à 9h et se terminant par le couronnement de la Reine au Manoir le soir à compter de 20h. Pour plus d'informations: M. Louis Charlier au 477-0171.

Frères Chevaliers

Les Chevaliers de Colomb et leurs amis sont invités à prendre part à une soirée dansante donnée le 17 février à la polyvalente Armand-Corbell à l'occasion de la Saint-Valentin et en l'honneur de l'ex-Grand Chevalier, M. Jean Choinière.

Venez danser au son de l'orchestre. Admission \$3. Il y aura assemblée régulière du Conseil 3483 le lundi 19 février au local des Chevaliers.

Fraternellement,
Albert Grenier S.S.S.



Salle à Manger

1007, boul. des Seigneurs TERREBONNE

Ne pas confondre: le Nouveau El Rancho n'a qu'une seule adresse: 1007, Boul. des Seigneurs. Ses propriétaires ont vendu en 1978 leurs intérêts dans le restaurant de la rue Saint-Pierre à Terrebonne et n'ont plus rien à faire avec celui-ci. Le téléphone: 471-6633



Venez déguster notre

MENU SPECIAL DE LA SAINT-VALENTIN Musique d'orgue de 6h à 10h Le mercredi 14 février de 5h à la fermeture.

Lundis et mardis: Rib steak

Mercredis: Surf Turf

● A L'OCCASION DE RESERVATIONS POUR FETES ANNIVERSAIRE Si vous réservez des tables pour 8 personnes et plus à l'occasion de fêtes anniversaires, le EL RANCHO servira GRATUITEMENT UN GATEAU DE FETE!

Reservations: Livraison: 471-6633-34-35

Clinique de sang à Bois-des-Filion

(RG) Le Club Optimiste de Bois-des-Filion, tiendra sa clinique annuelle de donneurs de sang, lundi le 19 février 1979 au sous-sol de l'église Saint-Maurice. De nombreux bénévoles vous attendent de 14h30 à 17h et de 18h30 à 20h30.

Cette clinique est faite en coopération avec la municipalité, la Fabrique, les organismes ainsi que les différents paliers municipaux et évidemment le Club Optimiste de Bois-des-Filion.

Elle sera sous la présidence d'honneur de M. Jean Vézina curé de la paroisse Saint-Maurice et M. le maire Guy Papineau. L'objectif est de 300 chopes de votre sang, qu'il soit bon ou mauvais, laissez-nous en juger.

Comme vous le savez, les réserves de sang à ce temps-ci de l'année sont très rares et c'est pourquoi, nous comptons sur vous tous.

Michel Bourgeois, le responsable de la clinique, vous attend et compte sur au moins un membre des 1,900 familles résidant à Bois-des-Filion, ce qui serait tout à l'honneur de notre municipalité.

Informations: Michel ou Micheline Bourgeois, 621-5217, Lucien Tessier, 621-2112, Louis-George Racine, 621-5084.

Festival des amis voisins

(LDS) Les Amis Voisins, association familiale qui veut contribuer au bon voisinage, parmi les gens de Mascouche-Ouest, organisent un festival qui aura lieu les 23, 24 et 25 février à l'Ecole des Hauts-Bois à Mascouche-Ouest.

En voici le programme:

23 février De 19h30 à 21h, défilé des costumes sur glace (prix attribués pour les plus beaux costumes).

24 février De 9h à midi, et de 13h à 17h, jeux pour les enfants de 6 à 13 ans.

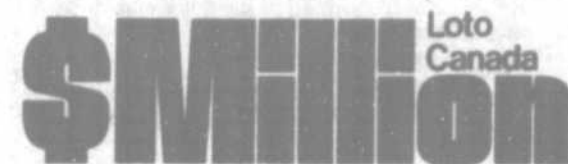
A 19h, messe à l'école des Hauts-Bois, suivie à

20h30 d'une soirée dansante et du couronnement.

25 février Défilé, départ de l'école des Hauts-Bois à midi.

13h: spectacle de patinage artistique suivi des activités pour adultes (jeux de toutes sortes).

Tous sont invités à participer à ces festivités et plus spécialement les résidents de Mascouche-Ouest.



-Si vous achetez un billet de Loto Canada portant à l'endos du sachet l'estampille ENCORE PLUS. Remplissez le et Retournez le à l'adresse y apparaissant.

-Parmi les sachets reçus, tirage de 14 sachets se méritant \$50 chacun. 7 gagnants le 5 mars 79 7 gagnants le 2 avril 79

GRACIEUSEMENT DE: MICHEL COURCY Inc. & C.J.E.N. 90



MICHEL COURCY INC.

Grossiste, billets de Loto Canada



MME JOSEPH GIBEAULT 238 Eveline, Lachute, P.Q.

SPECIAL: \$500. 2 FEV. 79 Michel Courcy Inc. & C.J.E.N. 90

RESTAURANT

"O FRITES DOREES" PROP.: Claude Simard

SPECIAL Toute la journée du lundi

"CHIENS CHAUD" à la vapeur MOITIE PRIX: .25

Grand Stationnement disponible à la clientèle 521, rue Masson, Terrebonne (coin Langlois)

Bienvenue au chic, à l'accueillant

MOTEL LE SOMMET

VOTRE HOTE: JEAN-PAUL CLARK

Spectacles de cette fin de semaine: BRIGITTE MARTEL Chanteuse

Raymonde Paré, M.C.

Spectacles: Samedi: 10h30 et 00.30 Dimanche: 5h30 et 11h

Réservez maintenant

pour vos réceptions mariages et autres occasions

471-6146

NOUVEAU! ORCHESTRE "ODYSSEE"



**PARTICIPONS EN GRAND NOMBRE AU
"ANNEE DE LA JEUNESSE"**



CARNAVAL



**SOUS LES AUSPICES DU
CLUB OPTIMISTE
DE MASCOUCHE**

SAMEDI LE 17 FEVRIER AU PARC LA MENNAIS MASCOUCHE



**CAISSE
POPULAIRE
DE MASCOUCHE**

André Chaput, directeur
SIEGE SOCIAL:
3100, boul. Mascouche, Mascouche - 474-2474

SUCCURSALES:
840, Chemin Pincourt, Mascouche-O. 477-5931
2699, Sainte-Marie, Mascouche 474-1841

D. TOUSIGNANT ENR.

*Rénovation générale *Menuiserie
Sous-sol - Spécialité: finition
Mascouche 474-3951

Charco Construction Inc.

Spécialité: bungalows
3042, rue Montcalm 471-1272
Mascouche

AMBULANCE ROCH & FRERES

Maurice Goyer, propriétaire
SERVICE 24 HEURES PAR JOUR
1143, ave. Lapointe, Mascouche 474-4113
RESIDENCE FUNERAIRE
ROCH & FRERES LTEE
Bureau-chef: 5 Leblanc, l'Epiphanie
2904, rue Dupras, Mascouche 474-2213

NETTOYEUR VIC

Service ultra-rapide dans toute la région
Lachenaie - Terrebonne - Saint-Louis -
Mascouche-Heights - Mascouche-Ouest -
Mascouche
Téléphone pour la région: 588-5566

Magasin de décoration Lavoie Ltée

Peintures Bétonel - Sico
Tapisserie - Plomberie - Ferronnerie
Gros et détail
2242, chemin du Lac 474-2677 Mascouche

M. Léveillé Couvreur Inc.

Ferblantier - Couvreur - Estimation gratuite
2066 - 10e avenue Lac Samson
Mascouche 474-2526

Gilbert Samson Enr.

Contracteur en entretien de bâtisses
commerciales et résidentielles
Vitres-Plafonds-Murs-Planchers-Etc.
15 ans d'expérience
1991, Côte Georges 474-2866 Mascouche

ALBI AUTOMOBILES LTEE

Concessionnaire Mazda
Vente de voitures usagées
3300, boul. Ste-Marie 474-2481 Mascouche

Garage Léo

Centre Superior Muffler
Garantie à vie
2420, boul. Ste-Marie 474-3166 ou 474-2839 Mascouche

DEBUT DES ACTIVITES AU PARC A 9h

● Courses diverses

● Tir à la corde

● Ballon-balai

● Course au trésor commanditée par le Comité d'Action de Mascouche (CAM)



AU MANOIR A 20h

● Soirée Disco avec la discothèque
"Animaték"

● Couronnement de la reine du carnaval

● Entrée: \$3.00

LES DUCHESSES:

Claudette Guay

Tina Bergeron

Sylvia Corbeil

Diane Forest

Sylvie Milhomme

Sylvie Laroche

Marjolaine DeLalonde



Cette publication est un hommage
des maisons d'affaires suivantes (de Mascouche) au Club Optimiste

Bijouterie

"Le Coffret d'Or Inc."

Diane et Georges Arseneault, propr.
Galeries Mascouche
2685, boul. Ste-Marie 474-3282 Mascouche

MASCOUCHE PIZZERIA

RESTAURANT

Pizza - Mets Italiens et canadiens - Sous-marins
Livraison gratuite
3101, boul. Ste-Marie 474-2133 ou 474-1781 Mascouche

Mascouche-Terrebonne et la région



Nicole Bélanger Wood
Richard Verrette
Lorraine Boyer
Jacinthe Grenier
Jean-Pierre Dumaresq
477-5742

LES SABLES THOUIN INC.

Sable pour ciment et asphalte
Terre à remplissage
1227, Cabane Ronde 474-2138 Mascouche

**YVES MATHIEU
PHARMACIEN**

PLACE DES SEIGNEURS
TERREBONNE 471-6664
CENTRE PROFESSIONNEL
MASCOUCHE 474-2495

MASCOUCHE LUMBER

MATERIAUX DE CONSTRUCTION

2939, Dupras 474-1166, 474-0556
Armoires de cuisine, portes, fenêtres
en bois ou aluminium, contre-plaqué, etc.

EXCAVATION BEAUREGARD INC.

Vente - Transport: *terre *sable *terre noire
2316, rue Saint-Henri 474-2580
Mascouche

**AU NOUVEAU
POULET BAR-B-Q**

Salle à manger - Livraison
1089, Montée Masson 474-4101
Mascouche

**MARCHE I.G.A.
BONIPRIX**

Dans la Plaza G.P.A.
3075, boul. Mascouche MASCOUCHE 474-4303

RICHARD LUPIEN

Pharmacien
3011 Boul. Sainte-Marie 474-2466
Mascouche

Thibault & Desjardins

Sols-Matériaux de construction
Ferronnerie - Peinture - Décoration
99, montée Masson 474-2432, 2433
MASCOUCHE

LA PLAINE

Albert Rossi

Les gars de Canada-au-Travail

(AR) On accuse souvent à tort et à travers "les gars de Canada-au-Travail" de tous les péchés du monde. On oublie cependant que ces gens que l'on dit "sans-cœur" sont justement des gens qui, ayant été démoralisés par la perte de leur emploi précédent, ont quand même eu un regain d'énergie et de courage pour s'engager malgré un faible salaire "minimum" afin de gagner honorablement leur vie et celle de leurs.

Il n'est pas drôle pour ces gens de faire des "jobs" dont personne ne voudrait faire. Il faut avoir le cœur à la bonne place car dans plusieurs cas, il serait si facile "de rester sur le chômage" ou sur le bien-être social. Eux, se sont levés et eux, ont prouvé malgré les éternelles critiques, qu'ils avaient du cœur au ventre malgré les nombreux problèmes financiers ou de d'autres ordres qui assaillent les gens ayant perdu des emplois non sécuritaires.

Il est étrange de constater que la plupart de ceux qui critiquent nos "Artistes de la Pelle" sont précisément en général des gens qui, ayant été favorisés, ont obtenu des "emplois permanents". Il est dommage de constater autant d'ingratitude chez ces gens. Ils devraient plutôt faire preuve de compréhension à l'endroit de "nos gars" qui ne réclament que la chance de prouver qu'ils sont capables de travailler.

J'ai constaté personnellement que nos gars avaient fait un travail fantastique la semaine dernière. Ils ont travaillé sans relâche, sous la direction compréhensive de Daniel Vallancourt, durant cinq soirs consécutifs (pour ne pas dire la nuit) afin de remettre en bon état les patinoires qui avaient été "massacrées" par la température, les ski-doo (et oui) et tout autre élément imaginable. A-t-on oublié que ces gens sont des êtres humains qui ont eux aussi le droit à une vie de famille "normale".

Si seulement cet article pouvait susciter non pas de la pitié mais plutôt de la compréhension à l'endroit de ces travailleurs; si seulement il devait faire réfléchir chacun de nous qui avons trop souvent le verbe facile contre ces gens; si seulement nous pensions qu'un jour tous et chacun de nous pourrions se retrouver dans la même situation qu'eux alors, LA PLAINE AURA GRANDI.

ALBERT ROSSI

La 32^e troupe scout de La Plaine

Vendredi le 26 janvier, à la Salle Paquette, avait lieu la promesse de 19 nouveaux louveteaux et celle d'une quinzaine d'éclaireurs. M. Philippe Villeneuve, maire de La Plaine, M. Yves Duhamel, commissaire de secteur, M. Jacques Lalonde, animateur de Lorraine, le conseil d'administration de la 32^e troupe ainsi que nombreux parents ont assisté à la cérémonie. Nous tenons à remercier toutes les personnes qui ont contribué au succès de la soirée.

Mad. Suzanne Chartrand 477-9134

Désaveu de la participation de La Plaine au financement de la piscine

La Plaine, le 9 février 1979

Le Comité de liaison du P.Q., section de La Plaine, veut joindre sa voix à celle du comité de citoyens B.G.L. de la même municipalité pour affirmer son désaccord avec la décision du conseil municipal de participer à la construction de la piscine de la polyvalente Armand Corbell pour la somme de \$65,000.

De quelle utilité sera cette piscine pour les gens de Plaine? Qui et combien d'entre nous feront une dizaine de milles pour se baigner? Par quels moyens de transport nos jeunes pourraient-ils se rendre à cette piscine quand l'auto familiale n'est pas disponible pour les y conduire durant cinq jours sur sept, hiver autant qu'été?

Le comité de liaison du P.Q., section de La Plaine, croit que si les citoyens doivent se cotiser pour un montant de \$65,000, c'est plutôt pour se donner des services dont l'utilisation sera réelle. Nous avons tant de choses à régler encore à proximité de nos quartiers que le fait d'investir \$65,000, pas dans la ville voisine, mais dans la ville après cette ville, c'est-à-dire à Terrebonne, qui, soit dit en passant, tire déjà d'importants profits des taxes de tous ses centres d'achats, que ce fait, disons-nous, nous apparaît farfelu sinon ridicule. De plus la participation de notre municipalité à la construction de cette piscine servirait surtout à financer une partie des frais passablement élevés sur le partage desquels les principales

municipalités intéressées et le conseil scolaire des Maîtres eux-mêmes ont longtemps été divisés. Vraiment à La Plaine, nous pouvons faire beaucoup mieux avec un \$65,000. que de financer nos voisins, si gentils soient-ils.

Chez nous, les services d'aqueduc sont absents là où ils sont nécessaires et la santé de nos citoyens risque d'en souffrir à court terme; pourquoi ne pas songer d'abord à investir, d'une façon ou d'une autre, dans ce genre de projet qui nous concerne. Par ailleurs nos propres installations de loisirs qui, elles, sont à proximité de nos principaux développements domiciliaires, ont besoin d'améliorations et \$65,000. donneraient lieu à d'intéressants projets en ce sens. Et si le conseil municipal de La

Plaine a besoin d'autres suggestions pour alléger absolument ses fonds de \$65,000, nous pourrions ajouter d'autres projets qui seraient reliés à des intérêts immédiats de ses payeurs de taxes.

Le comité de liaison du P.Q., section de La Plaine, ne peut donc pas appuyer la décision du conseil municipal dans sa décision de participer financièrement à la construction de la piscine de la polyvalente de Terrebonne. Solidaire de la position adoptée par le comité de citoyens B.G.L. sur cette question, il dénonce cette dépense de \$65,000. comme étant un très mauvais placement fait par notre conseil municipal avec nos argent.

Le comité de liaison du P.Q. SECTION La Plaine

Nouvelles du carnaval Plainois

(AR) On sait que dans le cadre du carnaval, il y aura concours afin de déterminer les plus belles décorations sur glace. Alors, les artistes, on veut des "beaux châteaux", des "beaux palais", des "beaux bonhommes" et tout ce que votre imagination vous permettra de créer...Parlant de "bonhommes", j'espère que tous les Plainois se sont procurés le leur. On a l'esprit du carnaval, alors? Venez nous rejoindre! Embarkuez! C'est simple, on prend "son bonhomme"... C'est le CLUB NORDIK qui prendra la responsabilité de la course de traîneaux à chiens qui partira du stationnement de l'église à 13h dimanche le 25...À SOULIGNER ET À RETENIR: Immédiatement

après le spectacle d'ouverture offert par la troupe de folklore, les enfants devront quitter le gymnase afin de procéder à la disco-bar. Nous espérons que tous les parents comprendront que ceci est une exigence de la S.A.Q.... Plusieurs activités de plein air figurent au programme du carnaval. Commençons à se mettre en forme immédiatement...Il y aura tirage de DIX PRIX de \$25.00 exclusivement pour les détenteurs de la CLEF. Tous les enfants de douze ans et moins ACCOMPAGNÉS de leurs parents auront accès gratuitement à la ballade en traîneau du samedi soir...Ta cie! ne coûte que \$7.00 et l'en fait économiser autant. Alors, L'AS-TU TA CLEF?...

Le Comité GBL de La Plaine s'interroge

Pourquoi le budget 1979 n'est pas encore sorti? A-t-on encore un déficit "surprise"?

Pourquoi le Maire Philippe Villeneuve convoque-t-il une assemblée d'information lundi, le 19 février, sur les évaluations, avant même que la population ait reçu son compte de taxes? Encore des augmentations surprises? Pourquoi les Loisirs Le

Carrefour, bloc hiver, se plaignent-ils à la municipalité? La population ne peut que les appuyer dans leurs demandes car ce sont les conseillers préposés aux loisirs qui décident s'ils n'ont pas les mains liées. Pour information, 477-9832.

Comité GBL La Plaine Marcel Labelle Vice-président

Ligue de quilles

Nous reproduisons ici les statistiques en date du 8 février 1979.

FEMMES
Le plus haut simple: L. Chaput, 230; le plus haut triple, M. Ricard, 540.
HOMMES
Le plus haut simple: J. Foucher, 271; le plus haut triple: J. Foucher, 850.

Position des équipes
G. Ouellette 80 points
R. Tremblay 78 points
A. Déziel 78 points
E. Tremblay 72 points
J.G. Chaput 68 points
P. Boucher 60 points
J. Bougie 58 points
G. Boucher 54 points

La piscine

Le C.L.L.A. n'en veut pas!

(AR) Le Comité de Loisirs Lac André a lui aussi fait parvenir pour le bénéfice des lecteurs de LA REVUE, son opinion au sujet de la piscine. Voici donc le texte de la déclaration officielle du Comité.

"Dans un même ordre d'idées et, pour faire suite aux différents organismes qui ont pris position "contre" le projet de piscine à la polyvalente Armand-Corbell, nous croyons qu'il serait désavantageux pour la population plainoise de s'entêter d'un montant de \$62,500. avancé lors de la dernière assemblée (révisé depuis) pour une piscine qui, justement, ne servirait pas les Plainois".

"Le facteur "distance", soit près de 10 milles séparant Terrebonne des secteurs vitaux de La Plaine, doublé de celui du transport en commun inexistant, contribue grandement à l'opposition au projet".

"On se rappellera que le projet d'arena de Ville des Laurentides a été rejeté sans que toutes les données soient connues. L'une des raisons invoquées pour le refus était justement le facteur "distance et transport". D'autant plus que, pour l'arena, La Plaine en devenait propriétaire proportionnellement à sa mise de fonds".

"Il y eut séance de films de grande qualité pour nos enfants. Le tout est tombé "à l'eau" malgré un prix d'admission minime. Cette activité du Club Optimiste se déroulait pourtant à l'intérieur de La Plaine, malgré l'effort des bénévoles".

"Nous ne croyons pas qu'il se trouvera des bénévoles pour s'occuper du transport aller-retour à la piscine et ce, sur une base régulière. Autant chercher une aiguille dans une botte de foin".

"Lorsque le projet fut amené sur le tapis l'an dernier, on se rappellera que certains conseillers ont pris le dossier en mains: colloques, séances d'information, etc... Or, il se trouve que ce sont les mêmes conseillers qui ont voté "contre" après étude du dossier".

"Voilà donc les quelques raisons qui ont motivé le Comité de Loisirs du Lac André à prendre position "contre" et à faire front commun avec tous les autres organismes".

"De plus, nous convions toute la population à prendre connaissance de ce fait et à se serrer les coudes quand le moment sera venu afin que, comme le dit si bien, notre confrère des Loisirs "Le Carrefour", nous évitions de nous retrouver avec une taxe de loisirs complètement inutile".

Monique Tremblay pour: Claude Filion, prés. Comité de Loisirs Lac André Inc.

N.D.R.L. J'invite la population et les organismes "à se mouiller" et à "plonger" dans le vif du débat en me communiquant texte et commentaire qui pourront intéresser la population.

Albert Rossi



MILLION LOTO CANADA - Photo prise à l'occasion du tirage de la promotion spéciale \$500 en prix en collaboration avec Michel Courcy Inc. et C.J.E.E. 90. De gauche à droite, M. et Mme M. Tessier, gagnants, Denise et Michel Courcy, à l'avant-plan, Yves Lussier de C.J.E.E. 90. Les cinq gagnants ont été: Robert Monette (Sainte-Thérèse), Mme Joseph Gibeault (Lachute), Jacques Gallagher (Boisbriand), Gilles Drapeau (Sainte-Anne), Jean-Pierre Tremblay (Lafontaine).

NOUVEAU DANS LA REGION...

VENTE AU COMPTOIR D'ACCESSOIRES de PLOMBERIE EN GROS ET EN DETAIL

LES ENTREPRISES F.D.G. vous invitent cordialement à venir à leur nouvel établissement du 850, montée Masson, Lachenaie, à quelques minutes au nord du boulevard des Seigneurs. Vous y trouverez un assortiment complet des meilleures accessoires de plomberie. Nous avons les meilleures marques en magasin.

LES ENTREPRISES F.D.G.

vous invitent également à vous prévaloir de leurs services de PLOMBERIE, CHAUFFAGE, REPARATIONS.

En affaires dans la région depuis quatre ans, un service excellent vous est offert

HEURES D'AFFAIRES:

Lundi à mercredi: 9h à 6h

Judi - Vendredi: 9h à 9h

Le samedi: 9h à 5h

ROBINETTERIE pour lavabos

ROBINETTERIE pour évier

ROBINETTERIE pour baignoire, douche, etc.

LES ENTREPRISES F.D.G. ENR.

PLOMBERIE-CHAUFFAGE-REPARATIONS

Jean-Guy et Denis Barbe, prop.

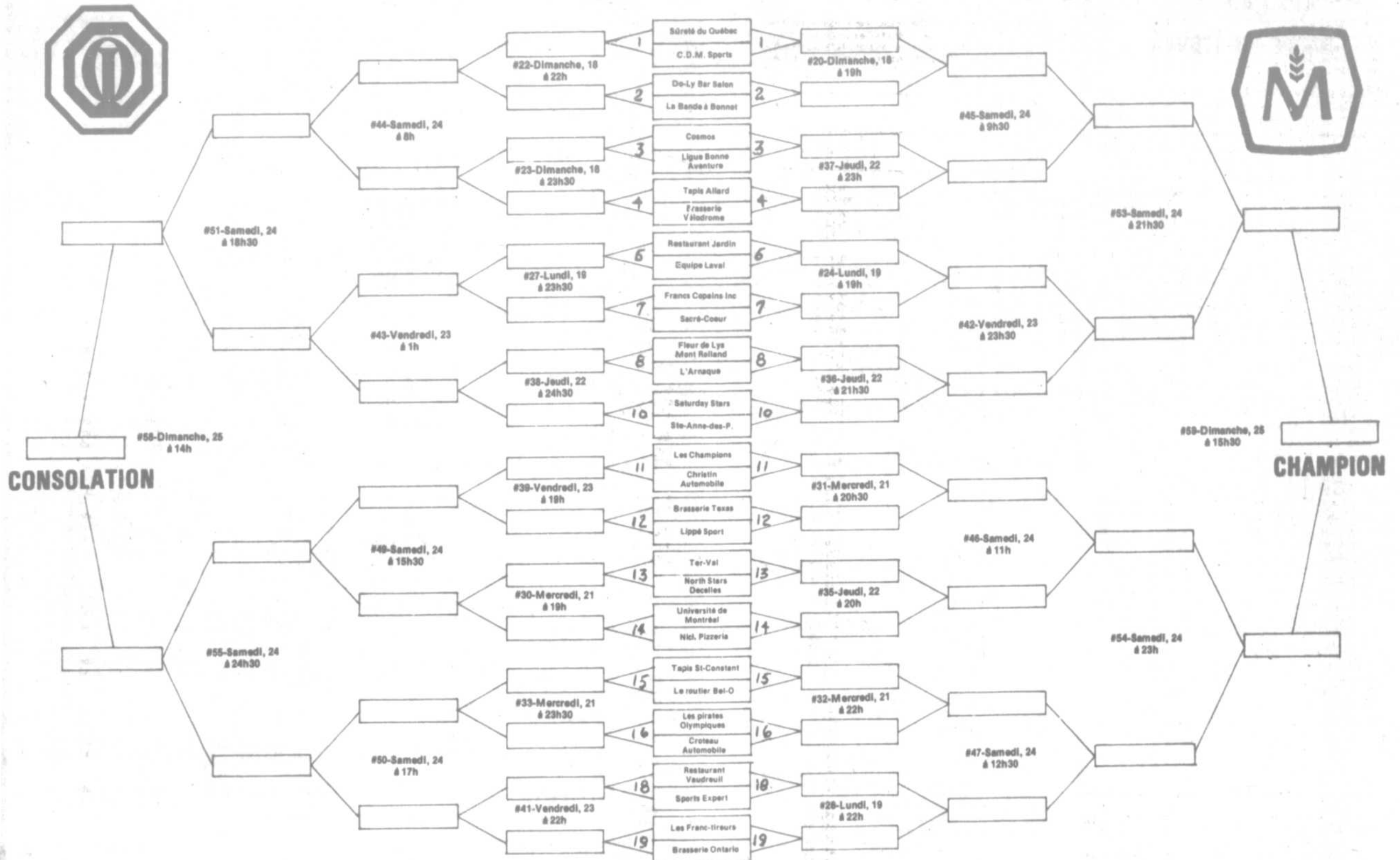
850, Montée Masson LACHENAIE

471-4446



TOURNOI DE HOCKEY BIENFAISANCE OPTIMISTE MOLSON

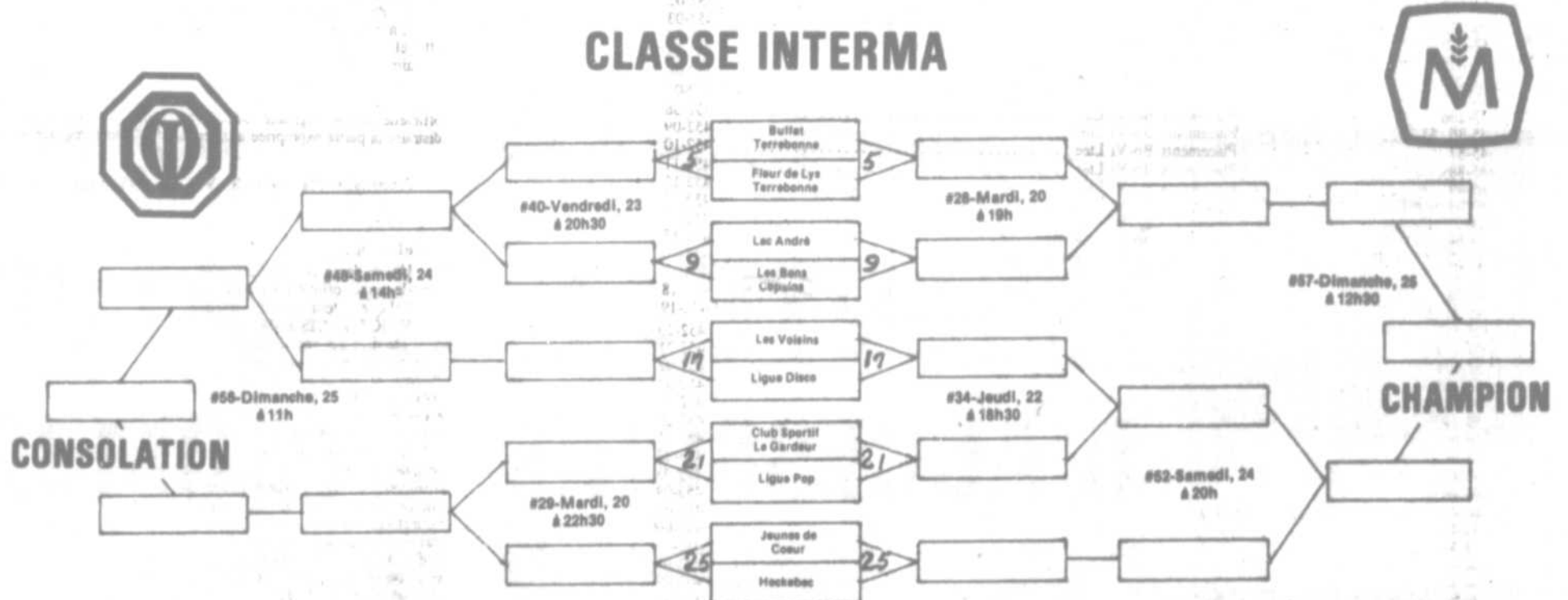
CLASSE OUVERTE



HORAIRE DES PARTIES

DATE	NO PARTIE	HEURE	CLASSE
Sam. 17 fév.	1	8h	Ouverte
Sam. 17 fév.	2	9h30	Ouverte
Sam. 17 fév.	3	11h	Ouverte
Sam. 17 fév.	4	12h30	Ouverte
Sam. 17 fév.	5	14h	Interma
Sam. 17 fév.	6	15h30	Ouverte
Sam. 17 fév.	7	17h	Ouverte
Sam. 17 fév.	8	18h30	Ouverte
Sam. 17 fév.	9	20h	Interma
Sam. 17 fév.	10	21h30	Ouverte
Sam. 17 fév.	11	23h	Ouverte
Sam. 17 fév.	12	24h30	Ouverte
Dim. 18 fév.	13	8h30	Ouverte
Dim. 18 fév.	14	10h	Ouverte
Dim. 18 fév.	15	11h30	Ouverte
Dim. 18 fév.	16	13h	Ouverte
Dim. 18 fév.	17	14h30	Interma
Dim. 18 fév.	18	16h	Ouverte
Dim. 18 fév.	19	17h30	Ouverte
Dim. 18 fév.	20	19h	Ouverte
Dim. 18 fév.	21	20h30	Interma
Dim. 18 fév.	22	22h	Ouverte
Dim. 18 fév.	23	23h30	Ouverte
Lun. 19 fév.	24	19h	Ouverte
Lun. 19 fév.	25	20h30	Interma
Lun. 19 fév.	26	22h	Ouverte
Lun. 19 fév.	27	23h30	Ouverte
Mar. 20 fév.	28	18h30	Interma
Mar. 20 fév.	29	22h30	Interma
Mer. 21 fév.	30	19h	Ouverte
Mer. 21 fév.	31	20h30	Ouverte
Mer. 21 fév.	32	22h	Ouverte
Mer. 21 fév.	33	23h30	Ouverte
Jeu. 22 fév.	34	18h30	Interma
Jeu. 22 fév.	35	20h	Ouverte
Jeu. 22 fév.	36	21h30	Ouverte
Jeu. 22 fév.	37	23h	Ouverte
Jeu. 22 fév.	38	24h30	Ouverte
Ven. 23 fév.	39	19h	Ouverte
Ven. 23 fév.	40	20h30	Interma
Ven. 23 fév.	41	22h	Ouverte
Ven. 23 fév.	42	23h30	Ouverte
Ven. 23 fév.	43	1h	Ouverte
Sam. 24 fév.	44	8h	Ouverte
Sam. 24 fév.	45	9h30	Ouverte
Sam. 24 fév.	46	11h	Ouverte
Sam. 24 fév.	47	12h30	Ouverte
Sam. 24 fév.	48	14h	Interma
Sam. 24 fév.	49	15h30	Ouverte
Sam. 24 fév.	50	17h	Ouverte
Sam. 24 fév.	51	18h30	Ouverte
Sam. 24 fév.	52	20h	Interma
Sam. 24 fév.	53	21h30	Ouverte
Sam. 24 fév.	54	23h	Ouverte
Sam. 24 fév.	55	24h30	Ouverte
Dim. 25 fév.	56	11h	Interma consolation
Dim. 25 fév.	57	12h30	Interma consolation
Dim. 25 fév.	58	14h	Consolation ouverte
Dim. 25 fév.	59	15h30	Ouverte

CLASSE INTERMA



CALENDRIER DES ACTIVITES

Samedi 17 février
Dimanche 18 février

8h à 24h30
8h30 à 23h30

Lundi 19 février
Mardi 20 février

19h à 23h30
18h30 à 20h

Mercredi 21 février
Jeudi 22 février

19h à 23h30
18h30 à 24h30

Vendredi 23 février
Samedi 24 février

19h à 1h
8h à 24h30

Dimanche 25 février

Dès 11h

Début des parties du Tournoi
Parties du Tournoi
Ouverture officielle du Tournoi 14h

Parties du Tournoi
Partie interma
Partie contact: Etoiles Montreal Senior [Claude Mouton Sport] reçoit équipe Etoiles Centrale de l'Est [Christin Auto]

Partie interma

Parties du Tournoi
Parties du Tournoi
Quart de finales

Parties du Tournoi
Quart de finales
Parties du tournoi
Semi-finales
Finales



FRANÇOIS
lespérance INC.
1505 Chemin Gascon - 471-6631
3905, Chemin 98a - 473-6666
Sainte-Marthe-sur-le-Lac
Terrebonne



VITRERIE
471-4975

Revêtement  Portes et Fenêtres
110, rue Saint-Louis, Terrebonne,
Qué. J6W 1H3



Vente(s) pour taxes Ville de Lachenaie

Avis public, en par la présente donné, par monsieur Luc Amireault, secrétaire-trésorier de la ville de Lachenaie, que les immeubles ci-dessous mentionnés seront vendus à l'enchère publique, selon les dispositions de la Loi des cités et villes du Québec, à l'École Saint-Charles-de-Lachenaie, 3329, boulevard Saint-Charles, à Lachenaie, le SAMEDI troisième jour de mars 1979, à DIX heures du matin, pour satisfaire aux taxes, redevances municipales, avec intérêts et frais subséquents encourus, à moins que ces taxes, intérêts et dépenses ne soient payés avant la vente.

Paroisse St-Charles-de-Lachenaie

No de cadastre	Propriétaire	No de rôle
10-2, 12-2, 13-1	Corp. Domiciliaire Notre-Dame du Foyer Inc.	012-01
10-3, 12-3, 13-2	Corp. Domiciliaire Notre-Dame du Foyer Inc.	012-02
13-4, 12-5	Corp. Domiciliaire Notre-Dame du Foyer Inc.	012-06
13-3	Corp. Domiciliaire Notre-Dame du Foyer Inc.	012-07
13-7, 12-9	Corp. Domiciliaire Notre-Dame du Foyer Inc.	012-08
55	Lachenaie Ass. Inc. et al.	013-19
56	Lachenaie Ass. Inc. et al.	013-20
53-19	Mme Colette Desjardins	023-08
53-55	M. Roland Piché	026-01
53-189	Placements Bo-Vi Ltée	031-23
53-149, 45-6	Construction 4-Rives Lachenaie Ltée	037-16
53-148	Construction 4-Rives Lachenaie Ltée	037-17
53-146	Construction 4-Rives Lachenaie Ltée	037-19
182-6	Jacques Meunier	112-09
190-111	Jean-Pierre Martin	143-11
190-67	Claude Fournier	144-07
190-100	Nicole Fournier-Longpré et Manon Bouchard	146-02
202-56	André Thibault	165-09
202-52	Emile Brousseau	165-13
269	Park Land Holding Co. et al.	223-08
270	Park Land Holding Co. et al.	223-09
256-445	Mme Rita Nadeau-Emond	263-13
256-435	Mme Rita Contant	276-43
257-413	Mme Jacinthe Rochon	276-63
257-697	M. Gérard Picard	277-09
256-426	M. Gérard Picard	277-21
284-89	Mme Lisette Sylvain-Chabot	297-16
284-25	Jeanine et Richard Lapointe	316-20
237-139	Donat Desjardins	321-17
234-230	Florent Bertrand	391-27
257-717	André Rousseau	395-01
45-38, 53-239	Alfred Fazio	412-12
45-39, 53-240	Placements Bo-Vi Ltée	451-01
53-241	Placements Bo-Vi Ltée	451-02
53-242	Placements Bo-Vi Ltée	451-03
53-243	Placements Bo-Vi Ltée	451-04
53-244	Placements Bo-Vi Ltée	451-05
53-245	Placements Bo-Vi Ltée	451-06
53-246	Placements Bo-Vi Ltée	451-07
53-247	Placements Bo-Vi Ltée	451-08
53-248	Placements Bo-Vi Ltée	451-09
53-249	Placements Bo-Vi Ltée	451-10
53-250	Placements Bo-Vi Ltée	451-11
53-251	Placements Bo-Vi Ltée	451-12
53-252	Placements Bo-Vi Ltée	451-13
53-253	Placements Bo-Vi Ltée	451-14
53-254	Placements Bo-Vi Ltée	451-15
53-255	Placements Bo-Vi Ltée	451-16
53-256	Placements Bo-Vi Ltée	451-17
53-257	Placements Bo-Vi Ltée	451-18
53-258, 58-217	Placements Bo-Vi Ltée	451-19
53-259, 58-216	Placements Bo-Vi Ltée	451-20
53-260, 58-215	Placements Bo-Vi Ltée	451-21
53-261, 58-214	Placements Bo-Vi Ltée	451-22
53-262, 58-213	Placements Bo-Vi Ltée	451-23
58-212	Placements Bo-Vi Ltée	451-24
53-198	Placements Bo-Vi Ltée	452-01
53-201	Placements Bo-Vi Ltée	452-02
53-202	Placements Bo-Vi Ltée	452-03
53-203	Placements Bo-Vi Ltée	452-04
53-204	Placements Bo-Vi Ltée	452-05
53-205	Placements Bo-Vi Ltée	452-06
53-206	Placements Bo-Vi Ltée	452-07
53-207	Placements Bo-Vi Ltée	452-08
45-86, 53-207	Placements Bo-Vi Ltée	452-09
45-87	Placements Bo-Vi Ltée	452-10
45-88	Placements Bo-Vi Ltée	452-11
45-89	Placements Bo-Vi Ltée	452-12
44-64, 45-90	Placements Bo-Vi Ltée	452-13
44-65, 45-91	Placements Bo-Vi Ltée	452-14
44-66, 45-92	Placements Bo-Vi Ltée	452-15
45-93	Placements Bo-Vi Ltée	452-16
45-94	Placements Bo-Vi Ltée	452-17
45-95	Placements Bo-Vi Ltée	452-18
45-96, 53-191	Placements Bo-Vi Ltée	452-19
53-192	Placements Bo-Vi Ltée	452-20
53-193	Placements Bo-Vi Ltée	452-21
53-194	Placements Bo-Vi Ltée	452-22
53-195	Placements Bo-Vi Ltée	452-23
53-196	Placements Bo-Vi Ltée	452-24
53-197	Placements Bo-Vi Ltée	452-25
44-61	Placements Bo-Vi Ltée	453-01
44-62	Placements Bo-Vi Ltée	453-02
44-63	Placements Bo-Vi Ltée	453-03
44-64	Placements Bo-Vi Ltée	453-04
44-65	Placements Bo-Vi Ltée	453-05
44-66	Placements Bo-Vi Ltée	453-06
44-67	Placements Bo-Vi Ltée	453-07
44-68	Placements Bo-Vi Ltée	453-08
44-69	Placements Bo-Vi Ltée	453-09
44-70	Placements Bo-Vi Ltée	453-10
44-71	Placements Bo-Vi Ltée	453-11
44-72	Placements Bo-Vi Ltée	453-12
44-73	Placements Bo-Vi Ltée	453-13
44-74	Placements Bo-Vi Ltée	453-14
44-75	Placements Bo-Vi Ltée	453-15
44-76	Placements Bo-Vi Ltée	453-16
44-77	Placements Bo-Vi Ltée	453-17
44-78	Placements Bo-Vi Ltée	453-18
44-79	Placements Bo-Vi Ltée	453-19
44-80	Placements Bo-Vi Ltée	453-20
44-81	Placements Bo-Vi Ltée	453-21
44-82	Placements Bo-Vi Ltée	453-22
44-83	Placements Bo-Vi Ltée	453-23
44-84	Placements Bo-Vi Ltée	453-24
44-85	Placements Bo-Vi Ltée	453-25
44-86	Placements Bo-Vi Ltée	453-26
44-87	Placements Bo-Vi Ltée	453-27
44-88	Placements Bo-Vi Ltée	453-28
44-89	Placements Bo-Vi Ltée	453-29
44-90	Placements Bo-Vi Ltée	453-30
44-91	Placements Bo-Vi Ltée	453-31
44-92	Placements Bo-Vi Ltée	453-32
44-93	Placements Bo-Vi Ltée	453-33
44-94	Placements Bo-Vi Ltée	453-34
44-95	Placements Bo-Vi Ltée	453-35
44-96	Placements Bo-Vi Ltée	453-36
44-97	Placements Bo-Vi Ltée	453-37
44-98	Placements Bo-Vi Ltée	453-38
44-99	Placements Bo-Vi Ltée	453-39
45-00	Placements Bo-Vi Ltée	453-40
45-01	Placements Bo-Vi Ltée	453-41
45-02	Placements Bo-Vi Ltée	453-42
45-03	Placements Bo-Vi Ltée	453-43
45-04	Placements Bo-Vi Ltée	453-44
45-05	Placements Bo-Vi Ltée	453-45
45-06	Placements Bo-Vi Ltée	453-46
45-07	Placements Bo-Vi Ltée	453-47
45-08	Placements Bo-Vi Ltée	453-48
45-09	Placements Bo-Vi Ltée	453-49
45-10	Placements Bo-Vi Ltée	453-50
45-11	Placements Bo-Vi Ltée	453-51
45-12	Placements Bo-Vi Ltée	453-52
45-13	Placements Bo-Vi Ltée	453-53
45-14	Placements Bo-Vi Ltée	453-54
45-15	Placements Bo-Vi Ltée	453-55
45-16	Placements Bo-Vi Ltée	453-56
45-17	Placements Bo-Vi Ltée	453-57
45-18	Placements Bo-Vi Ltée	453-58
45-19	Placements Bo-Vi Ltée	453-59
45-20	Placements Bo-Vi Ltée	453-60
45-21	Placements Bo-Vi Ltée	453-61
45-22	Placements Bo-Vi Ltée	453-62
45-23	Placements Bo-Vi Ltée	453-63
45-24	Placements Bo-Vi Ltée	453-64
45-25	Placements Bo-Vi Ltée	453-65
45-26	Placements Bo-Vi Ltée	453-66
45-27	Placements Bo-Vi Ltée	453-67
45-28	Placements Bo-Vi Ltée	453-68
45-29	Placements Bo-Vi Ltée	453-69
45-30	Placements Bo-Vi Ltée	453-70
45-31	Placements Bo-Vi Ltée	453-71
45-32	Placements Bo-Vi Ltée	453-72
45-33	Placements Bo-Vi Ltée	453-73
45-34	Placements Bo-Vi Ltée	453-74
45-35	Placements Bo-Vi Ltée	453-75
45-36	Placements Bo-Vi Ltée	453-76
45-37	Placements Bo-Vi Ltée	453-77
45-38	Placements Bo-Vi Ltée	453-78
45-39	Placements Bo-Vi Ltée	453-79
45-40	Placements Bo-Vi Ltée	453-80
45-41	Placements Bo-Vi Ltée	453-81
45-42	Placements Bo-Vi Ltée	453-82
45-43	Placements Bo-Vi Ltée	453-83
45-44	Placements Bo-Vi Ltée	453-84
45-45	Placements Bo-Vi Ltée	453-85
45-46	Placements Bo-Vi Ltée	453-86
45-47	Placements Bo-Vi Ltée	453-87
45-48	Placements Bo-Vi Ltée	453-88
45-49	Placements Bo-Vi Ltée	453-89
45-50	Placements Bo-Vi Ltée	453-90
45-51	Placements Bo-Vi Ltée	453-91
45-52	Placements Bo-Vi Ltée	453-92
45-53	Placements Bo-Vi Ltée	453-93
45-54	Placements Bo-Vi Ltée	453-94
45-55	Placements Bo-Vi Ltée	453-95
45-56	Placements Bo-Vi Ltée	453-96
45-57	Placements Bo-Vi Ltée	453-97
45-58	Placements Bo-Vi Ltée	453-98
45-59	Placements Bo-Vi Ltée	453-99
45-60	Placements Bo-Vi Ltée	454-00

No de cadastre	Propriétaire	No de rôle
45-60, 53-235	Placements Bo-Vi Ltée	454-25
45-59, 53-234	Placements Bo-Vi Ltée	454-26
45-58	Placements Bo-Vi Ltée	454-27
45-57	Placements Bo-Vi Ltée	454-28
45-56	Placements Bo-Vi Ltée	454-29
45-55, 44-28	Placements Bo-Vi Ltée	454-30
45-74, 44-29	Placements Bo-Vi Ltée	454-31
45-73	Placements Bo-Vi Ltée	454-32
45-72	Placements Bo-Vi Ltée	454-33
45-71	Placements Bo-Vi Ltée	454-34
45-70	Placements Bo-Vi Ltée	454-35
45-69, 53-221	Placements Bo-Vi Ltée	454-36
53-220	Placements Bo-Vi Ltée	454-37
53-219	Placements Bo-Vi Ltée	454-38
53-218	Placements Bo-Vi Ltée	454-39
53-217	Placements Bo-Vi Ltée	454-40
53-216	Placements Bo-Vi Ltée	454-41
53-215	Placements Bo-Vi Ltée	454-42
53-227	Placements Bo-Vi Ltée	455-01
53-228	Placements Bo-Vi Ltée	455-02
53-229, 45-66	Placements Bo-Vi Ltée	455-03
53-230, 45-67	Placements Bo-Vi Ltée	455-04
45-65	Placements Bo-Vi Ltée	455-05
45-64	Placements Bo-Vi Ltée	455-06
45-63, 53-231	Placements Bo-Vi Ltée	455-07
45-62, 53-232	Placements Bo-Vi Ltée	455-08
53-224	Placements Bo-Vi Ltée	455-09
53-225	Placements Bo-Vi Ltée	455-10
53-226	Placements Bo-Vi Ltée	455-11
43-6, 44-21	Placements Bo-Vi Ltée	456-01

Propriétaire: Corporation Domiciliaire Notre-Dame du Foyer Inc.

Fiche 011-26 et 011-27

Parties des lots numéros dix-huit, dix-neuf, vingt et vingt-deux (ptes 18, 19, 20 et 22).

Quatre emplacements situés en la ville de Lachenaie connus et désignés comme étant composés des quatre parties de lots suivants:

- L'extrême partie nord du lot numéro dix-huit (18 ext. par N.) aux plan et livre de renvoi officiels susdits, mesurant deux cent soixante-seize pieds (276') dans ses lignes nord-est et sud-ouest, et cinq cent soixante-seize pieds (576') dans ses lignes est et ouest, et bornée au nord-est par les terres de la paroisse St-Paul-L'Ermite, au sud-ouest par le résidu dudit lot numéro 18, à l'ouest par partie du lot numéro 19, ci-après décrite, et à l'est par partie du lot numéro 15;
- L'extrême partie nord du lot numéro dix-neuf (pte 19 ext. N.) aux plan et livre de renvoi officiels susdits, mesurant deux cent soixante-seize pieds (276') dans ses lignes nord-est et sud-ouest, et cinq cent soixante-seize pieds (576') dans ses lignes est et ouest, et bornée au nord-est par les terres de la paroisse de St-Paul-L'Ermite, au sud-ouest par le résidu dudit lot numéro 19, à l'ouest par partie du lot numéro 20 ci-après décrite, et à l'est par partie du lot numéro 18 ci-haut décrite;
- L'extrême partie nord du lot numéro vingt (ext. par N. 20) aux plan et livre de renvoi officiels susdits, mesurant cent trente-huit pieds (138') dans ses lignes nord-est et sud-ouest et cinq cent soixante-seize pieds (576') dans ses lignes est et ouest, et bornée au nord-est par les terres de la paroisse de St-Paul-L'Ermite, au sud-ouest par le résidu dudit lot numéro 20, et à l'est par partie du lot numéro 19 ci-haut décrite;
- L'extrême partie nord du lot numéro vingt-deux (ext. par N. 22) aux plan et livre de renvoi officiels susdits, mesurant deux cent quatre-vingt-trois pieds et cinq dixièmes de pied (283,5') dans ses lignes nord-est et sud-ouest, et cinq cent soixante-seize pieds (576') dans ses lignes est et ouest, et bornée au nord-est par les terres de la paroisse de St-Paul-L'Ermite au sud-ouest par le résidu dudit lot numéro, à l'ouest par partie du lot numéro 21, et à l'est par partie du lot numéro 20 ci-haut décrite.

Propriétaire: Corporation Domiciliaire Notre-Dame du Foyer Inc.

Fiche no 012-03.

- Partie du lot numéro quatre de la subdivision du lot dix (pte 10-4)
Un emplacement situé en la ville de Lachenaie connu et désigné comme étant une partie du lot numéro quatre de la subdivision officielle du lot originaire numéro dix (pte 10-4) sur le plan et au livre de renvoi officiels de la paroisse de Lachenaie sauf et à distraire la partie expropriée aux termes de l'acte enregistré sous le numéro 145307.
- Partie du lot numéro quatre de la subdivision du lot douze (pte 12-4)
Un emplacement situé en la ville de Lachenaie connu et désigné comme étant une partie du lot numéro quatre de la subdivision officielle du lot originaire numéro douze (pte 12-4) sur le plan et au livre de renvoi officiels de la paroisse de Lachenaie sauf et à distraire la partie expropriée aux termes de l'acte enregistré sous le numéro 145307.

Propriétaire: Corporation Domiciliaire Notre-Dame du Foyer Inc.

Fiche no 012-04.

- Partie du lot numéro sept de la subdivision du lot dix (pte 10-7)
Un emplacement situé en la ville de Lachenaie connu et désigné comme étant une partie du lot numéro sept de la subdivision officielle du lot originaire numéro dix (pte 10-7) sur le plan et au livre de renvoi officiels de la paroisse de Lachenaie sauf et à distraire la partie expropriée aux termes de l'acte enregistré sous le numéro 145307.
- Partie du lot numéro sept de la subdivision du lot douze (pte 12-7)
Un emplacement situé en la ville de Lachenaie connu et désigné comme étant une partie du lot numéro sept de la subdivision officielle du lot originaire numéro douze (pte 12-7) sur le plan et au livre de renvoi officiels de la paroisse de Lachenaie sauf et à distraire la partie expropriée aux termes de l'acte enregistré sous le numéro 145307.

Propriétaire: Corporation Domiciliaire Notre-Dame du Foyer Inc.

Fiche no 012-05.

- Partie du lot numéro six de la subdivision du lot treize (pte 13-6)
Un emplacement situé en la ville de Lachenaie connu et désigné comme étant une partie du lot numéro six de la subdivision officielle du lot originaire numéro treize (pte 13-6) sur le plan et au livre de renvoi officiels de la paroisse de Lachenaie sauf et à distraire la partie expropriée aux termes de l'acte enregistré sous le numéro 145307.
- Partie du lot numéro six de la subdivision du lot douze (pte 12-6)
Un emplacement situé en la ville de Lachenaie connu et désigné comme étant une partie du lot numéro six de la subdivision officielle du lot originaire numéro douze (pte 12-6) sur le plan et au livre de renvoi officiels de la paroisse de Lachenaie sauf et à distraire la partie expropriée aux termes de l'acte enregistré sous le numéro 145307.
- Partie du lot numéro six de la subdivision du lot dix (pte 10-6)
Un emplacement situé en la ville de Lachenaie connu et désigné comme étant une partie du lot numéro six de la subdivision officielle du lot originaire numéro dix (pte 10-6) sur le plan et au livre de renvoi officiels de la paroisse de Lachenaie sauf et à distraire la partie expropriée aux termes de l'acte enregistré sous le numéro 145307.

Propriétaire: Placements Bo-Vi Ltée, 715, place Victoria, Montréal, Qué.

Fiches no: 013-25, 013-27, 013-28 Cadastre: Partie 61

Description: Enregistrement numéro 139261

«Désignation»

Un emplacement situé à Lachenaie, connu et désigné comme étant la partie du lot numéro soixante et un (No Pte 61) des plan et livre de renvoi officiels de la paroisse de Lachenaie.

Tel que le tout se trouve décrit au long et annexé à la présente fiche.

VINOT-TROISIÈME: I. Une partie du lot originaire numéro soixante et un (pte 61) aux plan et livre de renvoi officiels de la paroisse Lachenaie, laquelle est désignée comme étant la parcelle «A» sur le plan mentionné directement ci-dessous. Cette partie est bornée à l'est par une partie du lot numéro cinquante-huit (pte 58), au sud par la rivière des Paroisses, à l'ouest par une autre partie du lot numéro soixante et un (pte 61) et au nord par la route 29, toutes audit cadastre. Elle mesure deux cent cinquante pieds et cinq dixièmes (250,5') dans sa ligne nord, neuf cent soixante-quatre pieds (974') dans sa ligne est, deux cent soixante-six pieds et quatre dixièmes (266,4') dans sa ligne sud et mille cent trente-sept pieds et un dixième (1 137,1') dans sa ligne ouest. Sa superficie est de deux cent cinquante-sept mille six cent cinquante-cinq pieds carrés (257 605 pi.²), soit l'équivalent de sept arpents (7 arpents).

II. Une autre partie du lot numéro soixante et un (pte 61) aux plan et livre de renvoi officiels de la paroisse Lachenaie, laquelle est désignée comme étant la parcelle «B» sur le plan mentionné directement ci-dessous. Elle est bornée au nord par les lots numéros soixante-cinq (65), soixante-quatre (64) et soixante-trois (63), et par une autre partie du lot numéro soixante et un (pte 61), à l'est par une partie du lot numéro cinquante-huit (pte 58), au sud par la route 29 et par une partie du lot numéro soixante et un (pte 61), et à l'ouest par une partie du lot numéro soixante et un (pte 61) et par le lot numéro soixante-trois (63), toutes audit cadastre. Elle mesure quatre cent dix-huit pieds (418') dans sa ligne frontale sud, six mille trois cent quatre-vingt-cinq pieds (6 350') dans sa ligne ouest, deux cent dix-huit pieds (218') dans l'autre ligne sud, trois mille trois cent quatre-vingt-cinq pieds (3 350') dans une autre ligne ouest, quatre cent vingt-quatre pieds (184') dans sa ligne nord, mille quatre-vingt-dix pieds (1 090') dans une autre ligne ouest, quatre cent dix-huit pieds (418') dans une autre ligne nord et onze mille six cent dix-huit pieds (11 603') dans sa ligne est. Sa superficie est de cinq millions deux cent soixante-quatre mille trois cent cinquante-cinq pieds carrés (5 274 350 pi.²), soit l'équivalent de cent quarante-trois arpents et trente-deux centièmes (143,32 arpents).

III. Une autre partie du

Propriétaire: Vente à Moredale Realty Corporation enregistrée sous le numéro 87730. More Dale Realty Corporation, 1303, Green, suite no 301, Montréal, Qué.
 Fiche no 015-18. Cadastre: Partie 79.

Désignation:

Une partie non subdivisée de figure irrégulière du lot de terre vague connu et désigné sous le numéro soixante-dix-neuf (P. 79) du cadastre officiel de la paroisse de Lachenaie, bornée au sud par d'autres parties non subdivisées dudit lot no 79 (partie est étant une réserve, partie centrale le chemin public et partie ouest une réserve), à l'ouest par une autre partie dudit lot no 79 (réserve) et par une partie des lots nos 81 et 80, au nord par une autre partie non subdivisée dudit lot no 79 (étant l'axe médian d'un chemin connu sous le nom de «chemin Quintal»), à l'est par une partie non subdivisée du lot no 78 et par une autre partie non subdivisée dudit lot no 79 (réserve); mesurant au sud cent six pieds et quatre dixièmes de pied (106,4') (réserve Est), cent quatre pieds (104') (le long du chemin public), et cent quatre-vingt-quatre pieds et huit dixièmes de pied (194,8') (le long de la réserve Ouest), à l'ouest six cent vingt-sept pieds (627') (le long de la réserve Ouest), et quinze mille pieds (15 000'), au nord deux cent trente-six pieds et quinze centièmes de pied (236,15') et cent soixante-trois pieds et trois dixièmes de pied (163,3'), à l'est quatorze mille neuf cent neuf pieds (14 909') et cinq cent soixante-dix pieds (570') (le long de la réserve Est); contenant, en superficie, six millions trente-deux mille deux cent trente-quatre pieds carrés (6 032 234 pi.²), ou son équivalent de cent soixante-trois arpents carrés et neuf cent seize millièmes d'arpent carré (163,916'), mesures françaises, tel que montré sur un plan préparé par Monsieur Jean-Jacques Rondeau, arpenteur-géomètre, et ingénieur conseil, le dix-huit juillet mil neuf cent cinquante-sept, et dont copie certifiée est annexée à un acte de vente par Jean-Baptiste Mathieu à Daily Realty Corporation, passé devant M^r Joseph-Pierre Turcotte, notaire, le 4 juillet 1958, sous le numéro 12188 de ses minutes.

Cependant, sauf et à distraire la partie vendue aux termes d'un acte enregistré au bureau de la division d'enregistrement de L'Assomption sous le numéro 114985, et sauf et à distraire aux termes d'un acte de vente par le ministère de la Voirie aux termes de l'acte enregistré au bureau d'enregistrement sous le numéro 155987.

Propriétaire: Vente par R. Thibodeau Lée à Belvedere Land Holding, enregistrée sous le numéro 86914. Belvedere Land Holding Co. Lée, 715, place Victoria, suite no 460, Montréal, Qué.
 Fiche no 016-18. Cadastre: Partie 107.

Désignation:

Un terrain siné dans la paroisse de Lachenaie, en ladite province, composé comme suit:

1° Une étendue de terrain connue et désignée comme étant le lot numéro cent sept (no 107) aux plan et livre de renvoi officiels de la paroisse de Lachenaie, lequel est borné au nord-ouest par les lignes cadastrales entre les paroisses de Lachenaie et Saint-Henri-de-Masouche, au sud-est par le lot no 102, au nord-est par les lots numéros 96, 97, 98 et 101, et au nord-ouest par les lots numéros 108 et 110 dudit cadastre officiel. Il mesure cinq perches de largeur à sa façade, sur soixante-dix-sept arpents de longueur. Sa superficie est de trente-huit arpents cinquante perches. A distraire, cependant dudit lot une lisière de terrain d'un arpent de longueur sur toute sa largeur, soit un demi-arpent de longueur sur toute la largeur de chaque côté du chemin communément appelé le chemin Quintal, qui traverse ce terrain.

Cependant, sauf et à distraire un jugement en date du vingt-septième jour de Septembre mil neuf cent soixante-cinq (1965) dont copie est enregistrée au bureau de la division d'enregistrement de L'Assomption sous le numéro 114175.

Propriétaire: Vente par R. Thibodeau Lée à Belvedere Land Holding, enregistrée sous le numéro 86914. Belvedere Land Holding Co. Lée, 715, place Victoria, suite no 460, Montréal, Qué.
 Fiche no 016-22. Cadastre: Partie 110.

Désignation:

Une partie du lot numéro cent dix (ptie no 110) aux plan et livre de renvoi officiels, mesurant environ cinq perches de largeur à sa façade, sur environ dix-neuf arpents de longueur, ayant une superficie de neuf arpents et demi environ, et bornée comme suit: au nord-ouest par une autre partie du lot no 110 réservée par M. Joseph Thoinin en vertu d'un acte enregistré à L'Assomption sous le no 86402, au sud-est par le lot no 108, au nord-est par le lot no 107, et au sud-ouest par le lot no 111 dudit cadastre officiel.

Notamment sujet à une modification aux termes d'un procès-verbal de bornage enregistré au bureau de la division d'enregistrement de L'Assomption sous le numéro 113725.

Un terrain boisé, faisant partie du lot numéro cent dix (ptie no 110) aux plan et livre de renvoi officiels, mesurant cinq perches de largeur sur vingt arpents de longueur, mesure anglaise et plus ou moins, et borné comme suit: au nord-ouest par les lignes cadastrales entre les paroisses de Lachenaie et Saint-Henri-de-Masouche, au sud-est par le résidu du lot no 110, au nord-est par le lot no 107 et au sud-ouest par le lot no 111 aux plan et livre de renvoi officiels. Sa superficie approximative est de dix arpents, mesure anglaise, et sa superficie exacte est présentée avec tous les droits, circonstances et dépendances, ainsi que les servitudes actives et passives s'y rattachant, et en particulier la servitude ou droit de passage réservé par ledit Joseph Thoinin en vertu d'un acte de vente enregistré à L'Assomption sous le numéro 86402, droit s'exerçant sur des parties des terrains numéros 107, 110, 117, 153 et 154 aux plan et livre de renvoi officiels, à condition que l'exercice de ce droit de passage ne préjudicie pas ledit Joseph Thoinin dans l'exercice des droits réservés par ledit Joseph Thoinin en vertu dudit acte enregistré à L'Assomption sous le numéro 86402.

Propriétaire: Vente par Emile Buen Lée à Park Land Holding Co. Ltd., enregistrée sous le numéro 89916. Park Land Holding Ltd., 5838, côte des Neiges, Montréal, Qué.
 Fiche no 016-24. Cadastre: Partie 111.

Désignation:

La moitié nord d'un terrain boisé portant le numéro cent onze (1/2: ptie no 111) aux plan et livre de renvoi officiels de la paroisse de Lachenaie, mesurant un demi-arpent de largeur sur vingt ou vingt-deux arpents de longueur, mesure anglaise et plus ou moins, le plus ou moins étant soit au détriment ou au profit de l'acheteur.

Ladite moitié de terrain est bornée de façade et au sud par l'autre moitié du lot no 111, à l'arrière par le flanc de Martin, à l'ouest par la propriété de France St-Jean ou ses représentants et à l'est par la propriété de Laurent Durocher ou ses représentants.

Propriétaire: Vente par R. Thibodeau Lée à Belvedere Land Holding, enregistrée sous le numéro 86914. Belvedere Land Holding Co. Lée, 715, place Victoria, suite no 460, Montréal, Qué.
 Fiche no 016-31. Cadastre: Partie 117.

Désignation:

Une partie du lot numéro cent dix-sept (Ptie 117) situé dans la paroisse de Lachenaie, mesurant un (1) arpent de largeur par approximativement quinze (15) arpents de longueur, contenant approximativement quinze (15) arpents de superficie et bornée comme suit: du côté nord par le trait carré des terres de la paroisse de Saint-Henri-de-Masouche, du côté sud par Joseph Thoinin, d'un côté par le lot no 121 et de l'autre côté par les lots nos 129-130 et 131 dudit cadastre.

Notamment sujet à une modification aux termes d'un procès-verbal de bornage enregistré au bureau de la division d'enregistrement de L'Assomption sous le numéro 113725.

Propriétaire: vente par R. Thibodeau Lée à Belvedere Land Holding, enregistré sous le numéro 86914. Belvedere Land Holding Co. Lée, 715, place Victoria, suite: 460, Montréal, Qué.
 Fiche no 016-33. Cadastre: Partie 121.

Désignation:

a) Un lot de terre situé dans la paroisse de Lachenaie, mesurant approximativement 1/4 d'arpent de largeur par trente-deux (32) arpents de longueur (profondeur), à prendre cependant à environ soixante (60) arpents de la rivière Jésus et bornée comme suit: au sud-ouest par une partie du lot connu et désigné comme étant l'extrême partie sud-ouest du lot numéro 121, et bornée en front par le lot no 117, du côté ouest par le lot no 112 et en arrière du côté est par une autre partie du lot no 121 dudit cadastre.

e) Un lot de terre situé dans la paroisse de Lachenaie, situé à soixante (60) arpents de la rivière Jésus et formée par le quart de la partie sud-ouest achetée de Théophile Roy du lot numéro 121 du cadastre officiel de la paroisse de Lachenaie. Ledit quart de partie dudit lot mesure 1/4 d'arpent de largeur par quarante (40) arpents de longueur, et bornée comme suit: en front par le lot no 117, en arrière par le Bout des Terres de la paroisse de Saint-Henri de Masouche, et d'un côté par d'autres parties du lot no 121 et de l'autre côté par le lot no 112 dudit cadastre.

f) Un terrain mesurant un quart d'arpent de largeur sur huit arpents de longueur, faisant partie du lot connu et désigné comme étant le lot numéro cent vingt et un (ptie no 121) aux plan et livre de renvoi officiels, et qui est borné comme suit: de façade, du côté sud, par une autre partie du lot no 121, décrite ci-dessus à l'alinéa «d» des présentes, d'un côté à l'est par la propriété de Raoul Chartrand ou ses représentants, de l'autre côté à l'ouest par la partie du lot no 121 décrite ci-dessus à l'alinéa «d» des présentes, et en arrière et sur la longueur par les terres de Saint-Henri-de-Masouche.

A distraire des parties du lot no 121 décrites ci-dessus la partie suivante, soit:

Un terrain situé dans la paroisse de Lachenaie, connu et désigné comme étant le lot numéro cent vingt et un (ptie no 121) aux plan et livre de renvoi officiels, mesurant un demi-arpent de largeur en bordure du chemin Quintal et s'étendant, toujours sur cette même largeur, sur une longueur de vingt arpents, le tout mesure anglaise et plus ou moins, et borné comme suit: de façade au sud par le chemin Quintal; à l'est par le terrain appartenant à Madame veuve Gariépy, ou à ses représentants; au nord par les terres de Saint-Henri-de-Masouche; à l'ouest par le terrain appartenant à M. Simard ou à ses représentants. Ledit terrain à distraire a été vendu par Mme Lucienne Chartrand, épouse de Ferdinand Legris, à Lucien Thibault par acte enregistré à L'Assomption sous le no 67071.

g) Un terrain boisé composé d'une partie du lot numéro cent vingt et un (ptie no 121) aux plan et livre de renvoi officiels, mesurant un demi-arpent sur vingt arpents de longueur. Il est borné à un bout par le chemin Quintal et à l'autre bout par le lot no 117, à l'ouest par le lot no 117 et à l'est, par le lot no 113 aux plan et livre de renvoi officiels. Sa superficie est de dix arpents.

Et notamment sujet à une modification d'un procès-verbal de bornage enregistré au bureau de la division d'enregistrement de L'Assomption sous le numéro 113725.

Propriétaire: vente par R. Thibodeau Lée à Belvedere Land Holding, enregistré sous le numéro 86914. Belvedere Land Holding Co. Lée, 715, place Victoria, suite: 460, Montréal, P.Q.
 Fiche no 016-35. Cadastre: Partie 146.

Description:

Une terre à bois constituée d'une partie du lot numéro cent quarante-six (ptie 146) aux plan et livre de renvoi officiels de la paroisse de Lachenaie, à prendre au bout d'environ quatre-vingt-deux ou quatre-vingt-trois arpents: la parcelle de terrain présentement vendue mesure environ quarante-cinq pieds, plus ou moins, du côté sud, de là s'élargissant vers le côté nord jusqu'à sa profondeur, où elle mesure environ cinquante-cinq pieds, plus ou moins, sur une longueur s'étendant entre dix-sept et dix-huit arpents environ; partant vers le côté sud du résidu du lot 146, propriété de M. Zénon Thierrien ou ses représentants; bornée d'un côté par la propriété de Wilfrid Raymond ou représentants, de l'autre côté par les propriétés de MM. Narcisse Beaudry, Adolphe Venne, Theo. Forget et Louis Beauchamp, ou leurs représentants, et vers le côté nord par les terres de Saint-Henri-de-Masouche.

Et notamment sujet à une modification d'un procès-verbal de bornage enregistré au bureau de la division d'enregistrement de L'Assomption sous le numéro 113725.

Propriétaire: vente par R. Thibodeau Lée à Belvedere Land Holding, enregistré sous le numéro 86914. Belvedere Land Holding Co. Lée, 715, place Victoria, suite: 460, Montréal, P.Q.
 Fiche no 016-66. Cadastre: Parties 152 et 153.

Description:

Certaines parties des lots numéros cent cinquante-deux et cent cinquante-cinq (pdes 152 et 153) aux mêmes plan et livre de renvoi officiels, mesurant ensemble vingt-sept perches de largeur sur cinq arpents de longueur, comprenant une superficie d'environ dix arpents, et bornées comme suit: vers le côté nord-ouest par les terres de Masouche, vers le côté sud-est par le résidu des lots numéros 152 et 153, demeurant la propriété de Joseph Thoinin, vers le côté nord-est par le lot numéro 150 et vers le côté sud-ouest par les terres de Saint-Henri-de-Masouche.

Notamment sujet à une modification aux termes d'un procès-verbal de bornage enregistré au bureau de la division d'enregistrement de L'Assomption sous le numéro 113725.

Propriétaire: vente par R. Thibodeau Lée à Belvedere Land Holding, enregistré sous le numéro 86914. Belvedere Land Holding Co. Lée, 715, place Victoria, suite: 460, Montréal, P.Q.
 Fiche no 016-68. Cadastre: Parties 153 et 154.

Description:

Une certaine terre à bois comprise entre les lots appartenant à Fernando Venne, Albert Beaudoin, Mathieu Wilhelmy et Joseph Thoinin ou leurs représentants, mesurant deux cent quarante-six pieds de largeur sur mille six cent vingt pieds de longueur, comprenant une superficie d'environ douze arpents, composée d'une partie des lots numéros cent cinquante-trois et cent cinquante-quatre (pdes 153 et 154) aux mêmes plan et livre de renvoi officiels.

Notamment sujet à une modification aux termes d'un procès-verbal de bornage enregistré au bureau de la division d'enregistrement de L'Assomption sous le numéro 113725.

Propriétaire: vente par Emilien Richard à Gilles Richard enregistrée sous le numéro 198784 reçue devant M^r E. Rossier Latvires, Monsieur Gilles Richard, 167, 4^e Avenue, Verdun, Qué.
 Fiche no 021-03. Cadastre: Partie 44.

Désignation:

1. Un emplacement ou immeuble connu comme faisant partie du lot numéro quarante-quatre (ptie 44) aux plan et livre de renvoi officiels de la paroisse de Lachenaie, ayant une largeur de trente-six pieds et trois pouces, et s'étendant avec cette largeur, jusqu'à la rivière Jésus ou des Mille-Lies, et renfermé dans les bornes suivantes, savoir: au nord par un chemin de vingt pieds de largeur, au sud par la rivière Jésus, d'un côté à l'ouest par une autre partie dudit lot no 44 appartenant à Georges Thierrien ou représentants, et de l'autre côté à l'est par le résidu dudit lot no 44 appartenant à Antoine Mathieu ou représentants, avec bornes des deux côtés.

2. Un emplacement ou immeuble, sans bâtisses, connu comme faisant partie du lot numéro quarante-quatre (ptie 44), aux plan et livre de renvoi officiels s'étendant, ayant une largeur de un pied par cent quinze pieds de profondeur, mesure anglaise et plus ou moins, et borné comme suit: en front, par un chemin privé, en arrière, par la rivière Jésus, d'un côté par le résidu dudit lot no 44 restant la propriété de Georges Thierrien ou représentants, et de l'autre côté par le résidu dudit lot no 44, étant l'immeuble plus haut vendu à Gilles Richard.

Tel que le tout se trouve présentement, avec toutes les servitudes actives et passives, apparentes ou occultes attachées audit emplacement, et notamment avec et sujet à la servitude réciproque et perpétuelle de vue sur parties du lot 44, desdits plan et livre de renvoi officiels, tel qu'établi aux termes de l'acte de vente enregistré au bureau d'enregistrement de L'Assomption, sous le numéro 133215.

L'emplacement ci-haut décrit et présentement vendu, mesurant en totalité trente-sept pieds et vingt-cinq centièmes de pied le long du chemin privé par une profondeur de cent quinze pieds dans la ligne ouest et de cent cinq pieds dans la ligne est, ayant une superficie totale de quatre mille quatre-vingt-dix-sept pieds carrés et cinq dixièmes (4 097,5 pi.²).

Propriétaire: Placement Bo-Vi Lée.

Fiche no 022-01

Désignation:

Partie du lot numéro quarante-quatre (ptie 44)

Un emplacement situé dans la ville de Lachenaie connu et désigné comme étant composé comme suit:

a) D'une partie du lot, originaire numéro quarante-quatre (ptie 44) des plan et livre de renvoi officiels de la paroisse de Lachenaie, mesurant cent six pieds et sept dixièmes de pied (106,7') dans la ligne nord en front; mille cent cinquante pieds (1 150') dans la ligne est; deux cent trente-deux pieds (232') dans la ligne sud; cent cinq pieds (105') dans la ligne ouest; cent vingt-huit pieds et cinq dixièmes de pied (128,5') dans l'autre ligne nord; mille vingt-cinq pieds et six dixièmes de pied (1 025,6') dans l'autre ligne ouest le long du lot numéro 44-2 (rue) et bornée comme suit: au nord, par la route numéro 29 et par le lot numéro 44-1 (rue), à l'est, par une partie du lot numéro 43 et par le lot numéro 44-2 (rue) et par le lot numéro 44-1, et au sud, par la rivière des Prairies; à l'ouest, par une autre partie du lot numéro 44 et par le lot numéro 44-2 (rue) et par le lot numéro 44-1, et contenant en superficie cent vingt-six mille six cent quatre-vingt-un pieds carrés (126 681 pi.²) ou son équivalent de trois arpents et quatre cent quarante-deux millièmes d'arpent (3,442 arpents).

Sauf et à distraire la partie vendue aux termes de l'acte enregistré sous le numéro 157755.

b) D'une partie du lot, originaire numéro quarante-quatre (ptie 44) des plan et livre de renvoi officiels de la paroisse de Lachenaie et mesurant cent six pieds et sept dixièmes de pied (106,7') dans la ligne nord; neuf cent soixante et onze pieds (971') dans la ligne est; cent soixante et onze pieds (161') dans la ligne sud; neuf cent vingt pieds (920') dans la ligne ouest et bornée comme suit: au nord, par la route numéro 29; à l'est, par le lot numéro 44-2 (rue); au sud, par le lot numéro 44-1 (rue); à l'ouest, par une partie du lot numéro 45 et contenant en superficie cent quarante-trois mille quatre cent quatre-vingt-dix-huit pieds carrés (143 498 pi.²) ou son équivalent de trois arpents et huit cent quatre-vingt-neuf millièmes d'arpent (3,899 arpents).

Sauf et à distraire la partie vendue aux termes de l'acte enregistré sous le numéro 157755.

Propriétaire: Cession par Denis Goulet et al. à Isidore Goulet, devant M^r P.E. Larose, notaire, enregistrée au numéro 195192. M. Isidore Goulet, 3197, boul. St-Charles, Lachenaie, Qué.
 Fiche nos 071-13 et 071-14. Cadastre, Ptie 161.

Désignation:

Une terre située dans la paroisse de Lachenaie, étant la presque totalité non subdivisée du lot portant le numéro cent soixante et un (ptie 161) aux plan et livre de renvoi officiels de la paroisse de Lachenaie.

Bornée au sud par des parties non subdivisées du lot 161 (réserves) et en front par un chemin public (sans numéro cadastral — route no 29), à l'ouest par des parties non subdivisées du lot 161 (dont une partie fait partie de la réserve) et une partie du lot 168 ainsi que par une partie des lots 168 et 169, au nord par les lots 167, 166, 165, 164 et 163 et une partie du lot 162 à l'est par une partie du lot 160 et par des parties non subdivisées du lot 161 (dont une des parties fait partie de la réserve); mesurant au sud trois cent quarante-neuf pieds (349'), soixante pieds (60') en front, et soixante-quinze pieds (75'), à l'ouest quatre cent soixante et onze pieds (471') et six mille neuf cent soixante et onze pieds (6 971'), au nord quatre cent quatre-vingt-seize pieds et cinquante sept centièmes de pied (496,57'), à l'est sept mille cent un pieds et deux dixièmes de pied (7 101,2'), et quatre cent soixante-trois pieds (463'), contenant en superficie trois millions quatre cent vingt-trois mille quatre cent quatre-vingt-cinq pieds carrés (3 423 480 pi.²), ou son équivalent de quatre-vingt-trois arpents carrés et vingt-sept millièmes d'arpent carré (93,027'), mesures françaises.

Le tout étant compris dans le polygone A. B. C. D. E. F. G. et H sur un plan préparé par Jean-Jacques Rondeau, a.-g. en date du 20 octobre mil neuf cent cinquante-huit. Toutes les mesures ici données sont anglaises à moins de spécification autre.

Propriétaire: vente par Calit Aktiengesellschaft à Burgena Aktiengesellschaft devant M^r D. Manzo, notaire, et enregistrée sous le numéro 193701. Burgena Aktiengesellschaft, a/s Paganini Claudio Schaan, Liechtenstein.
 Fiche no 102-15. Cadastre, Ptie 196.

Description:

Une partie non subdivisée du lot numéro cent quatre-vingt-seize (ptie 196) du cadastre de la paroisse de Lachenaie, située au nord de la route 29; mesurant deux mille cinq cent quatre-vingt-quinze pieds (2 595') dans sa ligne ouest; cent quarante-cinq pieds (145') dans une autre ligne ouest; deux mille trois cent trente-trois pieds et huit dixièmes (2 833,8') dans sa ligne est; deux cent vingt-cinq pieds (225') dans une autre ligne est; cinq cent quatre-vingt-six pieds et huit dixièmes (586,8') dans sa ligne nord; deux cent vingt-six pieds (226') et deux cent vingt pieds (220') dans ses lignes sud-est; et cent quatre-vingt-seize pieds et huit dixièmes (196,8') dans sa ligne sud; comprenant une superficie de un million quatre cent vingt-deux mille huit cent vingt-deux pieds carrés (1 422 822 pi.²), équivalant à trente-huit arpents et six cent soixante-quatre millièmes (38,664 arp.); bornée à l'ouest, en bordure de la ligne mesurant 2 595 pieds, par une partie du lot numéro 197; à l'ouest, en bordure de la ligne mesurant 145 pieds, par une autre partie du lot numéro 196; à l'est, en bordure de la ligne mesurant 2 833,8 pieds, par le lot numéro 195 du même cadastre; à l'est, en bordure de la ligne mesurant 225 pieds, par une autre partie du lot numéro 196; au nord par la rivière Masouche; au sud-est par la route 29 et au sud par une autre partie du lot numéro 196. Toutes les mesures ci-dessus sont en mesure anglaise et plus ou moins.

Propriétaire: Vente par Calit Aktiengesellschaft à Subia Aktiengesellschaft devant Me Mauzo, notaire, enregistrée au 193702. Subia Aktiengesellschaft a/s Paganini Claudio Mauren, Liechtenstein.
 Fiches nos 103-23, 103-24, 103-28. Cadastre: Ptes 223, 222, 220 et 221.

Description:

Une partie du lot numéro deux cent vingt-trois (ptie 223) aux plan et livre de renvoi officiels de la paroisse de Lachenaie, mesurant: sept mille sept pieds et trois dixièmes (7 007,3') et cent quatre-vingt-dix-huit pieds (198') dans ses lignes ouest; six mille huit cent douze pieds et six dixièmes (6 812,6') et cent soixante et onze pieds (171') dans ses lignes est; quatre cent onze pieds et huit dixièmes (411,8') dans sa ligne nord; cent cinquante-cinq pieds et six dixièmes (155,6') dans sa ligne sud-est qui forme une ligne courbe; cinquante pieds (50') dans une autre ligne sud-est; et deux cent treize pieds (213') dans sa ligne sud; comprenant une superficie de deux millions huit cent soixante-neuf mille six cent quatre-vingt-cinq pieds carrés (2 869 695 pi.²), équivalant à soixante-dix-sept arpents et neuf cent soixante-dix-neuf millièmes (77,979 arp.); bornée à l'est en partie par une partie du lot numéro 223 du même cadastre et en partie par une autre partie du lot numéro 223; au nord par l'autoroute 640; au sud-est en partie par une autre partie du lot numéro 223, et en partie par le chemin de la Petite Masouche; et au sud par une autre partie du lot numéro 223.

Une partie du lot numéro deux cent vingt-deux (ptie 222) dudit cadastre, mesurant: six mille neuf cent quatre-vingt-trois pieds et six dixièmes (6 983,6') dans sa ligne ouest; six mille cinq cent soixante et un pieds (6 561') dans sa ligne est; cinq cent quarante-quatre pieds (544') dans sa ligne nord; et deux cent soixante et onze pieds (261') et huit dixièmes (260,8') et quatre cent trente-cinq pieds et deux dixièmes (435,2') dans sa ligne sud-est, laquelle forme une ligne brisée; comprenant une superficie de trois millions sept cent soixante et un mille quatre-vingt-treize pieds carrés (3 761 093 pi.²), équivalant à cent deux arpents et deux cent un millièmes (102,021 arp.); bornée à l'ouest en partie par la partie du lot numéro 223 décrite ci-dessus et en partie par une partie du lot numéro 223; à l'est par une partie du lot numéro 220 du même cadastre; au nord par l'autoroute 640 et au sud-est par le chemin de la Petite Masouche.

Une partie du lot numéro deux cent vingt (ptie 220) du même cadastre, mesurant: six mille cinq cent soixante et un pieds (6 561') et cent trente-six pieds et huit dixièmes (136,8') dans ses lignes ouest; six mille cinquante-cinq pieds et trente centièmes (6 054,30') et deux cent vingt-cinq pieds (225') dans ses lignes est; quatre cent soixante-deux pieds et treize centièmes (462,13') dans sa ligne nord; deux cent trente pieds et quatre-vingt-quatre centièmes (230,94') et deux cent soixante-quatre pieds et quatre-vingt-deux centièmes (274,82') dans ses lignes sud-est, lesquelles forment des lignes courbes; et cent pieds (100') dans sa ligne sud; comprenant une superficie de deux millions huit cent trente-trois mille quatre cent soixante-cinq pieds carrés (2 833 475 pi.²), équivalant à soixante-seize arpents et neuf cent quatre-vingt-quinze millièmes (76,995 arp.); bornée à l'ouest par la partie du lot numéro 222 décrite ci-dessus; à l'est en partie par la partie du lot numéro 220; au nord par l'autoroute 640; au sud-est par le chemin de la Petite Masouche; et au sud par une autre partie du lot numéro 220.

Une partie du lot numéro deux cent vingt et un (ptie 221) du même cadastre, située au sud du chemin de la Petite Masouche; mesurant: mille dix-neuf pieds (1 019') dans sa ligne ouest; mille cent quatre-vingt-six pieds et cinq dixièmes (1 065,5') dans sa ligne est; deux cent soixante-huit pieds et quatre-vingt-cinq centièmes (268,85') dans sa ligne nord-ouest; comprenant une superficie de deux cent vingt mille cent quatre-vingt-quatre pieds carrés (220 194 pi.²), équivalant à cinq arpents et neuf cent quatre-vingt-deux millièmes (5,982 arp.); bornée à l'ouest par une partie du lot numéro 222 du même cadastre; à l'est par une partie du lot numéro 220 et par le lot numéro 221-1 du même cadastre; au nord-ouest par le chemin de la Petite Masouche; et au nord et au nord-est par le lot numéro 221-1.

Une partie du lot numéro deux cent vingt (ptie 220) du même cadastre, située au sud-est du chemin de la Petite Masouche; mesurant mille cent quatre-vingt-six pieds et cinq dixièmes (1 065,5') dans sa ligne ouest et cinquante-cinq pieds et six dixièmes (55,6') dans l'une de ses lignes est; comprenant une superficie de quatre cent deux mille six cent trente-sept pieds carrés (402 637 pi.²), équivalant à dix arpents et neuf cent quarante et un millièmes (10,941 arp.); bornée au sud, sud-est, sud-ouest et nord-est par la rivière Masouche; à l'ouest par une partie du lot numéro 221; à l'est par une partie du lot numéro 219; à l'ouest et au nord-ouest par le lot numéro 220-1 du même cadastre.

Toutes les mesures ci-dessus sont en mesure anglaise et plus ou moins.

Propriétaire: Vente par L. Entreprises Stanal Inc. à Régis Marie Rouleau et Elisabeth Pelletier, enregistrée sous le numéro 135733. M. Régis Marie Rouleau et Mme Elisabeth Pelletier, La Chaumaine, St-Hippolyte, Qué.
 Fiche no 103-35. Cadastre, Ptes 228 et 229.

Désignation:

1. Une parcelle de terrain située dans la paroisse de Lachenaie, composée d'une partie du lot numéro deux cent vingt-huit (ptie 228) aux plan et livre de renvoi officiels de la paroisse de Lachenaie. Mesurant six cent dix pieds (610') dans ses lignes est et ouest, et vingt-cinq pieds et quatre-vingt-sept centièmes de pied (25,87') dans ses lignes nord et sud; et bornée à l'ouest par la partie du lot no 229, ci-après décrite en paragraphe 2, à l'est, au nord, et au sud par d'autres parties dudit lot no 228, la ligne sud dudit emplacement étant située à cinq cent soixante-six pieds (566') au nord de la ligne de division entre ledit lot no 228 et le lot numéro 227 audit plan.

2. Une parcelle de terrain composée d'une partie du lot numéro deux cent vingt-neuf (ptie 229) audit plan, mesurant six cent dix pieds (610') dans ses lignes est et ouest, et soixante-quatre pieds et treize centièmes de pied (74,13') dans ses lignes nord et sud; et bornée à l'est par la partie dudit lot no 228 ci-dessus décrite; à l'ouest par une partie du lot no 230 audit plan, et au nord et au sud par d'autres parties dudit lot no 229, la ligne sud dudit emplacement étant située à mille quatre-vingt-cinq pieds (1 004') au nord du chemin public (mesure de la ligne ouest dudit emplacement) et à mille trente-deux pieds (1 032') au nord dudit chemin public (mesure de la ligne ouest dudit emplacement).

3. Une parcelle de terrain composée d'une partie dudit lot numéro deux cent vingt-huit (ptie 228) mesurant neuf cent dix pieds (910') dans ses lignes est et ouest, et vingt-cinq pieds et quatre-vingt-sept centièmes de pied (25,87') dans ses lignes nord et sud; et bornée à l'ouest par la partie dudit lot no 229 ci-après décrite au paragraphe 4, à l'est au sud et au nord par d'autres parties dudit lot no 228, la ligne sud dudit emplacement étant située à mille deux cent quatre-vingt-cinq pieds (1 242') au nord de la ligne de division entre ledit lot no 228 et le lot no 227 audit plan.

4. Une parcelle de terrain composée d'une partie dudit lot numéro deux cent vingt-neuf (ptie 229) audit plan, mesurant neuf cent dix pieds (910') dans ses lignes est et ouest, et soixante-quatre pieds et treize centièmes de pied (74,13') dans ses lignes nord et sud; et bornée à l'est par la partie dudit lot no 228, ci-dessus décrite au paragraphe 3, à l'ouest par une partie du lot no 230 audit plan et au nord et au sud par d'autres parties dudit lot no 229, la ligne sud dudit emplacement étant située à mille six cent quatre-vingt-cinq pieds (1 680') au nord du chemin public (mesure de la ligne est dudit emplacement) et à mille sept cent huit pieds (1 708') au nord dudit chemin public, mesurée de la ligne ouest dudit emplacement.

Avec droit de passage à pied et en voiture en faveur des emplacements présentement vendus en commun avec tous autres y ayant droit, sur une lisière de terrain composée d'une partie dudit lot no 227 et d'une partie dudit lot no 228, mesurant cinquante pieds de largeur (50') et conduisant audit chemin public, ladite lisière de terrain étant située à cent pieds (100') à l'est de la ligne de division entre ledit lots nos 229 et 230 et étant parallèle à ladite ligne de division.

Les parcelles de terrain présentement vendues contiennent une superficie de quatre arpents carrés et mille trois cent trois dix millièmes d'arpent carré (4,1303 a.c.),

dixièmes de pied au nord dudit chemin public (mesurée de la ligne ouest dudit emplacement).

Le coin nord-ouest dudit emplacement est arrondi, donnant une courbe de trente et un pieds et quarante et un centièmes de pied sur un rayon de vingt pieds.

4. Une parcelle de terrain composée d'une partie dudit lot numéro deux cent trente (ptie 230) dudit cadastre, mesurant cent quatre-vingt-dix pieds dans ses lignes est et ouest, et cent pieds dans ses lignes nord et sud, et bornée à l'est par une partie dudit lot no 229, et à l'ouest, au nord et au sud par d'autres parties dudit lot no 230, la ligne sud dudit emplacement étant située à sept cent quatre-vingt-deux pieds au nord du chemin public (mesurée de la ligne est dudit emplacement) et à huit cent vingt et un pieds et six dixièmes de pied au nord dudit chemin public (mesurée de la ligne ouest dudit emplacement).

Le coin sud-ouest dudit emplacement est arrondi, donnant une courbe de trente et un pieds et quarante et un centièmes de pied sur un rayon de vingt pieds.

Avec droit de passage à pied et en voiture en faveur des emplacements ci-dessus décrits aux paragraphes 1 et 2 en commun avec autres y ayant droit sur une lisière de terrain composée d'une partie dudit lot no 228 et d'une partie du lot no 227 audit plan, mesurant cinquante pieds de largeur et conduisant audit chemin public. Ladite lisière de terrain étant située à cent pieds à l'ouest de la ligne de division entre lesdits lots 229 et 230, et étant parallèle à ladite ligne de division.

Avec droit de passage à pied et en voiture en faveur des emplacements ci-dessus décrits aux paragraphes 3 et 4 en commun avec autres y ayant droit, sur une lisière de terrain composée d'une partie dudit lot no 230, mesurant cinquante pieds de largeur et conduisant audit chemin public, ladite lisière de terrain étant située à cent pieds à l'ouest de la ligne de division entre lesdits lots nos 229 et 230 et étant parallèle à ladite ligne de division.

Les parcelles de terrain présentement vendues contiennent une superficie de quatre arpents carrés et trois mille quatre cent sept dix millièmes d'arpent carré (4.3407 a.c.) équivalant à cent cinquante-neuf mille sept cent quarante-deux pieds carrés, mesure anglaise, le tout plus ou moins.

Le tout tel que montré sur une copie d'un plan des subdivisions projetées, préparé par Gérard Larose, a.-g. en date du 2 octobre 1969.

Propriétaire: Vente par les Entreprises Stanal Inc. à Chantal Marie Rouleau devant Me L. Caplan, notaire, et enregistrée sous le numéro 135754. Chantal Marie Rouleau, (M. Gauville), La Chaumaine, St-Hippolyte, Qué.
Fiche no 103-38. Cadastre: Ptie 230.

Désignation:

1. Une parcelle de terrain située en la paroisse de Lachenaie, composée d'une partie du lot numéro deux cent trente (ptie 230) aux plan et livre de renvoi officiels de la paroisse de Lachenaie, mesurant six cent soixante-dix pieds dans ses lignes est et ouest, et cent pieds dans ses lignes nord et sud, et bornée à l'est par une partie du lot no 229 audit plan, à l'ouest, au nord, et au sud par d'autres parties dudit lot no 230, la ligne sud dudit emplacement étant située à neuf cent soixante-douze pieds au nord du chemin public (mesurée de la ligne est dudit emplacement), et à mille onze pieds et six dixièmes de pied au nord dudit chemin public (mesurée de la ligne ouest dudit emplacement).

Le coin nord-ouest dudit emplacement est arrondi, donnant une courbe de trente et un pieds et quarante et un centièmes de pied sur un rayon de vingt pieds.

2. Une parcelle de terrain composée d'une partie dudit lot no deux cent trente (ptie 230) mesurant neuf cent dix pieds dans ses lignes est et ouest, et cent pieds dans ses lignes nord et sud, et bornée à l'est par une partie du lot no 229 audit plan, à l'ouest, au nord, et au sud par d'autres parties dudit lot no 230, la ligne sud dudit emplacement étant située à mille sept cent huit pieds au nord du chemin public (mesurée de la ligne est dudit emplacement), et à mille sept cent quarante-sept pieds et six dixièmes de pied au nord dudit chemin public (mesurée de la ligne ouest dudit emplacement).

Le coin sud-ouest dudit emplacement est arrondi, donnant une courbe de trente et un pieds et quarante et un centièmes de pied sur un rayon de vingt pieds.

Avec droit de passage à pied et en voiture en faveur des emplacements présentement vendus, en commun avec tous autres y ayant droit, sur une lisière de terrain composée d'une partie dudit lot numéro 230, mesurant cinquante pieds de largeur et conduisant audit chemin public, ladite lisière de terrain étant située à cent pieds à l'ouest de la ligne de division entre les lots nos 230 et 229 audit plan, et étant parallèle à ladite ligne de division.

Le tout tel que montré sur une copie d'un plan des subdivisions projetées, préparé par Gérard Larose, a.-g. en date du 2 octobre 1969.

Les parcelles de terrain présentement vendues contiennent une superficie de quatre arpents carrés et deux mille huit cent quatre-vingt-six millièmes d'arpent carré (4.2886 a.c.), équivalant à cent cinquante-sept mille huit cent vingt-huit pieds carrés, mesure anglaise, le tout plus ou moins.

Propriétaire: Vente par L. Beaudenon à Les Entreprises Delmontargy Inc. devant Me D. Rapp, notaire, enregistrée sous le numéro 173186. Les Entreprises Delmontargy Inc., a/s M. Gauville, La Chaumaine, St-Hippolyte, Qué.
Fiche no 103-63. Cadastre: Ptie 230.

Désignation:

1. Une parcelle de terrain située en la paroisse de Lachenaie, comté de L'Assomption, composée d'une partie du lot numéro deux cent trente (ptie 230) aux plan et livre de renvoi officiels de la paroisse de Lachenaie, de forme irrégulière, contenue dans les limites suivantes, et telle que désignée comme parcelle A sur une copie d'un plan de subdivision projetée, préparé par Pierre Lacas, a.-g., en date du 5 mars 1970.

Commencant au point (a) sur ledit plan, situé sur le côté nord du chemin public, à la ligne de division entre les lots numéros deux cent trente (230) et deux cent vingt-neuf (229); de là, longeant ledit chemin public, une distance de cent cinquante-neuf pieds et quatre dixièmes de pied (159,4') jusqu'au point (b) sur ledit plan; de là, allant vers le nord dans une ligne parallèle à ladite ligne de division entre lesdits lots 230 et 229, une distance de deux cent quarante-deux pieds et sept dixièmes de pied (242,7') au point (c); sur ledit plan; de là, suivant une courbe vers le nord-est ayant un rayon de soixante-neuf pieds une distance de soixante-quinze pieds et un dixième de pied (75,1') jusqu'au point (d); sur ledit plan; de là, allant vers le nord sur une distance de deux cent vingt-huit pieds (228') jusqu'au point (e) sur ledit plan; de là, allant vers l'est, une distance de cent pieds au point (f); sur ledit plan; de là, allant vers le sud, en suivant ladite ligne de division entre lesdits lots 230 et 229, une distance de quatre cent soixante-six pieds (466') au point de départ (a) sur ledit plan.

Ladite parcelle est bornée à l'est par le lot no 229, au sud par le chemin public, et au nord et à l'ouest par d'autres parties dudit lot no 230.

Ladite parcelle contient une superficie de soixante et un mille onze pieds carrés, mesure anglaise et plus ou moins, ou un arpent carré et six cent cinquante-huit millièmes d'arpent carré (1.658 a.c.), mesure française.

Ladite parcelle est sujette à un droit de passage de cinquante pieds de largeur sur le côté ouest conduisant au chemin public.

2. Une parcelle de terrain composée d'une partie du lot numéro deux cent trente (ptie 230) dudit cadastre, de forme irrégulière, contenue dans les limites suivantes, et telle que désignée comme parcelle B sur ladite copie dudit plan.

Commencant au point (g) sur ledit plan, situé sur la ligne de division entre les lots 230 et 231 à une distance de trois cent cinquante-sept pieds et deux dixièmes de pied (357,2') au nord dudit chemin public; de là, allant vers le nord en suivant ladite ligne de division, une distance de cinq cent quarante pieds (540'), au point (h); de là, allant vers l'est une distance de deux cent quatre-vingt-dix-sept pieds (297') jusqu'au point (i); de là, allant vers le sud une distance de cent quatre-vingt-trois pieds au point (j); de là, suivant une courbe vers le sud-ouest, ayant un rayon de vingt pieds, une distance de trente et un pieds et quatre dixièmes de pied au point (k); de là, allant vers l'ouest une distance de huit pieds et trois dixièmes de pied (8,3') au point (m); de là, suivant une courbe ayant un rayon de soixante-quinze pieds, une distance de cent pieds et un dixième de pied (100,1') jusqu'au point (n); de là, allant vers le sud une distance de cent quatre-vingt-dix pieds (199') jusqu'au point (p); de là, suivant une courbe vers le sud-est ayant un rayon de soixante-quinze pieds une distance de cent huit pieds et neuf dixièmes de pied (108,9') jusqu'au point (q); de là, allant vers l'ouest, une distance de deux cent soixante-dix pieds (270') jusqu'au point de départ (g).

Le coin nord-ouest de ladite parcelle est arrondi, donnant une courbe de trente et un pieds et quatre dixièmes de pied (31,4') sur un rayon de vingt pieds; et le coin nord-est de ladite parcelle est arrondi, donnant une courbe de trente et un pieds et quatre dixièmes de pied (31,4') sur un rayon de vingt pieds.

Ladite parcelle de terrain est bornée à l'ouest par une partie dudit lot numéro 231, et au nord, à l'est et au sud par d'autres parties dudit lot 230.

Ladite parcelle contient une superficie de cent vingt-neuf mille onze pieds carrés, mesure anglaise, et plus ou moins, ou trois arpents carrés et cinq cent six millièmes d'arpent carré (3.506 a.c.), mesure française.

3. Une parcelle de terrain composée d'une partie dudit lot numéro deux cent trente (ptie 230) contenue dans les limites suivantes et telle que désignée comme parcelle C sur ladite copie dudit plan.

Suivant la ligne (b) - (c) qui constitue la ligne ouest de la parcelle C ci-dessus décrite, et allant vers le nord, une distance de huit cent quarante-huit pieds et sept dixièmes de pied (848,7') à partir du côté nord dudit chemin public jusqu'au point (r) sur ladite copie de plan, étant le point de départ; de là, allant vers l'ouest, une distance de deux cent cinquante-cinq pieds jusqu'au point (s); de là, allant vers le nord, une distance de deux cents pieds jusqu'au point (t); de là, allant vers l'est, une distance de deux cent cinquante-cinq pieds jusqu'au point (u); de là, vers le sud, une distance de deux cents pieds jusqu'au point de départ (r).

Les coins nord-est et sud-est sont arrondis, donnant une courbe de trente et un pieds et quatre dixièmes de pied (31,4') ayant un rayon de vingt pieds.

Ladite parcelle de terrain est bornée de tous les côtés par d'autres parties dudit lot no 230. Sa ligne ouest étant située à quarante-deux pieds (42') à l'est de la ligne de division entre les lots 230 et 231, mesurée de son côté sud, et quarante et un pieds et quatre dixièmes de pied (41,4') mesurée de son côté nord; et sa ligne sud étant située à soixante-six pieds (66') au nord de la ligne ouest de la parcelle B ci-dessus décrite.

Ladite parcelle contient une superficie de cinquante mille huit cent vingt-huit pieds carrés, mesure anglaise et plus ou moins, ou un arpent carré et trois cent quatre-vingt-un millièmes d'arpent carré (1.381 a.c.), mesure française.

4. Une parcelle de terrain composée d'une partie dudit lot numéro deux cent trente (ptie 230) dudit cadastre, contenue dans les limites suivantes et telle que désignée comme parcelle D sur ladite copie dudit plan.

Suivant la ligne (r) - (s), qui constitue la ligne est de la parcelle C ci-dessus décrite, et allant vers le nord, une distance de cinquante pieds (50') au nord du point (u) jusqu'au point (v), étant le point de départ; de là, allant vers l'ouest, une distance de cent pieds jusqu'au point (w); de là, allant vers le nord, une distance de six cent dix pieds (610') jusqu'au point (x); de là, allant vers l'est, une distance de cent pieds (100') jusqu'au point (y); de là, allant vers le sud, une distance de six cent dix pieds (610') jusqu'au point de départ (v).

Les coins nord-est et sud-est sont arrondis, donnant une courbe de trente et un pieds et quatre dixièmes de pied (31,4') ayant un rayon de vingt pieds.

Ladite parcelle de terrain est bornée de tous les côtés par d'autres parties dudit lot no 230, sa ligne est étant parallèle à la ligne de division entre les lots 230 et 229, et étant située cent cinquante pieds (150') à l'ouest de ladite ligne de division, et sa ligne sud étant située cinquante pieds (50') au nord de la ligne nord de la parcelle C ci-dessus décrite.

Ladite parcelle contient une superficie de soixante mille huit cent vingt-huit pieds carrés, mesure anglaise, et plus ou moins, ou un arpent carré et six cent cinquante-trois millièmes d'arpent carré (1.653 a.c.), mesure française.

Propriétaire: Vente par Kalt Aktiengesellschaft à Burgens Aktiengesellschaft devant Me D. Manzo, notaire, et enregistrée sous le numéro 193701. Burgens Aktiengesellschaft, a/s Paganini Claudio, Schaan, Liechtenstein.
Fiche no 162-26. Cadastre: Ptie 197.

Désignation:

Une partie du lot cent quatre-vingt-dix-sept (ptie 197) aux plan et livre de renvoi officiels de la paroisse de Lachenaie, située au nord de la route 29; mesurant: mille cinq cent trente-six pieds et quatre dixièmes (1 536,4') dans sa ligne ouest; cinquante pieds (50'), et cent cinquante pieds (150') dans d'autres lignes ouest; deux mille cinq cent quatre-vingt-cinq pieds (2 595'), et cent cinquante pieds (150') dans ses lignes est; quarante pieds (40'), trois cent quarante-six pieds et quatre dixièmes, trois cent trente-trois pieds et sept dixièmes (333,7'), deux cents pieds (200'), et cent trente-deux pieds (132') dans ses lignes sud; comprenant une superficie de un million cinq cent quatre-vingt-quatorze mille cinq cent quatre-vingt-quatorze pieds carrés (1 594 594 pi.²), équivalant à quarante-trois arpents et trente-trois centièmes (43,33 arp.); bornée à l'ouest, en bordure de la ligne mesurant 1 536,4 pieds, par le lot numéro 198; en bordure des lignes mesurant 50 pieds et 150 pieds, par une partie du lot numéro 197; à l'est en bordure de la ligne mesurant 2 595 pieds, par la partie du lot numéro 196 décrite ci-dessous; et en bordure de la ligne mesurant 150 pieds par une autre partie du lot numéro 197; au sud, en bordure des lignes mesurant 346,4 pieds, 333,7 pieds et 132 pieds, par la route 29 (les deux premières étant des lignes brisées); et en bordure des lignes mesurant 200 pieds et 40 pieds, par une autre partie du lot numéro 197; et au nord-est, nord-ouest, ouest et sud-ouest par la rivière Mascouche.

Propriétaire: Vente par L. Ernest E. Beaudenon à Les Entreprises Delmontargy Inc. devant Me D. Rapp, notaire, et enregistrée sous le numéro 173186. Entreprises Delmontargy Inc., a/s M. Gauville, La Chaumaine, St-Hippolyte, Qué.
Fiche no 163-27. Cadastre: Ptie 199.

Désignation:

Une partie du lot original numéro cent quatre-vingt-dix-neuf (ptie 199) aux plan et livre de renvoi officiels de la paroisse de Lachenaie, comté de L'Assomption, mesurant neuf cents pieds (900') de largeur dans ses lignes ouest et est sur une profondeur de cent pieds (100') dans ses lignes nord et sud et ayant une superficie de quatre-vingt-dix mille pieds carrés (90 000 pi.²), bornée comme suit: à l'ouest, par une autre partie dudit lot 199 (rue projetée 199-26), à l'est, par le lot original no 198, au nord et au sud, par d'autres parties dudit lot 199.

La ligne sud dudit emplacement est située à une distance de deux cent quarante pieds (240') de la ligne nord de la route no 29, mesurée le long de la ligne ouest dudit emplacement.

Tel qu'il apparaît sur un plan préparé par Gérard Larose, a.-g., en date du 6 juin 1968, sous le numéro 7568 des minutes dudit arpenteur-géomètre.

Cet emplacement est connu comme étant composé des subdivisions projetées quatre, cinq, six, sept, huit, neuf, dix, onze, douze, treize, quatorze, quinze, seize, dix-sept et dix-huit dudit lot cent quatre-vingt-dix-neuf (199-4, 5, 6, 7, 8, 9, 10, 11, 12, 13, 14, 15, 16, 17 et 18) dudit cadastre.

Propriétaire: Vente par Sogedha Construction Inc. à la Compagnie Québécoise Larovel Ltée devant M^{rs} D. Karpman, notaire, et enregistrée sous le numéro 132568. Cie Québécoise Larovel Ltée, a/s M. Gauville, La Chaumaine, St-Hippolyte, Qué.
Fiche no 164-03. Cadastre: Ptie 199.

Désignation:

Une partie du lot original numéro cent quatre-vingt-dix-neuf (ptie 199) aux plan et livre de renvoi officiels de la paroisse de Lachenaie, comté de L'Assomption, mesurant quatre cent trois pieds et deux dixièmes de pied (403,2') de largeur dans sa ligne sud et quatre cent vingt-sept pieds et quatre dixièmes de pied (427,4') de largeur dans sa ligne nord par une profondeur de mille neuf cent quatre-vingt-neuf pieds et deux dixièmes de pied (1 991,2') dans sa ligne ouest, et mille huit cent trois pieds et cinq dixièmes de pied (1 803,5') le long de sa ligne est, et bornée en front vers le sud par la route 29, en arrière vers le nord par les parties des lots numéros 222, 224, 223, et 225 audit plan et livre de renvoi officiels, d'un côté vers l'ouest par partie du lot numéro 200 dudit plan et livre de renvoi officiels et de l'autre côté vers l'est par partie du lot numéro 198, audit plan et livre de renvoi officiels.

Sauf et à distraire dudit emplacement:

a) Une partie dudit lot cent quatre-vingt-dix-neuf (ptie 199) aux plan et livre de renvoi officiels de la paroisse de Lachenaie; mesurant quatre-vingt-dix-sept pieds et deux dixièmes de pied (97,2') de largeur le long de la route 29, quatre-vingt-dix-sept pieds de largeur dans sa ligne nord, sur cent vingt pieds (120') de profondeur dans sa ligne ouest, et cent pieds (100') de profondeur dans sa ligne est; contenant une superficie d'environ dix mille quatre cent soixante pieds carrés (10 460 pi.²), mesure anglaise et plus ou moins. Bornée vers le sud-est par la route 29, vers l'ouest, le nord et l'est par d'autres parties dudit lot 199 dudit cadastre. La ligne ouest étant parallèle à et située à une distance de cinquante pieds (50') de la ligne de division entre les lots 199 et 200, est mesurée dans une direction est de ladite ligne de division.

b) Une autre partie dudit lot cent quatre-vingt-dix-neuf (ptie 199) audit plan et livre de renvoi officiels; mesurant cent deux pieds (102') de largeur dans sa ligne sud-est, cent pieds (100') de largeur dans sa ligne nord, sur une profondeur de cent pieds (100') dans sa ligne est et de cent vingt pieds (120') dans sa ligne ouest; contenant une superficie d'environ onze mille pieds carrés (11 000 pi.²), mesure anglaise. Bornée vers le sud-est par la route 29, vers le nord, l'ouest et l'est par d'autres parties dudit lot 199 dudit cadastre. La ligne ouest étant parallèle à et située à une distance de cent quarante-sept pieds (147') de la ligne de division entre les lots 199 et 200, est mesurée dans une direction est de ladite ligne de division.

c) Une autre partie dudit lot cent quatre-vingt-dix-neuf (ptie 199) audit plan et livre de renvoi officiels; mesurant cent deux pieds (102') de largeur dans sa ligne sud-est, le long de la route 29, cent pieds (100') de largeur dans sa ligne nord sur une profondeur de cent vingt pieds (120') dans sa ligne ouest et de cent pieds dans sa ligne est, contenant une superficie d'environ onze mille pieds carrés (11 000 pi.²), mesure anglaise et plus ou moins. Bornée vers le sud-est par la route 29, vers l'ouest, le nord par d'autres parties dudit lot 199 et vers l'est par le lot original cent quatre-vingt-dix-neuf (198) audit plan et livre de renvoi officiels.

Le tout tel que montré sur un plan préparé par Gérard Larose, arpenteur-géomètre, le six juin mil neuf cent soixante-huit.

A distraire les parties vendues aux termes des actes 133756, 133993, 139777, 146887, 146888, 147442 et 157069.

Propriétaire: Vente par la Cie Québécoise Larovel Ltée à Raymonde Goulet Despretz, devant Me Daniel Karpman, notaire, et enregistrée sous le numéro 157069. Mme Raymonde Goulet-Despretz, a/s M. Gauville, La Chaumaine, St-Hippolyte.
Fiche no 164-07. Cadastre: ptie 199.

Désignation:

a) Une partie du lot original cent quatre-vingt-dix-neuf (ptie 199) aux plan et livre de renvoi officiels de la paroisse de Lachenaie, comté de L'Assomption, mesurant cent trois pieds (103') dans sa ligne sud, cent dix-sept pieds et soixante-dix-huit centièmes de pied (117,78') dans sa ligne nord, huit cent vingt-neuf pieds et cinq dixièmes de pied (89,5') dans sa ligne est et cent cent vingt-trois pieds et cinq dixièmes de pied (92,5') dans sa ligne ouest, bornée de tous côtés par d'autres parties dudit lot 199.

La ligne ouest dudit emplacement est parallèle et située à une distance de cinquante pieds (50') de la ligne de division entre les lots 199 et 200.

La ligne sud est située à une distance de huit cent quarante pieds (840') de la ligne nord de la route 29 mesurée le long de la ligne ouest dudit emplacement.

Cette partie est connue comme étant les subdivisions projetées soixante-sept, soixante-huit, soixante-neuf, soixante-dix, soixante et onze, soixante-douze, soixante-treize, soixante-quatre, soixante-quinze, soixante-seize, soixante-dix-sept, soixante-dix-huit, soixante-dix-neuf, quatre-vingt et quatre-vingt-un dudit lot cent quatre-vingt-dix-neuf (199-67, 68, 69, 70, 71, 72, 73, 74, 75, 76, 77, 78, 79, 80 et 81) dudit cadastre.

b) Une partie dudit lot original numéro cent quatre-vingt-dix-neuf (ptie 199) audit plan et livre de renvoi officiels, mesurant cent pieds (100') dans sa ligne sud, cent six pieds et soixante-deux centièmes de pied (106,62') dans sa ligne nord, quatre cent soixante-douze pieds et cinq dixièmes de pied (472,5') dans sa ligne est et cinq cent neuf pieds et cinq dixièmes de pied (509,5') dans sa ligne ouest, bornée de tous les côtés par d'autres parties dudit lot 199.

La ligne est dudit emplacement est parallèle et située à une distance de cent cinquante pieds (150') de la ligne de division entre les lots 198 et 199 dudit cadastre.

La ligne sud est située à une distance de mille deux cents pieds (1 200') de la ligne nord de la route 29, mesurée le long de la ligne ouest dudit emplacement.

Cette partie est connue comme étant les subdivisions projetées quarante-six, quarante-sept, quarante-huit, quarante-neuf, cinquante, cinquante et un, cinquante-deux, cinquante-trois dudit lot cent quatre-vingt-dix-neuf (199-46, 47, 48, 49, 50, 51, 52, 53) dudit cadastre.

c) Une partie dudit lot original numéro cent quatre-vingt-dix-neuf (ptie 199) audit plan et livre de renvoi officiels, mesurant cent pieds (100') dans sa ligne sud, cent six pieds et soixante-deux centièmes de pied (106,62') dans sa ligne nord, quatre cent quarante-sept pieds (447') dans sa ligne est et quatre cent quatre-vingt-quatre pieds (484') dans sa ligne ouest, bornée à l'est par le lot 198 dudit cadastre et de tous les autres côtés par d'autres parties dudit lot original 199.

La ligne sud dudit emplacement est située à une distance de mille cent quarante pieds (1 140') de la ligne nord de la route 29, mesurée le long de la ligne ouest dudit emplacement.

Cette partie est connue comme étant les subdivisions projetées dix-neuf, vingt, vingt et un, vingt-deux, vingt-trois, vingt-quatre, vingt-cinq dudit lot cent quatre-vingt-dix-neuf (199-19, 20, 21, 22, 23, 24 et 25) dudit cadastre.

d) Une partie dudit lot original numéro cent quatre-vingt-dix-neuf (ptie 199) audit plan et livre de renvoi officiels, mesurant cent pieds (100') dans sa ligne ouest, cent dix-neuf pieds et huit dixièmes de pied (119,8') dans sa ligne sud-est, deux cent quatre-vingt-cinq pieds (285') dans sa ligne sud et deux cent quatre-vingt-trois pieds (283') dans sa ligne nord, bornée comme suit: au nord, par la rivière Mascouche; à l'ouest, par le lot 200 dudit cadastre; à l'est et au sud, par d'autres parties dudit lot 199.

Cette partie est connue comme étant les subdivisions projetées quatre-vingt-sept, quatre-vingt-huit, quatre-vingt-neuf et quatre-vingt-dix dudit lot cent quatre-vingt-dix-neuf (199-87, 88, 89 et 90) dudit cadastre.

e) Une partie dudit lot original cent quatre-vingt-dix-neuf (ptie 199) audit plan et livre de renvoi officiels mesurant cent vingt et un pieds et deux dixièmes de pied (121,2') dans sa ligne ouest, cent trente pieds (130') dans sa ligne est, cent vingt-huit pieds (128') dans sa ligne nord, bornée comme suit: au nord, par la rivière Mascouche; à l'est par le lot 198 dudit cadastre; à l'ouest et au sud par d'autres parties dudit lot 199.

Cette partie est connue comme étant les subdivisions projetées quatre-vingt-quatre et quatre-vingt-cinq dudit lot cent quatre-vingt-dix-neuf (199-84 et 85) dudit cadastre.

f) Une partie dudit lot original cent quatre-vingt-dix-neuf (ptie 199) audit plan et livre de renvoi officiels mesurant cent pieds (100') dans sa ligne sud, cent pieds (100') dans sa ligne nord, deux cent quarante pieds (240') dans sa ligne est et deux cent quarante pieds (240') dans sa ligne ouest, bornée de tous côtés par d'autres parties dudit lot 199.

La ligne est dudit emplacement est parallèle et située à une distance de cent cinquante pieds (150') de la ligne de division entre les lots 198 et 199.

La ligne sud est située à une distance de huit cent quarante pieds (840') de la ligne nord de la route 29, mesurée le long de la ligne ouest dudit emplacement.

Cette partie est connue comme étant les subdivisions projetées quarante, quarante et un et quarante-deux dudit lot cent quatre-vingt-dix-neuf (199-40, 41 et 42) dudit cadastre.

Toutes les mesures ci-dessus sont en mesure anglaise.

Propriétaire: Vente par Paul-Emile Venne à Samuel Desjardins, devant Me Pierre Dagenais, notaire, et enregistrée 158445. M. Samuel Desjardins, 1938, boulevard St-Charles, Lachenaie, Qué.
Fiche no 172-10. Cadastre: ptie 204.

Désignation:

Un emplacement situé à Lachenaie, à démembrer du lot portant le numéro deux cent quatre (ptie 204) aux plan et livre de renvoi officiels de la paroisse de Lachenaie, ayant front au chemin public ou boulevard St-Charles et mesurant soixante-dix pieds (70') de largeur le long de ce boulevard sur toute la profondeur pouvant se trouver entre ce boulevard et la rivière des Mille-Îles, mesure anglaise et plus ou moins; et étant bornée en front au nord par le boulevard St-Charles, au sud par la rivière des Mille-Îles, d'un côté, à l'est par l'emplacement de Victor Major faisant aussi partie du même lot et de l'autre côté à l'ouest par l'emplacement de Paul-Emile Joly, faisant aussi partie du même lot.

Avec toutes héritages y érigées et notamment la propriété portant le numéro civique 1938, boulevard St-Charles, à Lachenaie.

Tel que le tout se trouve présentement avec toutes les servitudes actives et passives, apparentes ou occultes, attachées audit emplacement.

Propriétaire: Vente par M. Victor Major à Samuel Desjardins, devant Me Pierre Dagenais, notaire, enregistrée 181229. M. Samuel Desjardins, 1938, boulevard St-Charles, Lachenaie, Qué.
Fiche no 172-15. Cadastre: ptie 204.

Désignation:

Un emplacement connu et désigné comme étant une partie du lot numéro deux cent quatre (ptie 204) du cadastre de la paroisse St-Charles-de-Lachenaie, division d'enregistrement de L'Assomption, située au sud du chemin public (route 29), mesurant cent huit pieds (108') de largeur sur toute la profondeur se trouvant entre le chemin public et la rivière des Mille-Îles, soit par une profondeur approximative de soixante-neuf pieds et cinq dixièmes de pied (69,5') pour une superficie de sept mille deux cent quatre-vingt-dix-sept pieds carrés (7 297 pi.²), mesure anglaise et plus ou moins, et bornée ladite partie au nord par le chemin public, au sud par la rivière des Mille-Îles, à l'est par une partie du lot numéro 204, à l'ouest par une partie du lot 204, propriété de M. Paul-Emile Venne ou représentants.

Tel que le tout se trouve présentement avec toutes les servitudes actives et passives, apparentes ou occultes, attachées audit emplacement.

Propriétaire: M. André Poliquin.

Fiche no 216-01.

Désignation:

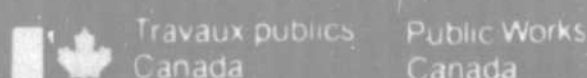
Un emplacement situé dans la municipalité de Lachenaie, connu et désigné comme étant le lot numéro deux cent dix-sept de la subdivision officielle du lot original numéro deux cent trente-quatre (no 234-217) des plan et livre de renvoi officiels de la paroisse de Saint-Charles-de-Lachenaie.

Cependant, sauf et à distraire un emplacement situé à Lachenaie, de forme triangulaire, connu comme étant une partie du lot deux cent dix-sept de la subdivision du lot original numéro deux cent trente-quatre (234-P. 217) aux plan et livre de renvoi officiels de la paroisse St-Charles de Lachenaie, mesurant neuf pieds et cinquante-huit centièmes de pied (9,58') dans sa ligne sud-est, dix-neuf pieds et deux dixièmes de pied (19,2') dans sa ligne nord-est, vingt et un pieds et quarante-cinq centièmes de pied (21,46') dans sa ligne nord-ouest, le tout ayant une superficie quatre-vingt-douze pieds carrés (92 pi.²), mesure anglaise et bornée comme suit: au sud par la rue Delorme, au nord-ouest par le lot 236-72 et au nord-est par le résidu du lot 234-217 demeurant la propriété de André Poliquin.

Propriétaire: Vente par Carlo Sperutti et al. à Elkmen Development Corp. devant M^{rs} A. Polger, notaire, enregistrée sous le numéro 120818. Elkmen Development Corp. a/s M^{rs} A. Polger, notaire, 2085, rue Guy, Penthouse, Montréal, Qué.
Fiche no 221-06. Cadastre: Partie 239.

Désignation:

Une terre située à Lachenaie et composée comme suit:
Des parties ci-après décrites du lot numéro deux cent



APPEL D'OFFRES

DES SOUMISSIONS CACHETÉES, visant les entreprises ou services énumérés ci-après, adressées à l'administrateur régional des Services financiers et administratifs, Région du Québec, ministère des Travaux publics, 18^e étage, 2001, rue University, Montréal (Québec) H3A 1K3, seront reçues jusqu'à 15h, à la date limite déterminée. On peut se procurer les documents de soumission par l'entremise du Bureau de Distribution des plans à l'adresse ci-haut mentionnée sur versement du dépôt exigible.

ENTREPRISE

Appel d'offres no 79M-047P
Réfection des toitures
Bâtiments A et B
Centre régional de réception
SAINT-ANNE-DES-PLAINES (Québec)

On peut consulter les documents de soumission aux bureaux de l'Association de la Construction à Montréal et Saint-Jérôme (Québec) ainsi qu'aux bureaux de poste suivants: Sainte-Anne-des-Plaines, Terrebonne, Mascouche et Sainte-Thérèse (Québec).

Date limite: Le jeudi 22 février 1979
Dépôt: \$50.00

Renseignements: Tél.: (514) 283-6553 ou 283-7793

Le Ministère ne s'engage à accepter ni la plus basse ni aucune des soumissions.

Le dépôt afférent aux plans et devis doit être sous forme d'un chèque bancaire visé établi à l'ordre du Receveur général du Canada. Il sera remboursé sur retour des documents en bon état dans le mois qui suivra le jour du dépouillement des offres.



VILLE DE TERREBONNE OFFRE D'EMPLOI MÉCANICIEN EN CHARGE

FONCTIONS:

Travaux comportant la vérification, la réparation, l'ajustement et l'entretien de la machinerie légère ou lourde, à gazoline et à diesel, la conduite et la surveillance d'employés affectés à des travaux de mécanique dans le garage.

TRAITEMENT:

Suivant la convention collective.

AVANTAGES SOCIAUX:

Congés de maladie, vacances, fonds de pension, jours fériés, assurance-maladie, assurance-vie.

INSTRUCTION:

Avoir complété des études au niveau de fin d'étude secondaire avec spécialisation en mécanique automobile et diesel ou posséder une formation équivalente; posséder, de préférence, une carte de compagnon classe "A" en mécanique automobile et diesel ou l'équivalence.

EXPERIENCE:

Bonne expérience de la mécanique de camion des véhicules lourds et appareils industriels (gaz et diesel).

Pour de plus amples renseignements, se présenter au garage municipal, 950 rue Masson, Terrebonne, P.Q., ou communiquer avec monsieur Guy St-Pierre à 471-4955.

Terrebonne, le 14 février 1979.

OPPORTUNITÉ EXCEPTIONNELLE

Revenus possibles de \$25,000.00 à \$75,000.00 suivant efficacité (Isolation de bâtiments). Vous pouvez devenir votre propre employeur à condition d'avoir des qualités de vendeur, être responsable, stable et débrouillard. Avoir un bon jugement pour épaisseur des vides à remplir des murs, vieilles constructions de 20 à 30 ans et autres. L'équipement pour souffler laine minérale, Rapco Foam et polyuréthane vous sera fournie, ainsi que le financement, bureau, comptabilité et nombreuses demandes des clients. Garanties de solvabilité \$10,000.00 exigés. Important: Si vous n'avez pas les qualités requises, veuillez vous abstenir. Faire parvenir curriculum vitae.

HOULE ISOLATION

7950, 4^e Avenue, Anjou

COMMIS COMPTABLE

Une entreprise de fabrication requiert les services de deux personnes avec expérience dans la comptabilité générale.

EXIGENCES:

Secondaire V (Commercial). Étude présentement le soir pour l'obtention d'un diplôme professionnel dans la Comptabilité.

SALAIRE

Jusqu'à \$13,000.

Faire parvenir "Curriculum Vitae" au
SECRÉTAIRE-TRÉSORIER

MOODY SILTEE
351, rue Saint-Louis Terrebonne,
Québec J6W 1H5



appel d'offres

DES SOUMISSIONS CACHETÉES, visant les entreprises ou services énumérés ci-après, adressées à l'Administrateur régional des Services financiers et administratifs, Région du Québec, ministère des Travaux publics, 18^e étage, 2001, rue University, Montréal (Québec) H3A 1K3, seront reçues jusqu'à 15h, à la date limite déterminée. On peut se procurer les documents de soumission par l'entremise du Bureau de Distribution des plans à l'adresse ci-haut mentionnée.

SERVICE

Appel d'offres no 79M-042P
Nettoyage intérieur et entretien du terrain
Bureau de poste
634, boul. des Seigneurs
TERREBONNE (Québec)

On peut consulter les documents de soumission aux bureaux de poste suivants: Terrebonne, Bois-des-Filion, Mascouche et Sainte-Anne-des-Plaines (Québec).

Date limite: Le mercredi 7 mars 1979
Dépôt: aucun

Renseignements: Tél.: (514) 283-6553 ou 283-7793

Le Ministère ne s'engage à accepter ni la plus basse ni aucune des soumissions.

LES ECHOS DE MOMO

Merci

Conseil à un instructeur
Lors de la partie mettant aux prises la Brasserie et le Corbell et Fils, l'instructeur Yvon Daunais a dû chausser les patins à cause du manque de joueurs. Ce fut un bel effort de sa part mais je lui conseille de rester derrière le banc où ses services sont plus précieux que sur la glace. Quand on est trop vieux pour jouer, il vaut mieux laisser ça aux jeunes, pas vrai, p'tit bou-jeu?

Un industriel sérieux m'a dit avoir l'intention d'ouvrir une fabrique de hockey à Terrebonne pour fournir

des hockey au gardien de but Gilles Laurin du Vimat qui en brise plusieurs dans une saison.
Dis-moi, Québec, pourquoi as-tu rappelé ton gardien de but au banc l'autre soir alors qu'il s'agissait simplement d'un hors-jeu?

Momo

Tous les joueurs et les instructeurs de l'équipe pee-wee A de Mascouche tiennent à offrir leur sincère remerciement au Marché Yves Mousseau pour sa générosité à l'endroit de cette équipe.



PROVINCE DE QUÉBEC LA VILLE DE TERREBONNE

AVIS PUBLIC

A tous les propriétaires de la Ville de Terrebonne

AVIS est par le présent, donné à tous les propriétaires de la ville de Terrebonne, de bien vouloir faire installer des soupapes pour arrêter l'eau en cas de trouble, s'ils n'en possèdent pas déjà, et cela dans chacun de leurs logements. En effet, si jamais il arriverait un bris d'aqueduc dans leur tuyauterie une fin de semaine, il leur en coûterait une somme de cent dollars (\$100.00) de frais de main-d'œuvre pour la fermeture et l'ouverture de l'eau.

On demande donc la coopération de tous les propriétaires pour leur éviter des frais onéreux.

LA VILLE DE TERREBONNE
Jean-Jacques Lauzon
secrétaire-trésorier
Le 14 février 1979

LAURENVALE PROTESTANT SCHOOL BOARD

201 Grande Côte, Rosemère

Registrations of new students, who will be entering into one of the schools under the jurisdiction of the Laurenvale Protestant School Board, will take place from February 19 to February 23, 1979 inclusive. Children must have reached the age of 5 years by September 30, 1979 to be eligible for entrance into Kindergarten for the 1979-80 school year.

Schools will be open for registration from 0900h until 1600h on the dates noted above.

This compulsory registration is in accordance with Bill 101 (Charter of the French Language) 1977.

French Protestant children, and whose parents do not wish English instruction, may also register at the schools listed during the same period as noted in paragraph 1. Instruction for these children will be in the French language at Ecole Village des Jeunes, 16 Perry Street, St. Eustache.

Registration will take place at the following schools:-

Elmwood Elementary 199 Grande Côte, Rosemère 621-5770	McCaig Elementary 501 Northcote Road Rosemère 621-6110
Twin Oaks Elementary 700 Lucie, Fabreville 625-2427	Laval West Elementary 6600 29th Avenue Laval West 627-3621
St. Eustache Elementary and Ecole Village des Jeunes 16 Perry Street St. Eustache 473-7422	Mountainview Elementary 2001 Guy Street Deux Montagnes 473-7557
Rawdon Elementary 610, rue Albert Rawdon 834-2427	Joliette Elementary 8 Magr. Lafortune St. Paul de Joliette 759-1600
Lewis King Elementary 1728 Thacker Road Mascouche Heights 477-9977	

The Ministry of Education has a new program available for children who have reached to age of 4 years prior to September 30, 1979. This program is a pre-kindergarten class in certain designated areas.

The Laurenvale School Board anticipates that we will be able to hold three of these classes in the following schools:

- 1) Laval West Elementary School
- 2) Rawdon Elementary School
- 3) McCaig Elementary School

According to the rules under which these classes may be implemented, the children in the areas listed below, in order of priority, will be eligible to register for these classes:-
For Laval West Elementary School:

- 1) Laval West & Fabreville
- 2) Ste. Marthe and points west
- 3) St. Eustache
- 4) Deux Montagnes

For Rawdon Elementary School:
Rawdon, Joliette and surrounding areas

For McCaig Elementary School:

- 1) St. Louis-de-Terrebonne, Bois-des-Filion, Boisbriand, Ste. Anne-des-Plaines, Ste. Rose, Vimont and Auteuil.
- 2) Blainville, Ste. Thérèse, Ste. Thérèse-en-haut.
- 3) Rosemère, Lorraine

Registration will be made at the same time as registration of all new and present pupils in our schools for the school year 1979-80 i.e. from February 19 to 23, 1979 inclusive at the schools under this board's jurisdiction.

Jon K. Ed
Director General



Province de Québec LA VILLE DE TERREBONNE

APPEL D'OFFRES

Deux (2) voitures de police (identifiées)

- Sedan 4 portes

Des soumissions en duplicata sous enveloppe cachetée et scellée fournie à cette fin, seront reçues à l'hôtel de ville de Terrebonne avant 17 heures le 1^{er} mars 1979 pour être ouvertes en assemblée publique le même soir à 20 heures.

Les formules de soumission sont présentement disponibles au garage municipal, 950, rue Masson, Terrebonne, P.Q.

Jean-Jacques Lauzon
secrétaire-trésorier
Le 14 février 1979



LA COMMISSION SCOLAIRE PROTESTANTE DE LAURENVALE

201 Grande Côte, Rosemère

Les inscriptions des nouveaux étudiants, qui entreront dans l'une des écoles sous la juridiction de la Commission Scolaire Protestante de Laurenvale, auront lieu à partir du 19 février jusqu'au 23 février 1979 inclusivement. Les enfants doivent avoir atteint l'âge de 5 ans avant le 30 septembre 1979 afin d'être éligibles pour l'entrée en Maternelle pour l'année scolaire 1979-80.

Les écoles seront ouvertes pour les inscriptions à partir de 9h jusqu'à 16h aux dates mentionnées ci-haut.

Cette inscription obligatoire est en conformité avec le Bill 101 (Acte de la Langue Française) 1977.

Les enfants français protestants et les autres enfants dont les parents ne désirent pas une instruction anglaise peuvent aussi s'inscrire aux écoles énumérées ci-bas pendant la même période que celle mentionnée au paragraphe 1. L'instruction pour ces enfants sera dans la langue française à l'Ecole Village des Jeunes, 16, rue Perry, Saint-Eustache.

L'inscription aura lieu aux écoles suivantes:-

Elmwood Elementary 199, Grande Côte Rosemère 621-5770	McCaig Elementary 501, Northcote Road Rosemère 621-6110
Twin Oaks Elementary 700, Lucie Fabreville 625-2427	Laval West Elementary 6600, 29 ^e avenue Laval Ouest 627-3621
Saint-Eustache Elementary et Ecole Village des Jeunes 16, rue Perry Saint-Eustache 473-7422	
Rawdon Elementary 610, rue Albert Rawdon 834-2427	Mountainview Elementary 2001, rue Guy Deux-Montagnes 473-7557
Lewis King Elementary 1728, Thacker Road Mascouche Heights 477-9977	Joliette Elementary 8, Magr. Lafortune Saint-Paul de Joliette 759-1600

Jon K. Ed
Directeur Général

Désignation:
Un lot de terre connu et désigné comme faisant partie du lot numéro vingt de la subdivision officielle du lot originaire numéro deux cent quarante-six (246-Pte 20) au cadastre officiel de la paroisse de St-Charles-de-Lachenaie, division d'enregistrement du comté de L'Assomption, indiqué par les chiffres 2, 21, 3, 4, 41, 5 et 2 sur un plan préparé par J.-P. Martin, arpenteur-geomètre, lequel plan demeure annexé à la minute 5733 du répertoire du notaire sous-signe.

Mesurant dans sa ligne nord-ouest 2 - 5, vingt-cinq pieds (25'), dans sa ligne sud 2 - 21, quarante-cinq pieds et cinq dixièmes (45.5'), dans sa ligne nord-est 21 - 3, cent onze pieds et cinquante-cinq centièmes (111.55'), dans sa ligne sud-est 3 - 4, cinquante pieds (50'), dans sa ligne sud-ouest 4 - 41, quatre-vingt-huit pieds et trois dixièmes (88.3'), et dans sa ligne ouest 41 - 5, quatre-vingt-trois pieds et trois dixièmes (93.3'), contenant en superficie six mille cinq cent quatre-vingt-dix-huit pieds carrés (6 598 pi.²), mesures anglaises, plus ou moins, et bornée comme suit: vers le sud-ouest par une rue projetée étant une partie du lot 246-20, vers l'est et le nord-est par une partie du lot 246-20, vers le sud-est par le lot 247 audit cadastre, vers le sud-ouest et l'ouest par une partie dudit lot 246-20.

Avec une écurie dessus construite, circonstances et dépendances.
Tel que le tout se trouve présentement avec les servitudes actives et sujet à toutes les servitudes établies en faveur de l'Hydro-Québec et de Bell Canada.

Propriétaire: Vente par Emile Brière Lée à Park Land Holding Company Ltd, Lachenaie Improvement Company Ltd, devant Me J.M. Archambault, notaire, enregistrée 89916. Park Land Holding Co. Ltd et al., 5858, côte des Neiges, Montréal, Qué.
Fiche no 223-21. Cadastre: Partie 276.

Désignation:
Un emplacement situé dans la paroisse de Lachenaie, comté de L'Assomption, comprenant une parcelle de terre à bois située dans la paroisse de Lachenaie, faisant partie du lot numéro deux cent soixante-seize (ptie 276), aux plan et livre de renvoi officiels de la paroisse de Lachenaie.

Mesurant environ un arpent de largeur sur environ dix arpents de longueur; borné comme suit: à une extrémité par le lot numéro 282, propriété de Pierre-Paul Quévillon ou ses représentants; de l'autre côté par le lot numéro 275, propriété d'Adolphe Clark ou ses représentants; de l'autre côté par le lot numéro 277; propriété de Noël Duplessis ou ses représentants; de l'autre côté par un chemin de traverse, le tout sans garantie de mesure exacte, mais assujéti à la réserve faite en faveur de J.P. Turgeon ou ses représentants quant au prix déterminé par la Commission Hydro-Electrique de Québec pour le droit de passage consenti à celle-ci.

En l'état où cette propriété se trouve présentement, avec tous les droits, circonstances et dépendances s'y rattachant, sans exception ni réserve de la part du vendeur, l'entrée en possession prenant effet à la présente date.

Propriétaire: Vente par Lyrès Leblanc à Pierre Brodeur et Pierre Langlois, devant Me J.G. Lalonde, notaire, enregistrée 210911. M. Pierre Brodeur et Pierre Langlois, 1270, rue Duquesne, Ville LaSalle, Qué.
Fiche no 265-07. Cadastre: 256-Pte 47.

Désignation:
Un emplacement situé en la municipalité de la ville de Lachenaie, connu et désigné comme étant une partie du lot quarante-sept de la subdivision officielle du lot originaire numéro deux cent cinquante-six (256-Pte 47) aux plan et livre de renvoi officiels de la paroisse de Lachenaie, division d'enregistrement de L'Assomption, le tout tel que montré à un plan préparé par Maurice Desroches, arpenteur-geomètre, le dix-sept mai mil neuf cent soixante-trois (1973), sous le numéro 7317 de ses minutes.

Bornée vers le nord par la rue Masson, vers l'est par partie dudit lot 256-47, (rue projetée), vers le sud par les lots 256-47-350 et 256-47-356 dudit cadastre, vers l'ouest par une autre partie du même lot 256-47, propriété de la venderesse; mesurant cent soixante-dix pieds (170') de largeur par trois cents pieds (300') de profondeur, contenant une superficie totale de cinquante et un mille pieds carrés (51 000 pi.²) le tout mesure anglaise et plus ou moins.

La ligne ouest de la parcelle décrite est située à vingt pieds six dixièmes de pied (20.6') à l'ouest de la ligne de division entre les lots 256-47-350 et 256-47-356 dudit cadastre; cette distance étant mesurée dans la ligne sud de la parcelle en question.

Tel que le tout se trouve présentement avec toutes ses circonstances et dépendances, sans exception ni réserve de la part de la venderesse.

Avec bâtisse dessus érigée portant le numéro civique 845, rue Masson, en la ville de Lachenaie.

Propriétaire: Vente par Rolland Lorrain à Achille Thérien et Rosaire Archambault, devant Me Jacques Joubert, notaire, enregistrée 132178. M. Achille Thérien et Rosaire Archambault, 295, chemin Gascon, Lachenaie, Qué.
Fiche no 323-14. Cadastre: Pte 282.

Désignation:
Une partie du lot numéro deux cent quatre-vingt-deux (ptie 282) du cadastre officiel de la paroisse de St-Charles-de-Lachenaie, division d'enregistrement de L'Assomption.

Partant d'un point situé sur le chemin Gascon au point d'intersection avec le lot 284-4 pour se diriger dans une direction est sur une profondeur de cent pieds (100') et de là dans une direction sud sur une profondeur de cent cinquante pieds (150') et mesurant le long de la ligne de division du lot 284-4, cent soixante-dix-neuf pieds (179'), le tout mesures anglaises, et bornée d'un côté au nord et à l'est par d'autres parties du lot 282 appartenant à Pierre-Paul Quévillon ou ses représentants et dans la ligne sud-est par le lot 284-4.

Prenez avis que la liste ci-haut, contient une énumération abrégée des numéros cadastraux des immeubles à être vendus, conformément à une autorisation émise à cet effet par la Commission municipale du Québec, en date du 24 novembre 1978.

Prenez de plus, avis que dans les cas où les immeubles ci-haut décrits contiennent des bâtisses et/ou dépendances dessus construites, la vente de ces immeubles aura lieu avec l'ensemble des bâtisses et dépendances dessus construites.

Lachenaie, le 16 janvier 1979.

Le secrétaire-trésorier,
LUC AMBREAULT.

Bonne fin de semaine pour les équipes de l'intercité Mascouche

(MFDL) La fin de semaine a été fructueuse pour les équipes de l'intercité de

Mascouche. Sur un total de douze parties, les équipes de Mascouche en ont gagné

sept et annulé deux. Ceci, sans compter les deux victoires du bantam AA remportées dans le cadre du tournoi bantam.

D'abord, mercredi, l'atome de Mascouche reprenait sa partie manquée la semaine dernière contre le CSL de l'Assomption. L'atome perdait 3 à 1.

Samedi, dans l'intercité A, trois victoires: celles de l'atome contre le Rosemère (7 à 1), du pee-wee (4 à 2), et du midget (5 à 1). Seule défaite, celle du pee-wee, 4 à 2.

Dimanche à Mascouche, dans l'intercité AA, l'atome de Mascouche affrontait Joliette et gagnait 3 à 0. Le bantam perdait 2 à 1, le midget 5 à 2.

Dimanche à Terrebonne, toutes les équipes de l'intercité A affrontaient les équipes du Sainte-Anne. Dans l'atome, Mascouche blanchissait Sainte-Anne 6 à 0; le pee-wee annulait 2 à 2; la bantam gagnait 6 à 4 et le midget annulait 4 à 4.



Le bantam "AA" de Mascouche en tête

Nous reprenons cette semaine la publication de la photo de cette équipe puisque la semaine dernière nous avions malencontreusement interverti les photos des équipes du bantam et du midget.

En avance sur son plus proche rival de 7 points, cette équipe se compose des joueurs suivants: sur la première rangée, Germain Cousineau, Mario Monette, François Valiquette, Guy Forest, Claude Gravel, et Claude Verdi. Sur la deuxième rangée, l'instructeur Louis Galardo, Michel Pomerleau, Serge Côté, Stéphane Cantin, Luc Robert, André Robert, Normand Chaput, Jocelyn Paquette, André Lemelin, Danny Beaupré, préposé et Denis Nadeau, assistant-instructeur. (Photo: LA REVUE)

Prochaines parties à Mascouche

(MFDL) Vendredi, dans le local-B, à 17h, une partie mettant aux prises les Castors et les Loups (atome); à 18h, les Aigles et les Éperliers (pee-wee); à 19h, les Voltigeurs et les Panthères (bantam).

Samedi, dans la ligue intercité des Mille-Îles, toutes les équipes de catégorie atome, pee-wee, bantam et midget de Mas-

couche affronteront leurs vis-à-vis de Sainte-Anne. Les parties débutent respectivement à 14h, 15, 16h et 17h30. Retour du local-B à 19h avec les Condors et les Anguilles (pee-wee).

Dimanche, dans le local-B, à 7h, les Léopards contre les Éléphants (pee-wee), suivis à 8h des Lions et des Tigres (bantam). A 11h, les Scorpions et les Aigles

(pee-wee).

A 17h, dans la ligue 18-25, Tabagie Roland et Taurin Rouge; à 18h30, Ranch à Tony et Forest Sports.

Retour du local-B à 20h avec les Cougars et les Braves (bantam) puis des Elans et Caribous à 21h (midget).

Bonne semaine à tous les sportifs.

Ligue Tapla

L'équipe du Garage Côté a encore une fois "eu le dessus" sur les joueurs de l'équipe du Bar Tapla. Le pointage: 5 à 1.

b.b.
Robert Lajeunesse

PETITES ANNONCES
\$1.75 471-3710

Dans l'intercité Terrebonne

(MFDL) Malgré des résultats incomplets, entre autres pour l'atome AA et A ainsi que le pee-wee A, nous vous donnons les résultats des parties disputées cette fin de semaine par les équipes de Terrebonne.

Samedi, le pee-wee AA annulait une chaude partie 4 à 4 contre Sainte-Thérèse. Le bantam de l'intercité des Mille-Îles perdait aux mains du Lorraine au compte de 8 à 5. Pour sa part, le midget A essayait un blanchissage aux mains du Lorraine avec un pointage final de 7 à 0.

Dimanche, le bantam AA redorait le blason de Terrebonne en remportant la victoire contre Lachute 6 à 5. Même phénomène chez le midget AA qui gagnait 2 à 1 contre le Lachute.



Le midget "AA" de Mascouche

Cette équipe de l'intercité Lanaudière est actuellement en sixième position de la ligue avec 17 parties jouées, dont 9 de gagnées, 7 perdues et une nulle. Elle a compté 39 buts dans les filets de l'adversaire et en a subi 38. Habilement dirigée par ses instructeurs, Rémi Robert, Romain Rioux et Fernand Robert, elle se compose des joueurs suivants: sur la première rangée, Daniel Poirier, Christian Charbonneau, François Valiquette et Christian Ouellette; sur la deuxième rangée, Rémi Robert, instructeur, Sylvain Charlier, Frank Parent, Peter Guillemette, Serge Langlois, Daniel Bujold, Gaëtan L'Allier, Gaëtan Madore, Claude Verdi, Romain Rioux, assistant-instructeur, Yves Landry et Fernand Robert, instructeur. (Photo: LA REVUE)

Les bonnes adresses

Cheminée et Foyer Pré-Fab enrg.
Tél.: 648-6681
VENTE - REPARATION
Installation de foyers et cheminées préfabriquées
Spécialité: RESIDENCES DE 2 ANS ET PLUS
11800, Boul. Riv. des Prairies
Montréal
M. & J. NERON 15 ans d'expérience à votre service

EXCAVATIONS NORMAND BEAUREGARD INC.
EXCAVATION ASPHALTE
Vente et transport de:
terre - terre noire
sable - gravier
Service de
pelle mécanique
2316, St-Henri,
Mascouche
474-2580 - 2820

NETTOYEUR TERREBONNE 471-2266
NETTOYAGE - PRESSAGE - TISSAGE
REPARATIONS - CHEMISES - TAPIS - SUEDE
DRAPERIES - ENTREPOSAGE
Service à domicile
sans frais supplémentaires
Raymond Crevier, propriétaire
102, rue Lepage
Terrebonne

André Chapeau Inc.
ENTREPRENEUR ELECTRICIEN
Spécialiste en chauffage électrique
391, rue Saint-Pierre
TERREBONNE 471-4422

NETTOYAGE DE TAPIS LABRIE & FILS
à la vapeur (deep steam)
10 ans d'expérience!
Nettoyage de tapis
d'auto et de mobilier
de salon
477-0751
477-1895

RAJEUNISSEZ votre CUISINE
Évitez les intermédiaires,
Faites affaires directement avec l'entrepreneur
et le manufacturier
Beauté - Élégance
LES CUISINES C.T.H.
471-1276
Armoires de cuisine • Vanités
• Dessus de comptoirs moulés
Une exclusivité de
Les Maisons Thermo-Canadiennes Inc.
1500 rue Hansen (par Chemin Gascon
St-Louis-de-Terrebonne at rue Angora)

BIJOUTERIE
M.H.B. VASTE CHOIX DE BIJOUX EN OR
30 ans de compétence méritent votre confiance.
• Montres Rodania, Bulova, Accutron, Caravelle
• Bagues diamant Tulipe et Siffari
HORLOGERS-BIJOUTIERS
189 SAINTE-MARIE, TERREBONNE - 471-3065

243 ST-ANDRE TERREBONNE 471-3287 - 471-9101
CLARK & FRERES enr.
VIEUX PLANCHERS REMIS A NEUF
POSAGE • SABLAGE
ESTIMES GRATUITS
DENIS & ANDRE

ALIGNEMENT TERREBONNE INC.
Bernard et Charles Gauthier
Alignement - Freins - Pneus
Balancement de roues
Mécanique générale
844, Léon Martel
Terrebonne 471-9511

Nous posons les
barres de tir sur
toutes marques
d'autos pour
trailers et roulottes
ROMEO VAILLANCOURT ET FILS
103, rue St-Louis,
Terrebonne
Jour: 471-8596
Soir: 471-4933

RÉS: 474-0816
OUVRAGE GARANTI
25 ANS D'EXPERIENCE
PERFECTION REMBOURREUR
Estimation gratuite 621-3270
à domicile
305 GEORGE VI - ST-LOUIS DE TERREBONNE

BOUCHERIE FORGET
3575, CHEMIN COMTOIS
477-1002
St-Louis-de-Terrebonne
Viandes pour
congelateurs
Bœuf de choix
seulement

LES DRAPERIES COLETTE ENR.
Valances - Draperies
Plin - Couvre-lit
Tapis - Tapisserie
ESCOMPTE SUR TOILES SERVICE A DOMICILE
755, de Maskinongé, Saint-Louis-de-Terrebonne 10h s.m. à 10h p.m.
471-6362

LE BANTAM AA DE MASCOUCHE AU TOURNOI

(MFDL) Dans le cadre du tournoi "AA", l'équipe de Mascouche a remporté deux victoires sur un total de trois parties disputées vendredi, samedi et dimanche dernier.

A l'aréna de Blainville, les porte-couleurs du Mascouche gagnaient en supplémentaire contre l'équipe de Blainville 3 à 2. Samedi, à Repentigny, l'équipe se distinguait encore en gagnant contre le Bourassa de Repentigny 4 à 3.

Malheureusement, cette série de victoires prenait fin dimanche à Montréal contre les Elites de Rosemont qui l'emportaient sur le Mascouche 4 à 3.

Zénith 6-6360

Le Gardeur, le 9 février 1979

Le droit du citoyen à l'information s'applique entre autres choses au rapport d'impôt que nous rédigeons annuellement. Monsieur Parizeau, député du comté de l'Assomption, rappelle qu'en plus du bureau de renseignements de Montréal que nous pouvons atteindre par ligne directe dans notre comté à 873-2611, il existe un numéro sans frais pour tous ceux qui devraient passer par l'interruption lorsqu'ils auront besoin d'information. Il faut alors demander à l'opératrice le Zénith 6-6360.

Ce service gouvernemental de renseignements fournit des informations pertinentes sur la rédaction de notre rapport d'impôt, sur la raison de telle cotisation, sur la compréhension de certaines corrections à notre rapport apportée par le ministère du Revenu et le reste.

Un service pour nous aider!

Plus citoyens, plus

Vous êtes intéressés à la formation de comités de loisirs dans votre quartier de Lachute? Vous voulez qu'il se fasse quelque chose au niveau des loisirs dans votre milieu? Ça vous intéresse? Alors rendez-vous à une des réunions suivantes:
• Domaine (Secteur Sud-Est): 1981 rue des Seigneurs, le mercredi 14 février dès 19h30.
• Desserte (Sud) Saint-Jean-Baptiste: 2405 rue Jacques-Cartier le mercredi 21 février dès 19h30.

ANIMAUX

Chiens Husky à vendre, pension pour chiens. Particulier. 471-6993, 471-4295 (24-31-7-14)

Chiots Doberman (Pinscher), enregistrés CKC, 5 semaines, 477-1587 (7-14)

29 janvier, Terrasse St-Louis, perdue chatte beige et grise, à pattes blanches, environ un an, avec collier à puces blanc, récompense promise. 471-4796, 471-2306

Vente de poneys à partir de \$150. Trailer à chevaux à vendre. Place pour 8 à 10 chevaux. 478-4411 ou 681-7919

Chiens demandés. Acheteurs portés de chiots et ramassons chiens aussi. 686-1056 ou 686-1559

AUTOMOBILE

Peugeot 504, 1976, automatique, excellente condition. Albi Auto 474-2481 (31-7-14)

Plymouth Satellite 1972, moteur 318, air conditionné, parfaite condition, pneus neufs, \$650. 471-2738

GILLES CLOUTIER AUTO MOTO

ENR. 471-2555
CAMARO 1976, \$4300.
CHRYSLER NEW YORKER 1975, \$3200.
DUSTER 1975, V8, \$2800.
HONDA MATIC, 1975, \$2400.
HONDA 1974, 6, \$1950.
BUICK LE SABRE 1974, \$1800.
CENTURY 1973, \$1750.
VEGA SV, 1974, \$1500.
OLDSMOBILE SW, 1972, \$1200.
OLDSMOBILE 1972, \$950.
MANQUIS 1972, \$750.
COMET 1974, \$650.
VALLIANT 1972, \$600.

Oldsmobile 73, Cutlass, sièges baquets, roues rallyes, 471-7366

Aspen 1977, bas millage, 6, automatique, pneus radiaux, très propre. \$3,600. 686-4921

Chevy Nova SS 1974, V-8, automatique, console, 471-2565

Ford Galaxy 500, 1974, V-8, automatique, \$1850. 471-2565

Matador 1974, V-8, automatique, très propre, 471-2565

Datsun F 10, 1976, station wagon, 15,000 milles, très bonnes conditions, 12 mois de garantie, vendeur. Tél. 321-8600

ANNONCES CLASSEES

À LÉO

Auto Polara, 1974, moteur 318. Bonne condition, \$450.

Souffleuse à neige. Prix de fin de saison.

Tracteur Case Industriel, avec cabine. Très bonne condition. Pour pelle à neige ou autre.

Auto Dodge Polara 1974. Moteur 318. Bonne condition. \$450. Camion citerne, avec réservoir et pompe. 2 compartiments. Camion-remorque (towing). Avec traail 60 tonnes. Dodge 413.

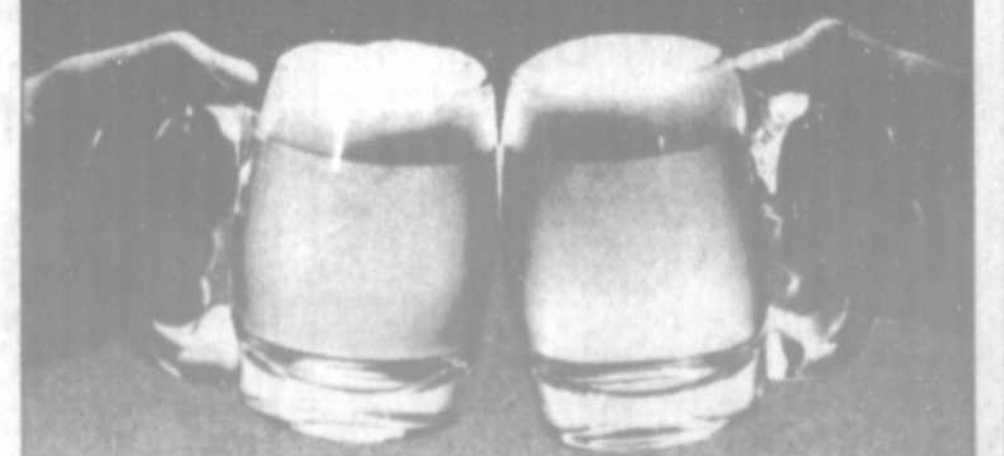
Remorques différentes grandeurs à louer.

GARAGE LEO

2420 Sainte-Marie, Mascouche
474-0168, 474-2699

Petites annonces
\$1.75
471-3710

une fameuse de bonne bière



BOB MARION INC. DISTRIBUTEUR JOLIETTE, QUE.

A LOUER

Local commercial à louer, 116 St-Jean, pour saison, coiffure, pâtisserie, etc... 669-4560 (31-7-14-21)

GRAND LOCAL COMMERCIAL A LOUER

Avec bureau. Idéal pour entrepôt. Disponible immédiatement. Accès facile. Boulevard Terrebonne. Informations: Pierre Léveillé,

471-4117

CHAMBRE et PENSION

Chambres à louer à Terrebonne. Accès à la cuisine près des écoles. 666-8495 ou 666-8996 (31-7-14)

Chambre à louer, 223 Ste-Marie, 471-3275

Chambre à louer, endroit tranquille, 746 St-Jean Baptiste, 471-3224 (14-21)

DIVERS

RAPPORTS D'IMPOTS

- PARTICULIERS
- COMMERCES
- MAISONS À REVENUS
- TAXES D'ACCISE
- CRÉDIT D'IMPÔT POUR ENFANTS

SERGE GENDRON
474-0363

Prendrais ouvrage menuiserie, sous-sol et finition, homme retraité. Maison à vendre, 477-1039 après 6h

Couple sans expérience préalable, désirant faire un revenu supplémentaire à temps partiel. Nous donnons la formation nécessaire. Composez 474-1868 (28 fév. incl.)

Particulier, achèterais terrain ou maison à revenu. Pas d'agent. 471-4056 (28 fév. incl.)

Allons chercher poêle, frigidaire, bureau, vaisselle, etc. Pour vous débarrasser, gratuitement 667-1939 (28 fév. incl.)

Mécanicien Auto Parts. Achetons autos ou camions usagés ou accidentés. Payons bon prix. Vendons pièces. Boîte de foyer à vendre. 478-1477 (15 mars incl.)

Réparation de sous-sol, division de métal, pose de gyproc, joint, stucco, ouvrage garanti. 471-3332 (30 janv. 80 incl.)

SPECIALITE SABLAGE DE PLANCHERS. Pose de marquetterie, finition à votre choix. Giller Contant Inc. 663-7847 ou 668-9718 (JNO)

8 ans d'expérience comme drummer, une de bassman, 32 ans, demande ouvrage. 666-4681 (7-14-21-28)

LAVAGE, PEINTURE. Prendrais central lavage peintures. Estimation gratuite. M. Proulx 471-1934 (31-7-14-21)

Enlèvement de la neige sur le toit de votre maison ou garage, service rapide. 471-0868, 471-9767 (7-14)

Menuisier d'expérience offre ses services pour travail de finition et réparations diverses à salaire raisonnable. 471-8907 (7-14)

POUR UN SERVICE DE QUALITE

Manoirs Inc.

231, rue Sainte-Marie, Terrebonne
471-3536

CAMELOTS DEMANDES

POUR TERREBONNE ET DOMAINE LACHENAIE

Téléphoner à:

471-3719

LA REVUE

Demandez la personne en charge des camelots

Travail à temps partiel à domicile. 655-2523 (18 avr. incl.)

Nous allons vous débarrasser gratuitement de la cave au grenier de tout ce dont vous ne vous servez plus. Service rapide, 7 jours. 666-1317

Avez-vous de l'aptitude pour la vente? Nous offrons un travail agréable dans la vente. Forte possibilité d'avancement. Pour obtenir une entrevue, composez 477-0860 (14 avr. incl.)

Cherchez voyageur de l'île St-Jean jusqu'à Pie IX et Jean-Talon. 471-2685

Remissions gratuitement tous vos vieux meubles, vaisselle, etc. Tél. 471-3089 (14-21-28-7-14)

Motité prix, transport léger à l'heure, à la semaine, aussi déménagement dans Vantura 1978 une tonne, commerçants bienvenus. 471-6852 (14-21-28-7)

Membourneur. Pourquoi payer plus cher pour du neuf? Vos vieux meubles sont bien plus durables. Oui, je vous les remet à neuf, à moitié prix du neuf. Estimation gratuite. 471-1687

POTERIE Cours de poterie pour adultes 10 semaines, 30 heures. 471-5724

477-1949

VENTE-REPARATION

et

LOCATION

de

MACHINES

A ECRIRE

Manuel, électrique, sélectric

Livraison et service à domicile

EQUIPEMENT DE BUREAU LOMETEK INC.

C.P. 172, Terrebonne, Qué.

A VENDRE divers

Robe de mariée, 9 ans, avec capuchon et traine, \$150. 471-3948 471-7474 (JNO)

A vendre chapeau de fourrure vison chinois, grandeur 7". Tél. 471-2995

Machine à coudre, Baycrest, 2 ans moitié prix. 471-7883

Table mural, 26 X 38, scène. Foyer \$60. Bureau double commodé par Viscol, \$150. 477-1875

Ski de fond, marque Karhu, comme neuf, 200 cm. \$45. 471-7539

Mélangeur, plaque chauffante, balançoire bébé, tissus, vêtements dame 10-12. Ski alpin Rossignol. 2 paires de bottines. Rideaux 140 X 96. 471-5196

Mobilier de salon complet, table, stéréo, télé, le tout \$700. Aussi canapé-lit, 4 fauteuils, une table, \$200, très propre. Lave-vaisselle mobile \$175. 471-6241

Fournaise à air chaud de marque Metro-Heat, 125,000 BTU, 2 ans d'usage, \$200. 474-4551 (14-21)

Robe de mariée, jersey blanche, manches longues, traine avec diadème, \$60. 322-1809

Remorque (trailer) REMEO 4 X 6 pi. en métal, comme neuf. \$200. 2 pneus d'hiver et roues, gr. 600-12, neufs. \$30. 471-2090

Set de salon, style espagnol en velour, tout neuf, deux tables de bouts, stéréo Electrohome Mark I AM/FM Multitext avec table tournante Garrard, s'adressez à 648 Chartrand, 471-3319 (14-27)

Machine Overlock Juki, neuve, 3, 4 ou 5 fils, \$1,300. 474-0930, Yvon, après 17h.

Poêle à bois de marque Parler Stove, seulement deux mois d'usage. \$100. comme neuf. 478-4362

Mini-laveuse Simplicity Super-twin, 2 vitesses, belle apparence, bon état, \$125. ou meilleure offre. 471-6554

Robe de mariée grandeur 10 ans, modèle récent. \$75. 471-5722

Système de chauffage électrique Kaler modèle K-6, installation sur entrée 100 ampères, chauffe jusqu'à 900 pieds carrés. Inf. 477-3505

Basinette, de marque Lépine, avec matelas, très propre, \$50. 471-1012

Armoires sur mesure. Spécialité chêne serrasol ou plaqué. Bar, vanité. 471-2685

Rembourneur. Set de salon, cuisine ou capitonné de tous genres. Prix compétitifs. 471-2685

Souffleuse à neige, 3 1/2 forces, bonne condition, sacrifierais \$110. Si vraiment intéressé prix à discuter. 478-1500

Tapé cassette, 8 tracks comme neuf avec 17 cassettes de marque populaire. Aussi coffre. Laisserais aller à \$60. Si intéressé, prix à discuter. 478-1500

Poêle à bois, fournaise à bois, boxstove. 666-3641

Moto CT70, 1976, 1500 miles, comme neuve, \$350. trailer neuf, \$225. Aquarium 24 po. avec poissons, \$100. Prix à discuter. Après 18h. 471-7655 (14-21)

Machine à coudre, Necchi-Zig Zag avec accessoires dans meuble fini noyer, très bon état. 471-3480

Comptoirs moulés arborite, 96 po. neuf, valeur \$75, pour \$45. armoires de cuisine usagées, mini-laveuse Simplicity, \$100. Après 18h30 477-9634

A vendre. Divan et chaises, velour, y compris table de centre, table de coin, lampe style espagnol. Bonne condition. Garderai enfants naissance à 5 ans, de jour, à la semaine. 471-1417 (7-14)

AVEZ-VOUS DÉJÀ ASSISTÉ A UN ENCAN? Sinon, venez aux encans Boibriand, 560 Curé Boivin à Boibriand, 435-9841. Tous les samedis à 19h30 et dimanches à 13h30. Encans de menus articles; lundis à 19h30 encans d'antiquités. Sortie 19 autoroute des Laurentides (31-7-14-21)

Détecteur de fumée de marque Pyrotec, Smoke Sentinel, 30-77 Guardian. Aussi extincteur pour domicile. 471-1319 (7-14)

Motocycle de tous genres avec installation, achat d'auto, remorque 24 heures. Demandez Normand 474-3205 ou 477-5915 (24-31-7-14)

Bois de foyer à vendre, 471-7174 (28 mars incl.)

Ensemble minis laveuse et sècheuse Inglish, 1976, prix à discuter. Robe de mariée 5 ans, longue, blanche, avec cape et capuchon, \$50. 471-7722 (7-14)

A VENDRE

propriétés, commerces

Terrain à vendre, 150 X 100 (15,000 pi. ca.) cadastré, sur la 9e ave. et Côte Terrebonne à Saint Louis. 524-7783 (14-21-28)

FAITES NETTOYER

CHEZ

VIC

588-5566

Ameublements R. Simard

66, boul. Sainte-Anne, Sainte-Anne-des-Plaines. Meubles neufs et usagés. Reprises de finance et antiquités.

Ameublements R. SIMARD

66, boul. Ste-Anne Ste Anne des Plaines
478-0980

Saint-Louis, maison à vendre, cause transfert, 1968, \$30,000. 433-2742

Bungalow 5 pièces, grand terrain, pas de sous-sol. St-François, Laval. Prix \$35,000. 666-8619 après 17h.

Lachenaie, rue Oscar, bungalow briques blanches, sous-sol fini, garage détaché, piscine 24 pi. Franklin, terrain 15,000 pi. Clôture et paysagé. Belle propriété. \$41,000. 471-7623 (14-21-28)

Terrebonne, bungalow 6 1/2, pierres et briques, salle de jeux, sous-sol, chambre froide, terrain paysagé et clôturé. 471-6241, 471-1344 (14-21-28-7)

Mascouche, domaine boisé, bungalow 7 1/2 pièces, grandes pièces, foyer, meublé, \$34,000, 1409 rue des Laurentides. 1-871-3051 (7-14-21-28)

Maison à vendre, 7 appts. 4 c.c. salon, cuisine, véranda, terrain 70 X 90, Terrebonne. 471-0914 après 18h.

Terrain à vendre, Mascouche-Ouest 100 X 155, près 640. Prix à discuter. Tél.: Après 6h. 471-5117

Terrebonne, maison uni-familiale, style colonial américain, qualité supérieure, grand terrain clôturé, paysagé, piscine creusée, deux loyers (intérieur et extérieur) rue tranquille. \$65,000. 471-6036

Ste-Anne des Plaines, 6 1/2 pièces, chauffage électrique, centre du village. Pas d'agent. Après 4h, 478-2065 (7-14)

Terrain à vendre, La Plaine, 120x100. \$3000. 478-1109 (7-14)

TEL: 471-3447

SERVICE NORMAND

Réparation d'appareils électro-ménager de toutes marques

Poêle • Réfrigérateur • Lessiveuse • Sècheuse Lave-vaisselle

OUVRAGE GARANTI



Prop. Gérald Lemoy

G.L. Construction enr.

ENTREPRENEUR GÉNÉRAL

COMMERCIAL - INDUSTRIEL - RESIDENTIEL

1394 PINE, MASCOUCHE HEIGHT 477-0762

Ameublements ANDREA

MEUBLES NON-PEINTS - MATELAS

• Cuiquette • Fourrure

• Tissus à la verge et à la livre

2611 Boul. Saint-Charles Lachenaie

471-4163

ROSEMERIE NOUVELLE CONSTRUCTION

APPARTEMENTS 3 1/2, 4 1/2, 5 1/2 (Entrée laveuse-sècheuse 4 1/2, 5 1/2) Boulevard Labelle (à côté restaurant Thérin) Neufs - Ascenseurs - Tapie - Intercom Buanderie - Locker privé - Piscine OCCUPATION IMMÉDIATE OU RÉSERVATION

621-3536 - 321-0886

TERREBONNE

Rue McKenzie - Pres Galeries Terrebonne

Spacieux et luxueux 3' - 4' et 5' NEUFS

CONSTRUCTION EN BÉTON ARMÉ

Chauffage et éclairage inclus dans location! Occupation immédiate ou plus tard!

- Service de conciergerie
- Système d'intercom
- Thermostat individuel
- Salle de lavage
- Stationnement avec pose
- Pres de tous les services

PRIX DES PLUS RAISONNABLES!

Communiquez avec Mme St-Jacques 471-2008

IMMEUBLES NEUFS

APPARTEMENTS LUXUEUX

3 1/2 4 1/2 5 1/2

PARC DES TROIS ÎLES

ILE ST-JEAN, TERREBONNE

2 MOIS GRATUITS

JUSQU'AU 28 FEVRIER 1979

- OCCUPATION IMMÉDIATE
- TAPIS MUR À MUR
- INSONORISÉ
- POELE
- RÉFRIGÉRATEUR
- LAVE-VAISSELLE
- SYSTÈME D'ALARME
- SYSTÈME D'INTERCOM
- CABLE-VISION
- STATIONNEMENT AVEC PRISE INCLUS
- SORTIES LAVEUSE SÈCHEUSE
- ESPACE DE RANGEMENT IND.
- SALLE DE LAVAGE
- SERVICE DE CONCIERGE

SIDNEY CONST. INC.

461-7787

Sortie 15 Ile St-Jean de la route 25 vers Terrebonne

BUREAU DE LOCATION

471-4441

206 ROUSSELLE, 16e ST-JEAN, TERREBONNE, P.Q.

De plus en plus c'est...

REMBOURRAGE G.P. Enr.

Estimation gratuite. 12 ans d'expérience - Livraison gratuite



Jusqu'au 1er mars

Réduction de 15% sur tissus et main d'œuvre

MATELAS Maintenant disponible

Jour ou soir 471-7042

5000 De Gaspé : St-Louis-de-Terrebonne

Prop. G. Plamondon

TRAVAIL GARANTI

Album de photos de travaux précédés à votre disposition

Maison à vendre, construite en 1975, Mascouche ouest, 477-0633. Particulier (7-14)

Mascouche, bungalow 5 1/2 pièces, briques et pierres, garage, chambre froide, gazonné, haies de cèdres, foyer au sous-sol, particulier. 477-5914 (7-14-21-28)

Deux terrains, bord de l'eau, rivière des Mille îles, dans Côte Terrebonne. Comprisant 21,352 pieds carrés. On peut construire. Tél. 477-1444 le jour. 477-1005 le soir (28 fév. incl.)

Domaine boisé, 214 acres, 7 milles de Mont Laurier, lac naturel, privé arbres adultes, érablière. \$20,000. 687-1125 (14 fév. incl.)

La Plaine, à vendre ou à louer, maison mobile, 14x68, terrain 125 x125, foyer, libre. Prix spécial. 668-4821 (28 mars incl.)

St-Celx, joli terrain semi boisé, 150 X 400 pi. total 60,000 p.c. 106 pi. c. bonnes conditions. 471-2818 M. Aubert (28 mars incl.)

St-Louis-de-Terrebonne ou Mascouche près chemin Gascon, bungalow neuf 40 X 26, finition intérieure luxueuse, chêne et céramique, chauffage électrique, grand terrain, prix raisonnable. 435-8638, 477-1973 (28 fév. incl.)

St-François, rue Belmont, bungalow neuf à vendre, 5 pièces, occupation immédiate si désiré, particulier. 471-4248 (31-7-14)

GARDERIE

Aimerai garder enfants chez-moi, demeure près de la Polyvalente Corbell. 471-4036 (7-14-21-28)

Aimerai garder des enfants à la journée ou à la semaine, demeure à St-Louis-de-Terrebonne. 471-5273 (14-21-28-7-14)

Garderies enfants, St-Louis-de-Terrebonne. 471-6912

Garderies enfants de 0 à 5 ans, du matin à 17h, près Arène de Mascouche. 474-3447 (7-14)

Aimerai garder un à deux enfants à la semaine. Bons soins. Avec expérience. Demeure La Seigneurie. Appelez 471-4836 (7-14)

LOGEMENTS A LOUER

3 1/2, bas, 220, entrée pour laveuse, frais rénové, disponible immédiatement. 471-5682

Voici une belle occasion d'acheter la **Stylist à bras libre et à point zig-zag** A SEULEMENT **\$199** (Matériel de couture en supplément)

Chaque de nos machines à coudre Singer est le résultat de 128 années d'expérience. 128 années à fabriquer des machines à coudre au rendement impeccable et à la fine pointe de la technologie. Elles ont été conçues pour satisfaire à vos besoins et à vos desirs. Avec Singer, vous êtes assurées d'être satisfaites. Voyez des maintenant la nouvelle machine Stylist.

Jetiez un coup d'œil sur ces caractéristiques: Point invisible incorporé • couture à aiguilles jumelées • marche arrière à bouton-poussoir • une seule direction d'entrée de l'aiguille • pratique couteau à l'avant • construction robuste en aluminium.

SINGER Facilité de paiement
Marque déposée de la Condaigne Singer du Canada Ltée

LES GALERIES DE TERREBONNE 471-2211

le Permanent

LE PERMANENT Courtiers depuis 1955.

POUR VENDRE

• ACHAT • ECHANGE

• FINANCEMENT DE VOTRE PROPRIÉTÉ

Huguette Gagnon
André Dubé
471-1430 ou 661-5220

ELLES SONT EN OR!
ACHETEZ VOTRE DATSUN 210 79 EN FEVRIER ET VOUS RECEVREZ DE L'OR MASSIF OU \$300.

L'avenir roule en Datsun. C'est plus vrai que jamais cette année. Car si vous achetez une Datsun 79 modèle 210 en février, vous recevrez \$300 comptant ou une once d'or massif. Et ce n'est pas tout! Chaque Datsun 210 s'accompagne du régime antirouille de six ans, une exclusivité. Personne d'autre n'ose offrir un tel programme. Parce que nous savons comment fabriquer une voiture qui résiste aux rigueurs du climat canadien. Venez voir et acheter l'économique Datsun 210 en février. C'est le bon moment!

EN FEVRIER, LA DATSUN VAUT DE L'OR EN BARRE!

A louer, Terrebonne, 4 1/2 pour couple seulement. Libre le 1er mars. Chauffage électrique moderne, stationnement pour auto avec prise, 705 E. Raymond, app. 1, 4^{ème} 4^{ème}, 471-8628

Bachelor, dans bungalow, 2 1/2, entrée privée, près Montée Masson, 1175, chauffé, meublé, laveuse, sècheuse, droit à la piscine l'été, 1299 Guay. 471-2775

Bachelor à louer, meublé, 774 St-Pierre, 471-3754, 477-0510

Terrebonne, logements neufs à louer, 3 1/2, 4 1/2, tapis mur à mur, intercom, service de conciergerie, grand balcon, stationnement privé. Informations: 474-1060, 474-0393 (JNO)

Logement à louer 403 boul. Terrebonne, 4 1/2, 471-0199 ou 471-4879

Terrebonne, 11e St-Jean, 1 1/2 meublé ou non, tout compris, 2 mois gratuits, \$150. \$185. Le soir 855-8390 (25 avr. incl.)

Logement à sous-louer, 3 1/2, électricité, chauffage, taxes comprises. \$180. par mois. 471-1611 (13-21)

Logement à louer, sur le boul. des Seigneurs, St-Louis, grandes pièces, disponible 1er mars. 471-5722 (14-21)

2 1/2, rue Paul VI, éclairé, chauffé, eau chaude, libre immédiatement \$140. 471-5181

4 1/2 à louer, éclairé, chauffé, stationnement, situé rue Ste-Marie, Mascouche, 471-5258

MASCOUCHE, LOGEMENTS NEUFS A LOUER, 3 1/2, 4 1/2, TAPIS MUR A MUR, INTERCOM, SERVICE DE CONCIERGE, GRAND BALCON, STATIONNEMENT PRIVE. INFORMATIONS: 474-1060, 474-0393 (JNO)

2 1/2, 3 1/2, meublé, eau chaude fournie, libre immédiatement, 945 rue Mathieu, 471-4956 (14-21)

Bachelor à louer, meublé, chauffé, 11e St-Jean, 471-8827

Logement 4 1/2 à louer, 1er mars, 4650 des Seigneurs, app. 1, 471-7372 (7-14)

Mascouche, 4 1/2, libre immédiatement. Un mois gratuit, stationnement. Porte-patio, etc. 627-2374 ou 474-3237 (7-14)

Seigneurie, magnifique 3 1/2, 4 1/2, neufs, moquette, chauffage électrique, stationnement privé, situation et confort exceptionnels. 474-1244 (7-14-21-28)

11e St-Jean, Terrebonne, 3 1/2, 4 1/2, bord de l'eau, occupation immédiate, un mois gratuit. 621-8622 (28 fév. incl.)

LES TERRASSES DESJARDINS, LACHENAIE. Logements 3 1/2, 4 1/2, 5 1/2, neufs. Occupation immédiate ou plus tard. Inclut: emplacement pour le jardinage. Tél. 471-0391, 471-5889 (28 fév. incl. P.)

Logement à louer, 3 pièces, 220 4-lectricité, chauffage électrique, libre, personne âgée, 1147 boul. St-Henri, Mascouche (7-14-21-28)

MAISONS A LOUER

Maison 5 1/2, grand terrain avec jardin et garage, à Mascouche, \$125. par mois. Appelez après 17h 474-3619

ON DEMANDE

Livreur avec auto demandé, connaissant les environs pour livraison d'un restaurant. Se présenter à 2685 Ste-Marie, Mascouche

Mesdames, vous voulez faire de l'argent. Devenez conseillère en beauté avec Vanda Beauty Counselor. Cours de maquillage et produits gratuits. 471-2218 (14-21-28)

Recherchez personne mariée, 23 ans et plus, pour revenus supplémentaires à temps partiel. 565-1787 (7-14)

Avons besoin de représentants, pour travailler dans territoire libre, Terrebonne et environs. Possibilité de revenus intéressants. Pour plus d'informations, 581-4393 Mme Ferland (7-14-21-28)

TERRAINS A VENDRE

Avec services disponibles. Près centre d'achats Galeries Ville de Terrebonne. S'adressez 253-9286 ou 253-9854.

Fiducie du Québec

Courtier

337 4641

PROPRIETES A VENDRE

TERREBONNE: Pour votre famille: split-level, 8 pièces, 4 chambres. Boîtes naturelles. Chauffage eau chaude. Bonne qualité. Extras. \$47,500.

TERREBONNE: Près du Boulevard des Seigneurs, bungalow pierre façade et briques, avec garage, salle de séjour, air climatisé central, très propre, haies de cèdre, patio, à proximité transports et centre d'achats.

ST-FRANÇOIS: Près route 25, succession, vivez dans une résidence de luxe à prix d'abaîne! Faut voir!

ST-FRANÇOIS: Libre immédiatement, bungalow briques, sous-sol fini, beau terrain, \$37,500.

LA PLAINE: Domaine Bronco, maison mobile Canadienne 66 X 12, cabanon, seulement \$17,500.

MASCOUCHE: Sur terrain commercial, bungalow brique 58 X 30, avec garage, joliment payagé, bonnes conditions pour vous.

MASCOUCHE: Village, Rue Renaud, maison pierre 40 X 28, 5 chambres, garage, prix à discuter.

MASCOUCHE: Lac Samson, cottage 7 pièces, chauffage électrique, salle lavage, abri, \$22,500. Taxes minimales.

LA PLAINE: Domaine Bronco, Très belle propriété, pierre et brique, foyer brique, 4 chambres, beau terrain, garage, \$35,000.

LACHENAIE: Boul. St-Charles, faut vendre cette propriété. 10 pièces avec local pour salon de coiffure ou autre commerce ou bureau. Faites votre offre!

Vous voulez vendre ou acheter une propriété?

Appelez MICHELLE VEZINA

471-4359 • 337-4641

10 ANS D'EXPERIENCE A VOTRE SERVICE

desjardins

Membre de la Chambre de Commerce de Terrebonne

DES ROSIERS

LA VENTE OU L'ACHAT DE VOTRE PROPRIETE... FAITES EN UNE BONNE AFFAIRE!

POUR MAISONS COMMERCES TERRAINS

FERMES MAISONS A REVENUS ETC.

N'hésitez pas à nous consulter

UNE EQUIPE BONNE A

CONNAITRE

et à votre service

BUREAU: 430-5545 - 222-3786

Thérèse Laporte 471-9132

Raymond Charron 478-1830

TRUST GÉNÉRAL

SERVICE DE COURTAGE IMMOBILIER

LACHENAIE
Rue Larivière: Bungalow pierre et brique. Sous-sol isolé avec finition contour. Vendons vite! 471-9948

Rue Fontenay: Bungalow avec sous-sol isolé et division. Aspirateur central. Piscine. Grand terrain clôturé. Acceptons offre.

Rue Thérèse: Bungalow pierre et brique. Foyer naturel. Sous-sol isolé avec plafond fini. Cabanon. Terrain paysagé.

Rue Patrick: Cottage style chalet. Salle à dîner. Porte patio et foyer naturel. Sous-sol avec urethane.

Rue du Carrefour: Bungalow brique et alca. Sous-sol presque fini. Foyer Franklin. Piscine creusée. Patio. Cabanon. Clôturé. Acceptons offre.

Rue Jean: Bungalow tout brique, 45' de façade sur 30' de profondeur avec foyer naturel et porte patio. On demande \$37,500.

ST-LOUIS-DE-TERRERBONNE
Rue Sophie: Bungalow pierre et brique. Porte patio. Garage. Sous-sol semi-fini. Avec poêle à bois. Terrain paysagé. Vendons cause transfert.

Rue Charron: Bungalow brique. Sous-sol fini. Avec garage. Grand terrain. Endroit tranquille. Une visite s'impose.

Rue Sophie: Bungalow brique/colorlock. Maison 30x46, 7 pièces, 4 ch. à s. Foyer naturel. Grand terrain clôturé. Sur coin de rue. Idéal pour commerce.

TERREBONNE
Rue McKenzie: Bungalow brique et alca. Avec sous-sol fini. Garage. Terrain clôturé. Endroit tranquille. Près centre d'achat. Acceptons offre.

Rue De Rennes: Bungalow brique et alca. Sous-sol fini. Avec foyer, bar. Vendons cause transfert.

Rue Forget: A VOIR ABSOLUMENT! UNE AUBAINE! Bungalow brique, alca. Abri d'auto. Maison impeccable. Porte patio. Sortie laveuse-sècheuse. Sous-sol fini au complet tout cèdre. Foyer, bar, salle de bain antique. Balcon, auvent. Cette propriété a une valeur de \$57,500. Pour seulement \$44,500. Ecrivez vite! N'hésitez pas à me contacter.

AVONS AUSSI: Résidences pour personnes âgées. Très bon chiffre d'affaires. Très bien situées.
Rue Gagné: Duplex tout pierre et brique avec salle de jeu au sous-sol. On demande \$49,500 avec occupation immédiate.

LA PLAINE
Maison mobile avec grand terrain boisé. Vendons avec tapis et draperies. On demande \$25,500.

ZACHEE DESCHENES

Bureau: 254-4566

Domicile: 471-4679

SPECIAL DE FEVRIER



LA QUALITE DOMINE
• Zigzag automatique
• Boutonniers
• 3 positions d'aiguille
• Points de torsion
• Coud les boutons
• Lumière incorporée
• Coud tissus extensibles

GRATIS: Garantie de 20 ans + boni de 3 ans de mon service après-vente inclus

• TERME FACILE...ICI.
• LIVRAISON IMMEDIATE...
• OU PLAN DE MISE DE CÔTE

— TOUTES MARQUES —
• Réparations garanties
• Pièces en stock
• Vente - échange - location
• 19 ans d'expérience

"CENTRE DE COUTURE TERREBONNE ENR."

J.-C. Plante, propriétaire
TEL.: 471-8386

Ouvert de 9h à 9h

187, Ch. Gascon, (près Rte 540) Terrebonne

RAOUL CHARTRAND

F.R.I.

COURTIER EN IMMEUBLES

471-8722 • 471-1536

PROPRIETES A VENDRE

Argent à prêter 1^{ère}-2^{ème} hypothèque

TERREBONNE

Rue Léon-Martel: 4 logements, 1 proprio. Brique, ou duplex semi-détaché. \$29,500. ou 478-1830

Rue Helt: Grand 5 pièces, 30 X 36. Très belle finition. Extérieur brique. Prix: \$33,000.

VILLE DE MASCOUCHE

Rue Curé-Lalande: 6 pièces avec salle de séjour et foyer. Très belle maison. Extérieur: pierre et brique.

Rue Pine: Maison 5 pièces. Extérieur brique. Terrain 65 X 115. Beau terrain paysagé.

Terrain résidentiel à vendre, bien situé, différentes grandeurs

Rue Lauzon: Bungalow briques blanches, 7 pièces, avec garage intérieur. Grandeur 28 X 82. Terrain 9,194 pl. car. Un logement peut être fini au sous-sol. Très bel endroit.

Rue Devoyes: Bungalow 7 pièces, foyer salon et foyer cuisine. Carré 42 X 30. Très belle maison.

Rue Poirier: 6 pièces. Avec foyer au sous-sol. Très belle maison. Style espagnol. Abri d'auto. Clôturé. Gazon. Chambres froides. Prix \$32,000.

LA PLAINE

La Plaine, terrain pour maison mobile. Prix \$2,500.

Rue Francoise: Habitation et commerce dépanneur. A vendre. Cause maladie. Prix: \$37,000.

Rue Fillet: Maison, 4 pièces, terrain 12,000 pieds carrés, payagé. Prix \$26,000.

Boulevard Laurier: 9 pièces, terrain 30,000 pieds carrés. Place commerciale. Extérieur aluminium. Prix \$27,000.

SAINT-LOUIS-DE-TERRERBONNE

Rue Chartrand: Magnifique bungalow, pierre et briques, 9 pièces. Salle de jeux avec foyer. Grande salle de 29 X 14 de "snooker" Tapis planchers et mur de passage. Cuisine avec salle à dîner. Piscine creusée 20 X 24. Jardinière. Très belle place de repos.

Sur Montée Gascon: terrain commercial, 47,000 pl. car. très bon endroit pour faire des affaires.

Dépanneur, rue Galarnau. Equipement compris. Licensé. Très bon chiffre d'affaires. Avec maison de 7 pièces.

LACHENAIE

Rue Dumont: 5 pièces. Vends sous-sol. Extérieur aluminium. Prix \$35,000.

Rue Florent: 6 pièces. Avec garage intérieur. Porte patio. Extérieur imitation pierre et alca. Salle de jeux au sous-sol. Prix \$31,000.

Rue Venn: Bungalow 5 pièces, extérieur aluminium, carré 30 X 26, sous-sol 8 pièces, isolation et chauffage à neuf. Prix \$27,400.

Chemin Gascon: 6 pièces, extérieur pierre et brique, garage intérieur. Grande véranda. Coin de rue. Place commerciale.

Des Erables: Duplex 2 X 3 1/2. Terrain 8,375 pl. car. Prix \$35,000.

Rue Pierre-Paul: Bungalow brique, 7 pièces, avec sous-sol. Très belle maison. Une visite s'impose.

Rue Chantal: Bungalow 6 pièces, sous-sol 24 X 40, cabanon 10 X 12, terrain 10,375 pieds carrés.

LAVAL

Sainte-Rose: boulevard Sainte-Rose, restaurant, service rapide: sous-marine, chicha chaude, hamburgers. Installation ondes globe. Table de pool. Construction neuve. Stationnement 20 autos.

FINANCEMENT POUR ACHETEUR

471-8722 - 471-1536

DES ROSIERS

Le Maître Courtier



2860 Boul. de la Concorde, Laval - 667-3333

198, boul. Labelle, Sainte-Thérèse - 430-5545

Lachenaie: Vous cherchez un bungalow, j'ai ce qu'il vous faut, rénové au complet, 4 pièces, taxes minimales, avec tous les services, MLS \$18,000. Thérèse Laporte 430-5545 ou 471-9132

La Plaine: Salle de réception, restaurant/dépanneur, excellente construction, lac artificiel, très grand terrain, possibilité d'expansion illimitée du commerce, logis attendant, seul permis commercial sur domaine, idéal pour entreprise familiale, cause retraite, MLS Raymond Charron 430-5545 ou 478-1830 ou 222-3786 ou Rosaire Turcot 430-5545 ou 435-7024

Lorraine: Cottage briques et alca, 5 pièces, 3 chambres, sous-sol semi-fini, entrée laveuse/sècheuse, plancher de marquetterie, terrain clôturé, 6' de haut, près écoles et parc, idéal pour jeune couple, MLS Diane Desrosiers 430-5545 ou 471-9132

Mascouche: Bungalow 6 pièces, 4 chambres, terrain 17,961 p.c. chauffage H.A.C., grand sous-sol isolé, près école élémentaire, taxes \$388. très agréable à visiter \$30,000. EXCLUSIVITE Thérèse Laporte 430-5545 ou 471-9132

Repentigny: Bungalow 5 pièces, 3 chambres, terrain 7,000 p.c., plusieurs espaces de rangement, sous-sol aménagé pour servir de bachelors, chauffage électrique, MLS Thérèse Laporte 430-5545 ou 471-9132

Terrebonne: Magnifique bungalow détaché, brique et aluminium, 5 pièces, sous-sol fini avec chambre et salle de séjour, grand terrain clôturé, MLS Thérèse Laporte 430-5545 ou 471-9132

St-Calixte: Hôtel 10 chambres, grill, salle à dîner, immense terrain 368 X 595, très vaste stationnement, près de lacs et développement, situé sur route achalandée, prix ridicule, cause décès, EXCLUSIVITE Rosaire Turcot 430-5545 ou 435-7024 ou Raymond Charron 430-5545 ou 478-1830 ou 222-3786

Terrebonne: Cottage, 8 grandes pièces, 2 salles de bain, beau terrain, garage, MLS Thérèse Bérubé, 661-9402 ou 667-3333

Terrebonne: Maison de 4 chambres, 2 salles de bain, idéal pour grosse famille, nécessite amélioration. \$21,900. Faites une offre. MLS Huguette Delorme, 667-3333 ou 661-3722

St-Calixte: Restaurant sur domaine en développement, situé face au lac, coin de rue avec chemin public, serait excellent pour dépanneur, seul commerce sur domaine, EXCLUSIVITE Raymond Charron 430-5545 ou 478-1830 ou 222-3786

St-Lin: Lac Charbonneau, bungalow briques, 4 grandes pièces, très bien éclairées, entrée laveuse/sècheuse dans cuisine, tapis mur à mur, terrain boisé, stationnement asphalté pour plusieurs autos, coin paisible, près de tous les services, idéal pour futurs rentiers. EXCLUSIVITE Diane L. Desrosiers 430-5545 ou 471-6954

St-Louis-de-Terrebonne: Bungalow pierres et aluminium, 9 pièces, 4 chambres, foyer briques et pierres 21 pieds, piscine 18 pieds, très grand terrain paysagé, MLS Raymond Charron 430-5545 ou 478-1830 ou 222-3786

St-Louis-de-Terrebonne: Bungalow 9 pièces, 5 chambres, 3 salles de bain, garage à même, sous-sol fini, taxes \$731. par année, prix \$50,000. Maison impeccable MLS Christiane Guessey 430-5545 ou 471-4839

St-Louis-de-Terrebonne: Cottage déclin de bois, bâti 1968, 9 pièces, 4 chambres, terrain 10,450 p.c., taxes \$284. par année, situé endroit calme et reposant, prix \$27,000. MLS Christiane Guessey 430-5545 ou 471-4839

Sainte-Thérèse: Maison à revenus, brique semi-détachée, 9 logements, très bon revenu, très bien situé, face à un parc, prix très raisonnable, près de la GM, M.L.S. Raymond Charron 430-5545 ou 478-1830 ou 222-3786 ou Rosaire Turcot 430-5545 ou 435-7024

Terrebonne: Cottage, 8 grandes pièces, 2 salles de bain, beau terrain, garage, MLS Thérèse Bérubé, 661-9402 ou 667-3333

Terrebonne: Maison de 4 chambres, 2 salles de bain, idéal pour grosse famille, nécessite amélioration. \$21,900. Faites une offre. MLS Huguette Delorme, 667-3333 ou 661-3722

de FIDUCIE NORD-AMERIQUE

Courtiers de votre région

TMS

Terrebonne-Mascouche

ST-CALIXTE
Rue Fiesla, terrain boisé de 130 X 275 pieds sur une petite colline, face au lac. Site merveilleux. Prix \$3,000 nég. Joëlle Granger 477-5742

MASCOUCHE
Duplex brique, 2 X 5 1/2 pièces, situé sur immense terrain de 40,274 p.c. A voir! Nicole Bélanger Wood 477-5742

MASCOUCHE HEIGHTS
Très grand bungalow 5 1/2 pièces, plus sous-sol fini, foyer Franklin, situé sur grand terrain gazonné et clôturé. Nicole Bélanger Wood 477-5742

LACHENAIE
Magnifique terrain boisé, 15673 p.c. chemin de la grotte. A voir! Nicole Bélanger Wood 477-5742

MASCOUCHE
Bungalow 1975, 5 pièces, sous-sol pleine grandeur et base de foyer, secteur tranquille très propre, prix raisonnable. MLS Joëlle Granger 477-5742

MASCOUCHE OUEST
Bungalow pierre et aluminium 7 1/2 pièces avec logement 4 1/2 pièces au sous-sol, revenu de \$190.00 par mois, chauffage électrique, grand terrain, prix raisonnable. Nicole Bélanger Wood 477-5742

TERREBONNE
Aubaine, bungalow pierre et brique, 5 pièces, sous-sol semi fini. Beau terrain gazonné et clôturé. Faites votre offre! Lorraine Boyer 477-1780

MASCOUCHE HEIGHTS
Bungalow 77 en briques, secteur de choix Potée 7 grandes pièces, sous-sol semi-fini avec foyer en pierre. Plusieurs extras à discuter. Faut voir! MLS Joëlle Granger 477-5742

477-5742

MASCOUCHE
Bungalow Colonial, brique et aluminium 24 X 42 5 pièces, 3 c.c. décoration de bon goût. Maison impeccable. Situé dans très beau secteur résidentiel. Prix raisonnable. MLS Lorraine Boyer 477-1780

MASCOUCHE HEIGHTS
Terrain 80 X 100 boisé, rue asphaltée, service d'acqueduc seul terrain non bâti sur la rue. Prix \$3,000. MLS Lorraine Boyer 477-1780

MASCOUCHE HEIGHTS
Magnifique terrain semi-boisé 70 X 143. Prix raisonnable. Nicole Bélanger Wood 477-5742

MASCOUCHE HEIGHTS
Jolie petite maison, 5 pièces, chauffage central, garage double, situé sur très grand terrain, prix de nendé \$24,800. Nicole Bélanger Wood 477-5742

MASCOUCHE
Terrain vacant avec tous les services. Secteur résidentiel. Prix raisonnable. Nicole Bélanger Wood 477-5742

MASCOUCHE HEIGHTS
Joli bungalow, construction 1975, 5 1/2 pièces, sous-sol fini, grand terrain. Prix demandé \$33,500. Faut voir! Nicole Bélanger Wood 477-5742

MASCOUCHE
Bungalow brique 1983, terrain paysagé de 130 X 134, sous-sol semi fini, secteur de choix. Faites vite! Joëlle Granger 477-5742

TERREBONNE
Très beau duplex, semi-détaché, brique, 2-5 pièces, sous-sol semi-fini, garage. Nicole Bélanger Wood 477-5742

LA PLAINE
Commerce de fruits et légumes, terre et case-croûte adjointe, excellentes opportunités, chiffre d'affaires plus de \$100,000 par année. Raoult Chartrand 430-5545

430-5545

Financement pour acheteur

477-5742

1699 Station Road
Mascouche-Heights

C'est un rendez-vous à l'aréna de Terrebonne dès samedi prochain



Oui, c'est dans moins de trois jours que nous avons rendez-vous, pour le début des activités du plus grand événement sportif annuel de Terrebonne. En effet, c'est samedi le 17 février et ce dès 8h le matin, que sera effectué la mise au jeu de la première rencontre du quatrième "Tournoi de Hockey Bienfaisance Optimiste Molson" de Terrebonne. Cette première rencontre mettra aux prises l'équipe de la "Sûreté du Québec" à cette du "C.D.M. Sport" de St-Eustache. Le "C.D.M. Sport" tentera de reprendre le

championnat qu'il avait remporté en 1977. Donc, c'est un début très prometteur et nous sommes convaincus qu'il en sera de même tout au long du tournoi. A surveiller aussi le 18 à 16h le "Restaurant Vaudreuil" champion de l'an passé, qui sera opposé au "Sport Expert" de Ste-Thérèse. Il est assuré que les joueurs du "Restaurant Vaudreuil" tenteront de répéter leur exploit de l'an dernier. Quant au gagnant de la "Classe Consolation" de l'an dernier soir "l'Équipe Laval" de St-Vincent de-Paul, elle rencontrera en première ronde "le Restaurant Jardin de Montréal" samedi le 17 à 15h30. Dans la "Classe Intermédiaire", les gagnants de l'an dernier, soit les "Jeunes de Coeur" de l'instructeur Georges Lapierre disputeront leur première rencontre le samedi 17 février à 23h et seront opposés à l'équipe "Hockeybec". Parmi les

rencontres à surveiller, il y a aussi le "Christin Auto" qui sera opposé aux "Champions" de Ville St-Laurent. Cette rencontre aura lieu lundi 19 février à 19h. Dimanche matin à 10h le "Nick Pizzaria" sera opposé à l'équipe de "l'Education Physique" de l'Université de Montréal. Pour l'horaire complet et le nom de toutes les équipes, consultez les pages de LA REVUE. Rappelons que l'ouverture officielle se fera dimanche, 18 février à 14h juste avant la rencontre de "Classe Intermédiaire" qui mettra aux prises "Le Buffet Terrebonne" au "Fleurs de Lys". Nous sommes assurés que, les nombreux amateurs verront beaucoup d'action pendant les neuf jours d'activités. Comme par les années passées nous aurons la "Terrasse Molson" où vous pourrez déguster votre bière favorite.

PARTIE CONTACT

Cette rencontre aura lieu le 20 février à 20h. Etant donné que cette rencontre a suscité beaucoup d'intérêt l'an dernier, les organisateurs du tournoi ont décidé de répéter l'événement encore cette année.

Nous avons donc fait appel à Monsieur Gene Cloutier pour organiser cette rencontre. Donc, nous verrons évoluer le "Mouton Sport" de la ligue "Montréal Senior" qui sera opposé au "Christin Auto" de la ligue "Centrale de l'Est". Le "Christin Auto" a remporté, vendredi dernier, le championnat de sa ligue. Il est donc à prévoir, qu'il y aura beaucoup d'action du début à la fin. Comme je vous ai promis, la semaine dernière, je vous donne l'alignement des deux équipes: "MOUTON SPORT" Denis Greffard, Gene Cloutier, Pierre Demers, Jean Tétrault, Pierre Pronovost, Bill Doyle, Claude Chagnon, Raymond Brunet, Jean Bourdon, J. René Lauzier, Claude Bouchard (gardien) et Mike Sciath.

"CHRISTIN AUTO" Serge Lajeunesse, Luc St-Onge, Alain Dubé, Daniel Desjardins, Richard Pélipin, Yves St-Denis, Serge Pelletier, Jacques (Gumby) Desharnais, Pierre Beaudoin (gardien), Raymond Goulet, Claude McIntosh, Michel Maccaurelle, J. Marc Gauthier, Pierre Allard, J. Luc Binette, Marc Lebeau,

Gilles Haché (Instructeur). C'est une rencontre à ne pas manquer. Le prix d'entrée est de \$3.00 incluant deux rencontres de "Classe Intermédiaire" (une à 18h30 et l'autre à 22h30.) Donc, c'est un rendez-vous à l'aréna de Terrebonne du 17 au 25 février. Roger Therrien, publiciste.

17 au 25 février. Roger Therrien, publiciste.

LA GRANDE VENTE D'INVENTAIRE S'EST CONTINUEE!



HABIT
A partir de: **\$99.**



PALETOT
de laine
\$59.
Altérations gratuites

MANUFACTURE D'HABITS LAURENT GERVAIS INC. A TERREBONNE

1085 boul. des Seigneurs-Terrebonne 471-8422

(A côté des Galeries de Terrebonne)

- Paletots de cuir ● Vestons sport ● Chemises
- Chandails ● Pantalons
- Cravates ● Bas
- Collets de fourrure

CHARGEX
VISA
master charge
Nous acceptons vos chèques personnels

Le 8è festival Lanaudière est en préparation à Mascouche

(MFDL) Bien qu'il soit un peu tôt pour parler du 8è festival socio-culturel de Lanaudière qui aura lieu au courant du mois d'avril, les organismes de Mascouche chapeautés par leur service de la récréation n'en jettent pas moins les bases et sont à préparer le programme qui sera rendu officiel dès le 22 février. Déjà, plusieurs organismes ont assuré de leur participation au Conseil Régional des Loisirs de Lanaudière lors d'une première rencontre lundi soir le 5 février. Ainsi,

la Chambre de Commerce, le Relais philatélique, l'Association des pompiers, la chorale polyphonique, l'Age d'Or, le groupe de peinture Artex, celui du ballet-jazz, le club de graphoanalyse, le Club Octogone, l'Aéas et les Amis du Tournesol ont prévu à leur calendrier des activités. Plusieurs autres organismes y participeront. L'ouverture officielle s'effectuera la fin de semaine du 7 avril tandis que la fermeture se fera le 29 du même mois. C'est à suivre...

La SHRT remercie

La Société d'Histoire de la Région de Terrebonne tient à offrir ses sincères remerciements à tous ceux qui, de près ou de loin ont participé au projet de podo et cyclo-tourisme historique dans le cadre de la Semaine du patrimoine. Ces organismes et individus sont: le ministère des Affaires culturelles qui a remis une subvention de \$500; les membres de la SHRT pour la recherche, la rédaction, la fabrication des affiches et l'organisation générale en plus d'une participation à même les fonds de \$350; les propriétaires des bâtiments anciens qui ont consacré

temps et parfois fourni des documents; Normand Russel, qui a offert le dessin et l'impression du mot "Patrimoine" sur les affiches; les étudiants en menuiserie de la poly Armand-Corbell sous la direction de Roméo Aubin qui ont découpé les affiches; les municipalités de Saint-Louis et de Lachenaie qui ont prêté et installé gratuitement les poteaux des affiches; la Ville de Terrebonne qui a fait installer les poteaux; la quincaillerie L'Espérance qui a offert une réduction substantielle à l'achat des matériaux. Lucette Lupien SHRT

La plume à La Source

A l'école de La Source, les muses inspirent les niveaux qui imaginent, pensent, rédigent des contes, des reportages et des textes variés. Dans le cadre du concours "Prête-moi ta plume" lancé par le Ministère de l'Éducation, depuis le 10 janvier, un comité organisateur planifie la réalisation du projet. Cette équipe enthousiaste est formée de: Mad. Diane Paquin, parent et présidente du comité de parents; Mad. Louise Bordonado, parent et commissaire; M. Jacques Garsau, principal adjoint; M. Jean Bourque, orthopédiste; Mad. Henriette Gagnon, enseignante en 1ère année et Mad. Thérèse Collette, enseignante en 4e année. Un jury formé de: Mad. Marcelle Villeneuve, conseiller pédagogique en français; Mad. Marguerite Gagnon, secrétaire de l'école; Mad. Francine Gagnon, enseignante au préscolaire; Mad. Diane Pa-

quin, parent et choisira les créations gagnantes. Le personnel de l'école de La Source est heureux de lancer une invitation aux parents. Etant donné que tous les participants à ce concours n'auront pas la chance d'être proclamés gagnants, nous organisons une exposition littéraire qui permettra à chaque participant de faire connaître son talent. De plus, nous croyons que cette exposition offrira l'occasion aux parents de constater les efforts déployés par leurs enfants. Les exposants auront la liberté d'utiliser le moyen d'expression qui convient le mieux à leur personnalité. Les travaux de vos enfants seront exposés à l'école, à l'Agora, durant la semaine du 5 mars, de 9h à 15h chaque jour. Tous les parents sont cordialement invités à venir encourager la création littéraire des élèves. Le personnel de l'école

VENTE 2è ANNIVERSAIRE

14 AU 17 FEVRIER

Poissonnerie

La Barque 471-0774

FERME TOUS LES LUNDIS

948, boul. des Seigneurs, Terrebonne

PARTICIPEZ NOMBREUX A NOTRE DEMONSTRATION DE FONDUE AU POISSON ET FRUITS DE MER

- Jeudi 15 février, de 13h à 21h
- Vendredi 16 février de 13h à 21h
- Samedi 17 février de 10h à 16h

SPECIAUX ANNIVERSAIRE!

Cuisses de Grenouilles Rég.: \$7.69 SPECIAL: \$6. ⁵⁹	Pattes de Crabe Rég.: \$7.49 SPECIAL: \$6. ⁹⁹	Escargots préparés extra-gras Rég.: \$3.29 (douz.) SPECIAL: \$2. ⁷⁹ (douz.)
Scampi 18/24 medium Rég.: \$16.69 SPECIAL: \$14. ⁹⁹		Saumon rouge Steak Rég.: \$5.49 SPECIAL: \$4. ⁹⁹
Saumon rose Steak Rég.: \$3.89 SPECIAL: \$3. ⁴⁹		Escargots en boîte Rég.: \$2.39 (2douz.) - SPECIAL: \$1. ⁶⁹ (2douz.)



Venez apprécier les délices de "La Barque", dont raffolent les plus grands connaisseurs de crustacés et les fins gourmets.

● Quantités limitées

